

Le chemin vers Allah
Les Qualités Morales Islamiques

Par révérend *Cheikh*
Yassine Rouchdy

Traduction de
Hoda Hussein Chaaraoui

Texte révisé par
Dr. Rokeya Gabr
Professeur à l'Université Al-Azhar

Et par
Zeinab Hassan

TABLE DES MATIERES

| SUJET | PAGE |
|---|------|
| Les Qualités Morales Du Rai Musulman | 4 |
| La Piété Filiale "Ber Al-Walidaine" | 9 |
| Le Respect Des Liens Utérins <i>"Cilat Ar-Rahim"</i> | 20 |
| La Prise En Charge Des Orphelins <i>"Réâyet Al-Yatime"</i> | 28 |
| L'Aide Accordée Aux Pauvres <i>"Réâyet Al-Fouqara' "</i> | 34 |
| Les Rapports De Bon Voisinage <i>"Hosne Al-Djiwâr"</i> | 43 |
| La Réconciliation Entre Les Gens <i>"Al-Eslah Bayn An-Nasse"</i> | 48 |
| La Fraternité Dans L'Amour D'Allah <i>"Al-Oukhouwwa Fi Allah"</i> | 57 |
| Les Droits Conjugaux <i>"Hoqouq Az-Zawdjaine"</i> | 66 |
| L'Education Des Enfants <i>"Tarbeyat Al-Abna'a"</i> | 85 |
| La Propreté "An-Nazafa" | 96 |
| La Pudeur "Al-Hayâ'" | 104 |
| La Modestie "At-Tawâdo' " | 119 |
| L'Abstinence "Al- 'Effah" | 130 |
| La Loyauté "Al-Amanah" | 138 |

| SUJET | PAGE |
|--|-------------|
| La Clémence " <i>Al-Helm</i> " | 156 |
| La Générosité " <i>Al-Karam</i> " | 162 |
| La Fidélité " <i>Al-Wafâ</i> " | 170 |
| La Mansuétude " <i>Al- 'Afwe</i> " | 177 |
| Le Pardon Des Offenses " <i>As-Safh</i> " | 181 |
| Le Bon Conseil " <i>El Naçiha</i> " | 188 |
| La Justice " <i>Al- 'Adle</i> " | 195 |
| La Sincérité " <i>As-Sedq</i> " | 203 |
| Le Dévouement " <i>Al-Ikhlâs</i> " | 215 |
| Patience Et Endurance " <i>As-Sabr</i> " | 223 |

Les Qualités Morales Du Vrai Musulman

Allah -Gloire à Lui- rappelle ainsi à son Prophète (Salut et bénédiction sur lui) les qualités morales dont Il l'a pourvu: [**Tu es certes, doué de très nobles qualités**]¹

Interrogée sur la moralité du Prophète (Salut et bénédiction sur lui), Aïcha (Allah l'agrée) dit: "**Sa moralité était conforme au Coran**".² En définissant le but de sa mission, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**J'ai été envoyé pour parfaire les nobles moralités**".³

Mouâdh Ibn Djabal lui demanda un jour: Ô Messenger d'**Allah** (Salut et bénédiction sur lui) conseille-moi. Il lui répondit: "**Crains Allah où que tu sois**". Il dit: Dis-moi plus. demanda encore Mouâdh. Le Messenger d'**Allah** (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Fais suivre la mauvaise action par une bonne action, elle l'effacera.**" Mouâdh répéta la même question et il lui répondit: "**Fais usage d'une haute moralité dans ton comportement avec les gens.**"⁴

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit également: "**Le croyant à la foi la plus accomplie est celui qui a la**

¹ Sourate 68: "Al-Qalam" (La Plume) V.4

² Hadith rapporté par Ahmad dans le Recueil des Ançâr.

³ Hadith rapporté par Al-Bayhaqy dans le chapitre des Témoignages.

⁴ Hadith rapporté par At-Tabarani dans Le Grand Recueil.

meilleure moralité.”¹ Dans ses supplications, il disait: “Ô Allah, guide-moi vers la meilleure moralité, il n'y a que Toi qui puisses guider vers la meilleure et éloigne-moi de la mauvaise moralité car il n'y a que Toi qui puisses en éloigner.”²

La moralité c'est le comportement décent que la personne s'impose au point qu'il devient comme inné. La bonne moralité peut être un don d'**Allah**, comme c'est le cas pour les Prophètes, c'est-à-dire que l'homme naît doué d'une raison saine et d'une bonne moralité. Mais elle peut être également acquise à force de s'appliquer à accomplir des œuvres méritoires. Ainsi, la personne qui veut acquérir la générosité doit s'efforcer de dépenser dans toutes les voies du bien, inviter les gens à sa table, donner l'aumône aux nécessiteux, tant et si bien que cela lui devienne une seconde nature aisément et sans affectation. Et de même pour toutes les autres qualités recommandées par l'Islam. En ce domaine, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) est pour nous un modèle parfait.

Celui qui réfléchit aux pratiques du culte islamique découvre qu'elles ne sont pas des objectifs en elles-mêmes mais des moyens en vue d'arriver à des buts. Au sujet de la prière **Allah** dit: **[Accomplis la**

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le recueil des Prolifiques.

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre des Prières des Voyageurs.

Prière, en vérité la Prière préserve du libertinage et de ce qui est blâmable. Le Rappel d'Allah est encore certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites]¹

Ainsi, la prière est un moyen dont l'objectif est de nous préserver de la turpitude et de la corruption. Celui qui n'est pas arrivé par sa prière à ce but a mal utilisé le moyen.

Au sujet du jeûne **Allah** dit également: **[Ô vous les croyants ! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés, peut être serez-vous pieux].**² Donc le jeûne est un moyen pour atteindre la dévotion religieuse.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit à ce propos: ***"Celui qui ne délaisse pas les faux propos et leur pratique, Allah n'a pas besoin qu'il se prive de nourriture et de boisson"***.³

De même, la *Zakat* ou l'aumône obligatoire n'est qu'un instrument de solidarité sociale. Elle incite les riches à la piété et à la charité envers les pauvres et fait régner la compassion et l'affection réciproques entre les gens. Aussi, le rappel au pauvre de l'aumône qui lui a été donnée annule-t-il l'acte de charité. **Allah** nous le dit:

¹ Sourate 29: "Al-'Ankabout" (L'Araignée) V.45.

² Sourate2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.183

³*Hadith* rapporté par Al -Boukhari

[Ô vous les croyants, n'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort].¹ En agissant ainsi, la *Zakat*

n'aura pas aidé celui qui la paye à sentir que le pauvre est son frère en Islam et qu'il a des droits sur lui.

Il en est ainsi pour toutes les qualités morales telles que: la piété filiale, le respect des liens de parenté, la prise en charge des orphelins, les bons rapports de voisinage, le bon traitement de l'épouse, l'hospitalité, le pardon, la clémence, la générosité, l'honnêteté, l'équité et d'autres vertus semblables. Des vertus nobles qui feront régner la bonne entente et la paix dans la société en rendant ses membres meilleurs.

Dans le même sens, la réprobation des défauts, tels que l'ingratitude, l'adultère, le vol, la duperie, la trahison, la médisance, la calomnie, le crime, l'usure, le libertinage et les hostilités, vise à supprimer les mauvaises moralités qui gâchent les relations entre les gens, violent leurs droits et amènent la société à s'effondrer de l'intérieur.

Dans les chapitres suivants, chaque qualité sera traitée séparément. L'ensemble donnera une idée générale de l'homme vertueux dont le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) fut le modèle parfait ainsi que les saints hommes qui l'ont suivi.

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.264.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit:

"Ceux parmi vous qui seront les plus proches de moi le Jour de la Résurrection et que j'estime le plus sont ceux qui sont dotés des meilleures moralités. Ceux parmi vous qui seront les plus éloignés de moi le Jour de la Résurrection et que je réprouve le plus sont les bavards, les insolents et les vaniteux".¹

Comme le rang le plus absolument haut est celui du Prophète (Salut et bénédiction sur lui), les plus proches de lui auront atteint les plus hauts rangs par leurs excellentes moralités.

Seigneur! Préserve-nous de tout défaut répréhensible et de toute action vaine. Accorde Ta bénédiction et Ton salut à notre Prophète Mohammed (Salut et bénédiction sur lui), à sa famille, à ses Compagnons, à ses alliés et à tous ceux qui suivent son chemin, jusqu'au Jour Dernier.

Yassine Rouchdy

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi chapitre de la Bienfaisance et des Liens de parenté.

La Piété Filiale

"Ber Al-Walidaîne"

Le Musulman est dévoué à ses parents, il leur doit tous les égards. Ils lui ont donné le jour, l'ont éduqué, lui ont fourni tous les biens et ont subvenu à tous ses besoins....Que de fois ils ont veillés pour qu'il dorme, que de fois ils ont supporté la privation pour qu'il soit rassasié. Combien de fois n'ont-ils pas enduré la peine et l'inquiétude pour lui assurer la paix et la sécurité! **Allah** -Gloire à Lui- ordonne que Lui soit voué un culte exclusif et Il associe à cela la piété filiale. Il dit: **[Ton Seigneur a ordonné de n'adorer que Lui, et a prescrit d'être bon envers ses père et mère]**¹ De même qu'Il associe la reconnaissance envers Lui à la reconnaissance envers les parents: **[Sois reconnaissant autant envers Moi qu'envers tes père et mère]**²

Lorsqu'on demanda au Prophète (Salut et bénédiction sur lui): Quelle est l'œuvre la plus agréable à **Allah**? Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) répondit: **"C'est d'accomplir les prières aux heures prescrites"**. Et ensuite? Lui

¹ Sourate 17: "Al-Isrâ" (Le Voyage nocturne) V.23

² Sourate 31: "Luqmân" V14.

demanda-t-on: "*La piété filiale*". Et puis? "*La lutte pour la cause d'Allah*".¹

Donc, la piété filiale vient en second lieu après la prière qui est le pilier fondamental de l'Islam. L'ingratitude envers les parents est considérée comme l'un des plus graves péchés. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit un jour à ses Compagnons: "*Voulez-vous que je vous dise quels sont les plus graves péchés? Ô oui, Messenger d'Allah* répondirent-ils. Il reprit: "*C'est le polythéisme et l'ingratitude envers les parents.*" Comme il était accoudé, il se redressa subitement et ajouta: "*Gare au faux témoignage! Gare au faux témoignage.*"² Et il s'est mis à le répéter au point que nous pensâmes qu'il n'allait plus s'arrêter.

Ce *Hadith* confirme ces paroles d'Allah: **[Dis: Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos parents]**³

Allah a interdit de dire à ses parents "Fi", qui est une interjection exprimant l'exaspération et le refus. Il a interdit également de les rabrouer ou de les traiter rudement. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a interdit d'attirer des insultes à ses parents et il a compté ce fait

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

³ Sourate 6: "Al-An'âm" (Les Bestiaux) V.151.

parmi les graves péchés. Il a dit: "***C'est un grave péché d'insulter ses parents!***". On demanda: Ô! Messager d'**Allah** y en a-t-il quelqu'un qui insulte ses parents? Oui, dit-il: "***l'homme insulte les parents d'un autre homme qui riposte en insultant le père et la mère du premier.***"¹

La piété filiale c'est obéir à la volonté des parents et l'ingratitude envers eux c'est leur désobéir. Il a été rapporté que: 'Abdillah Ibn Omar (*Allah les agrée*) avait une épouse qu'il aimait et qui ne plaisait pas à son père. Ce dernier lui ordonna de la répudier. 'Abdillah s'en fut demander l'avis du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) qui lui recommanda de la divorcer, ce qu'il fit. Néanmoins cette obéissance aux parents ne doit pas être en contradiction avec la législation d'**Allah**. Il a été dit à ce propos: Point d'obéissance quand il s'agit de désobéir à **Allah**.

Toutefois, la piété filiale n'est pas réservée exclusivement aux parents Musulmans. Même si les parents sont incroyants on doit leur exprimer de la reconnaissance et de la bonté. Ainsi, Asmâ' fille d'Abou Bakr rapporta ce fait: Ma mère qui était encore polythéiste vint me rendre visite du temps du Prophète. J'ai demandé alors au Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*): Ma mère est venue me voir, dois-je lui marquer de la piété

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari.

filiale? ***“Oui, sois bienfaisante envers ta mère”***. Me répondit-il.¹ On dit que cet incident fut la cause de la Révélation de ces paroles d'Allah: **[Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime ceux qui sont équitables]**²

On raconte qu'un homme se rendit chez le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) pour lui demander la permission de prendre part à la guerre sainte. ***“Tes parents sont-ils vivants?”*** Lui demanda-t-il. Oui, répondit l'homme! ***“Ta lutte pour la cause d'Allah sera de prendre soin d'eux.”***³ Dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui).

Un autre homme alla trouver le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) afin de lui prêter le serment pour l'émigration. Il avait laissé ses parents en pleurs, à cause de sa séparation. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: ***“Retourne auprès d'eux et fais-les rire comme tu les as fait pleurer.”***⁴

La piété filiale s'applique aux grands-parents comme aux parents. Personne ne peut arriver à exprimer toute la gratitude ou tous les égards qui leur sont dus. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***“Aucun enfant ne peut***

¹ *Hadith* rapporté par Al -Boukhari dans les deux chapitres la Bienséance et les dons

² Sourate 60: "Al-Mumtahanah" (L'Epreuve) V.8

³ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Lutte pour la cause

⁴ *Hadith* rapporté par An-Nissâ'i dans le chapitre de L'Allégeance.

*exprimer assez de gratitude à ses parents, à moins qu'ils ne soient des esclaves et qu'il les rachète pour les affranchir"*¹ Quelqu'un demanda à Mouâdh Ibn Djabal quels étaient les droits du père vis-à-vis du fils, il répondit: **"Si tu leur donnes tous tes biens et que tu sacrifies pour eux toute ta famille tu n'auras pas donné leur dû."**²

On raconte aussi qu'une femme alla trouver le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui dit: Ma mère a tellement vieilli que je supporte d'elle ce qu'elle supportait de moi durant mon enfance. Me suis-je acquitté de ce que je lui dois? **"Non,"** Dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui): **"Tu fais cela en espérant te reposer d'elle, alors qu'elle le faisait en souhaitant que tu vives."** Chourâih, le rapporteur du *Hadith*, dit: J'ai entendu le fils de Omar Ibn Al-Khattab ajouter cette suite au *Hadith*: Tout cela ne vaut même pas la douleur de l'accouchement.³

La piété filiale continue aussi, après la mort des parents. Un homme de la tribu des Bani Salama alla trouver le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui dit: Ô Messager d'Allah! Dois-je encore exprimer ma piété filiale envers mes parents après leur mort? **"Oui"**, Dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui): **"Tu dois prier et implorer le pardon**

¹ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de l'Affranchissement.

² *Hadith* rapporté par Ibn Abi Chaïba dans le chapitre de la Bienséance.

³ *Hadith* rapporté par Ibn Wahb dans le Recueil des *Hadiths* chapitre des Noms.

d'Allah pour eux, t'acquitter de leurs engagements, bien traiter leurs amis et préserver les liens de parenté avec les membres de leur famille".¹

La bienfaisance envers les parents dans leur vieillesse est très méritoire. Bienheureux celui qui profite de leur existence pour leur obéir et bien les traiter, malheureux celui qui leur désobéit ou leur cause de la peine. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit un jour: "**Malheureux! Malheureux! Malheureux celui qui assiste à la vieillesse de ses parents ou de l'un d'entre eux et qui n'en profite pas pour gagner le Paradis**".²

A travers le **Coran Allah** -Gloire à Lui- nous dit: [Ton seigneur a ordonné de n'adorer que Lui, et a prescrit d'être bon envers ses père et mère]³

[Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, et dis:"Ô mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit"]⁴

D'ailleurs, la bienfaisance envers les parents est aussi utile en ce bas monde qu'en celui de l'au-delà. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: "**Soyez bienfaisants**

¹ Hadith rapporté par Abou-Dawoud dans le chapitre de la Bienfaisance.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des Liens de parenté.

³ Sourate 17: "Al-Isrâ" (Le Voyage Nocturne) v.23

⁴ Sourate 17: "Al-Isrâ" (Le Voyage Nocturne) v.24

*envers vos parents pour que vos enfants soient bienfaisants envers vous."*¹

La piété filiale envers la mère doit être trois fois plus grande qu'envers le père car c'est elle qui a élevé et qui, en plus, a supporté les peines de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement. Un homme demanda un jour au Prophète (Salut et bénédiction sur lui): Qui est-ce qui a plus droit à ma bonne compagnie? **"Ta mère"** Lui dit-il: Et puis qui? Demanda l'homme: **"Encore ta mère"**, dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) Et ensuite? Dit l'homme. **"Toujours ta mère"**, répéta le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) Et après elle? **"Ton père."**² Dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui).

Donc le fils doit bien plus de tendresse et d'amour envers sa mère qu'envers son père. Toutefois, l'épouse doit l'obéissance à son mari, avant ses parents. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: **"Au Jour de la Résurrection, il sera dit à la femme qui accomplit ses prières obligatoires, jeûne son mois (Ramadan), préserve sa chasteté et obéit à son mari, entre au Paradis par n'importe quelle Porte que tu voudras"**.³

¹ Hadith rapporté par Al-Hakim dans Al-Moustadrik (Le Conçu).

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

³ Hadith rapporté par Ahmad dans le recueil les dix auxquels le Paradis a été promis.

Les bénédictions qu'entraîne la piété filiale n'ont pas de limites. Le fidèle en profite en premier lieu dans le monde d'ici-bas et ensuite dans celui de l'au-delà. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous en donne un exemple et dit: *"Trois voyageurs marchaient lorsqu'ils furent surpris par un orage. Ils se réfugièrent dans une grotte. Un rocher se détacha de la montagne s'abattit devant la grotte et en obstrua l'entrée. Souvenez-vous de quelques bonnes actions que vous avez accomplies pour l'amour d'Allah, dit l'un d'eux, invoquez-les et priez le Seigneur.*

L'un d'eux commença par dire: Seigneur! Tu sais bien que j'avais un père et une mère âgés et des jeunes enfants. J'étais berger de profession. A mon retour, le soir, je trayais mes chammelles et je commençais par donner à boire à mes parents avant mes enfants. Il advint qu'un jour, j'ai mené paître mes bêtes assez loin. A mon retour mes parents étaient déjà couchés. J'ai traité comme d'habitude et je suis resté debout, près d'eux, attendant leur réveil, ne voulant pas les brusquer. Il m'était désagréable aussi de donner à boire avant eux à mes enfants qui pourtant criaient de faim à mes pieds. Je suis demeuré ainsi jusqu'à l'aube, mes parents se réveillèrent et burent leur lait. Seigneur! Si Tu sais que je me suis conduit ainsi pour Te plaire fais-nous une issue. La roche se dévia un

peu, mais ils ne purent sortir. Seigneur, dit le second, j'avais une cousine que j'aimais ardemment, aussi fort qu'un homme peut aimer une femme. Je me suis mis à la séduire mais elle refusa, jusqu'un jour dans une année de disette, la famine la poussa à venir chez moi. J'acceptai de lui donner 120 dinars à condition de jouir d'elle. Elle accepta, mais quand je m'apprêtais pour l'accouplement, elle me dit: Crains Allah, et sauvegarde ma virginité. Alors je me suis relevé malgré mon désir ardent et je lui ai laissé l'argent. Seigneur si Tu sais que je me suis conduit ainsi en quête de Ta Grâce, écarte pour nous ce rocher. Le rocher s'écarta un peu, mais sans toutefois permettre la sortie des hommes. Seigneur, dit le troisième, j'ai employé des ouvriers moyennant un salaire. Quand ils eurent terminé leur travail je leur présentai leur salaire, ils le prirent, à l'exception d'un seul homme qui laissa son dû et partit. J'ai fait fructifier ce salaire pendant des années si bien qu'avec son prix j'ai formé un troupeau de vaches, de chameaux et d'ovins avec leurs bergers. L'ouvrier revint un jour et me dit: Ô! Serviteur d'Allah, donne-moi mon salaire. Je lui dis: Tu vois tout ce bétail il t'appartient, va le prendre ainsi que leur berger. Te moques-tu de moi? Me dit-il: Mais non! Je ne me moque pas de toi, lui dis-je. Alors il en prit possession et partit.

*Seigneur si Tu sais que j'ai agi ainsi pour Te plaire écarte pour nous ce rocher. Le rocher finit par se déplacer et les voyageurs sortirent indemnes."*¹

Nous voyons comment la piété filiale a été prise en considération et leur servit auprès d'**Allah** pour les sauver d'une mort certaine.

Citons également une autre histoire pour souligner les droits du père sur son fils. Un homme se rendit auprès du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) pour se plaindre de son père. Il lui dit: Ô, Messenger d'**Allah**, mon père m'a pris mon argent. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: "*Amène-moi ton père*". L'Archange *Djibril* (Gabriel) descendit et dit au Prophète: **Allah** t'envoie le salut et te dit: Lorsque le vieillard viendra, demande-lui de te répéter ce qu'il s'est dit en lui-même et que ses propres oreilles n'ont pas entendues. Le vieil homme arriva et le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) le questionna: "*Pourquoi ton fils se plaint-il de toi? Veux-tu lui prendre son argent?*". Le père répondit: Questionne-le Ô, Messenger d'**Allah**. Est-ce que je le dépense sur moi-même ou sur une de ses tantes paternelles ou maternelles? Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: "*Laissons cela et dis-moi plutôt ce que tu t'es dit en toi-même et que tes oreilles n'ont pas entendus*". Le père dit: Par **Allah**, Ô

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de l'Embauche et de l'Ensemencement.

Messenger D'**Allah**! Ton Seigneur ne cesse de t'affermir pour que nous soyons assurés de la véracité de ta mission! Je me suis dit quelques vers dans mon cœur, que mes oreilles n'ont pas entendu. Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) lui dit: "**Récite, je t'écoute**".

Le père récita ces vers dont nous résumons le contenu: Je t'ai nourri alors que tu étais petit et adolescent. Tu abusais à ta guise de tout ce que je gagnais. Si, un soir, tu te couchais malade je demeurais éveillé sans pouvoir me reposer comme si c'était moi le malade et non toi. Je craignais la mort en sachant qu'elle est une vérité, car je voulais vivre pour te passer tes caprices. Puis lorsque tu grandis et que tu arrivas à l'âge où tu peux me soulager et réaliser mes rêves, ma récompense fut l'ingratitude et la brutalité, comme si tu étais mon bienfaiteur. Si au moins tu ne peux avoir les égards dus à ton père, accorde-moi ceux qui sont dus aux voisins en étant prévenant en me devant assistance. Or, même de ton argent, tu t'es montré avare.

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) tira le fils par le collet et lui dit: "**Toi et ton argent, vous appartenez à ton père**".¹

¹ *Hadith* rapporté par At-Tabarani dans les deux recueils le Moyen et le Petit.

Le Respect Des Liens Utérins

"Cilat Ar-Rahim"

Le "*Rahim*" ou "la matrice" est le lieu où le fœtus se développe. En langue arabe, ce terme "*Rahim*" s'applique également aux "Proches", ceux qui proviennent d'un même utérus comme les frères, les cousins, les cousines maternels et paternels, parce que la mère et la tante ont partagé le même utérus, ainsi que le père et l'oncle. Nous voyons donc comment les liens de parenté sont de degrés divers allant du plus proche au plus lointain des membres de la famille.

En Islam, l'importance des liens de parenté se place directement après la piété filiale. Dans la Sourate "An-Nisâ' " (Les Femmes) **Allah** nous a ordonné de Lui vouer un culte exclusif et de Lui obéir, puis d'obéir à nos parents et de respecter les liens utérins. **Allah** -*Glorie à Lui*- dit:

[Adorez Allah et ne lui associez personne. Soyez bons envers les parents et les proches...]¹ Ce qui prouve que nos proches parents ont des droits que nous devons leur rendre en ce monde. Ces droits se résument dans le fait de les traiter avec bonté, d'être bienfaisant avec eux,

¹ Sourate 4: "An-Nisâ'" (Les Femmes) v.36.

c'est-à-dire leur procurer tout le bien et éloigner d'eux tout mal, chacun selon ses capacités et ses moyens.

Ces liens diffèrent d'un parent à l'autre. Si le proche parent est dans le besoin, il faut lui fournir une aide financière. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: **"La charité faite à un nécessiteux est une simple charité, mais celle faite à un proche parent est à la fois une charité et une consolidation des liens de parenté."**¹ Si le proche parent est opprimé on l'assiste, on le défend contre celui qui a été injuste envers lui. S'il est malade on lui rend visite, on essaye d'alléger sa peine en le réconfortant afin qu'il garde l'espoir en la miséricorde de son Seigneur. On le soigne, on prend soin de sa famille durant sa maladie. S'il est égaré on l'incite à suivre le droit chemin, on le conseille, on le guide calmement avec amour et tendresse, sans rudesse en évitant de couper toute relation avec lui. Le *Coran* nous apprend que le Prophète d'**Allah Ibrahim** (Abraham) (salut sur lui) dit un jour à son père en l'incitant à suivre le Droit Chemin: **[Ô! Mon père, je crains que tu ne sois touché d'un châtiment du Tout Miséricordieux et que tu ne deviennes l'allié de Satan.]**² Mais, comme nous l'apprend le *Coran*, le père refusa de suivre les conseils

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la *Zakat*.

² Sourate 19: "Maryam" (Marie) v.45.

de son fils. Le Prophète d'**Allah** supporta avec patience le refus de son père et lui dit: **[Paix sur toi, j'implorerai mon Seigneur, pour qu'Il te pardonne, Il a toujours été généreux envers moi.]**¹

Plusieurs exemples sont cités dans le *Coran* pour nous montrer les diverses manières de consolider les liens familiaux. Si le Musulman doit être toujours affable et indulgent avec ses frères et ses amis, il doit l'être d'autant mieux avec ceux qui partagent avec lui des liens de parenté.

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) dit: "*Consolider le lien de famille avec un parent n'est pas être bienfaisant envers un parent qui nous traite bien, mais être bienfaisant envers un parent qui nous fait du tort*".²

Donc, rendre la pareille à un proche parent bienfaisant envers nous ne signifie pas nouer les liens de parenté. Pour arriver à atteindre ce degré, il faut renouer un lien qui a été rompu. D'ailleurs la plus grande noblesse de caractère consiste à pardonner l'offense, à se rapprocher de celui qui nous a abandonnés et à donner à celui qui nous a privé. Tel était le caractère du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) à qui **Allah** a recommandé une telle conduite en disant:

¹ Sourate19: "Maryam" (Marie) v.47.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

[Pratique le pardon, ordonne le bien et écarte-toi des ignorants.]¹

Le mot "*Rahim*" désigne la matrice de la femme et aussi l'origine des liens de parenté. Il vient du verbe "*Rahma*" qui signifie compassion, miséricorde. "*Ar-Rahmân*", Le Miséricordieux, est également un des attributs d'**Allah**. Tous ces mots ont la même racine. Dans un *Hadîth qudussy* (à thème divin), le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) rapporte ces paroles de Son Seigneur qui s'adresse au "*Rahim*" en tant que lien de parenté:

"Je t'ai créé avec Mes mains, j'ai dérivé ton nom du Mien, Je t'ai aussi rapproché de Moi. Je jure par Ma Gloire et par Ma puissance que Je m'attacherai à quiconque s'attache à toi, que Je couperai tout lien avec celui qui les rompt avec toi et que Je ne serai satisfait que lorsque tu le seras"²

Ce *Hadîth* prouve que les parents ont des droits qu'ils réclameront le Jour du Jugement Dernier, s'ils ne les obtiennent pas en ce monde. Il montre aussi que l'approbation d'**Allah** est tributaire de la satisfaction du *Rahim* (*matrice*) qui, à sa création, se suspendit au pied du Trône divin en implorant de n'être point rompu comme nous l'apprend ce *Hadîth* du Prophète (*Salut et*

¹ Sourate 7: "Al-A'râf " v.199.

² *Hadith* rapporté par Al-Hakim d'après Ibn Abbas (*Allah les agrée*).

bénédictio*n* sur lui): *"Lorsqu'Allah créa la matrice, elle s'accrocha au pied du trône, alors Allah lui demanda: "Que veux-tu?" Elle dit: "Ici c'est le lieu réservé à celui qui implore Ton secours afin de n'être point délaissé". Alors, Allah ~~Glorie~~ à lui- lui dit:"Oui, certes. Serais-tu satisfaite si Je m'attache à celui qui respecte les liens avec toi et si Je romps avec celui qui les rompt?"*¹

Le lien entre le serviteur et **Allah** est le fait d'être guidé par Lui et de mériter Sa Miséricorde. Quant à la rupture avec Lui, elle signifie qu'on a mérité Son courroux et Son Châtiment. Quel est celui d'entre nous qui peut supporter cela?!

A maintes reprises, le *Coran* signale l'importance des liens de parenté. En voici un exemple: lorsque *Moussa* (Moïse) (*salut à lui*) se mit en colère contre son frère Aaron, et lui reprocha d'avoir laissé son peuple adorer le veau, Aaron voulut attendrir son frère en lui rappelant leur lien de parenté. Il lui dit: **[Ô fils de ma mère! ne me prends ni par la barbe ni par la tête.]**²

Aaron ne s'est pas adressé à son frère en lui disant: "mon frère" mais en lui disant "fils de ma mère", ou plutôt mon frère utérin.

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bien-séance.

² Sourate 20: "Tâ-Hâ", V.94.

De même, lors de la prise de la Mecque, Oum Hani' fille de Abou Talib alla se plaindre au Prophète (Salut et bénédiction sur lui) de son frère Aly. Elle n'a pas dit "mon frère" ni "Aly" mais elle lui dit: Ô Prophète d'**Allah**, j'ai promis ma protection à un homme et le fils de ma mère prétend qu'il le tuera. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: **"Nous accordons notre protection à celui que tu protèges Oum Hani'."**¹

On raconte aussi que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) visita un jour sa fille Fatema et la trouva fâchée contre son mari qui avait quitté le foyer conjugal et s'était dirigé vers la mosquée. Pour attendrir le cœur de sa fille, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui rappela les liens de parenté et lui dit: **"Où est ton cousin?"** Elle répondit: Il s'est mis en colère contre moi, m'a quitté et n'a pas fait sa sieste. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) alla le chercher et le trouva endormi à la mosquée avec un pan de son vêtement retombant par terre et tout empoussiéré. Il lui nettoya la poussière et lui dit: **"Lève-toi le poussiéreux."** Ce surnom plut énormément à Aly qui, après cet incident, a toujours aimé s'entendre interpellé ainsi. Remarquons comment le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ne se mêla pas de l'objet de la dispute entre les époux et ne fit aucun reproche à son gendre.

¹ *Hadith* rapporté par Al- Boukhari dans le chapitre de la Prière.

Voici un autre exemple tiré du *Coran*: L'histoire du garçon qu'*Al-Khidr* (paix sur lui) avait tué. **Allah** -Gloire à Lui- dit dans le *Coran*: **[Nous avons donc voulu que leur Seigneur leur accordât en échange un autre plus pur et plus affectueux.]**¹

Ainsi **Allah** -Gloire à Lui- nous montre l'importance des droits des parents en disant:

[Les parents ont cependant priorité de droit les uns sur les autres, dans le livre d'Allah. Allah est l'omniscient.]²

Une des obligations envers les proches parents est de leur recommander de faire le bien et de leur interdire de faire le mal. Il est réprouvé de laisser son frère égaré loin d'**Allah** ou de voir ses proches commettre un péché sans les admonester par la raison, les conseils et les bonnes exhortations. **Allah** -Gloire à Lui- nous éclaire en disant: **[Ordonne à ta famille de faire la prière et fais la toi même régulièrement.]**³

Allah -Gloire à Lui- fait l'éloge d'*Ismâ'il* (Ismaël) (paix sur lui) en ces termes: **[Il recommandait à sa famille de s'acquitter de la prière et de faire l'aumône et il était satisfait auprès de son Seigneur.]**⁴

¹ Sourate 18: "Al-Kahf" (La Caverne) V.81.

² Sourate 8: "Al-Anfâl" (Le Butin) V.75.

³ Sourate 20: "Tâ-Hâ" V.132.

⁴ Sourate 19: "Maryam" (Marie) V.55.

Certains prétendent que les problèmes quotidiens, et les soucis les empêchent de contacter ou de visiter leurs proches. Prétexte peu valable, car les moyens de communication actuels, tels que le téléphone, le télégramme, le courrier, les fleurs à envoyer aux malades à domicile ou dans les cliniques, facilitent les contacts et permettent l'entretien des liens d'affection familiale qui unissent les cœurs et font durer les relations.

Par ailleurs, la rupture des liens de parenté ne peut être justifiée que dans le cas où le proche est libertin, pervers, méchant, refuse tout conseil et devient de plus en plus agressif et entêté si on se rapproche de lui. Dans ce cas, on a recours à la rupture tout en invoquant **Allah** de le guider et de lui pardonner. Nous en avons un exemple dans la conduite du Prophète d'**Allah**, *Ibrahim* (paix sur lui) qui dit à son père après avoir désespéré de le convertir: **[Paix sur toi, j'implorerai mon Seigneur pour qu'Il te pardonne, Il a toujours été généreux envers moi.]**¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Celui qui veut qu'Allah lui accorde la prospérité et allonge sa vie doit consolider les liens de parenté."***²

¹ Sourate 19: "Maryam" (Marie) V.47.

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des Liens.

La Prise En Charge Des Orphelins

"Réâyet Al-Yatime"

Pour l'être humain, l'orphelin est celui qui a perdu son père avant d'atteindre l'âge de la puberté. Chez les animaux c'est celui qui a perdu sa mère.

La prise en charge des orphelins est l'une des recommandations les plus importantes du Prophète (Salut et bénédiction sur lui). Il a promis les plus hauts degrés du Paradis à celui qui prend à charge un orphelin. Il a dit: ***"Moi et le tuteur de l'orphelin serons au Paradis, comme ceux-ci"*** Et il montra ses deux doigts, l'index et le majeur, unis.¹ Il a dit aussi: ***"Celui qui partage avec un orphelin Musulman, sa nourriture et sa boisson, Allah le fera entrer au Paradis sauf s'il a commis un péché impardonnable."***²

Or, on sait que l'association d'un autre Dieu à **Allah** est le seul péché impardonnable.

Il a dit également: ***"Celui qui subvient aux besoins de trois orphelins est semblable à celui qui passe la nuit en prière, jeûne le jour et s'en va brandir son épée pour la cause d'Allah. Nous serons lui et moi au"***

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le recueil des Ançar.

² *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Bienfaisance et des Liens de Parenté.

Paradis tels des frères tout comme ceux-ci." Et il joignit son index et son majeur.¹

Le *Coran* nous montre la gravité de mal traiter un orphelin, Il nous dit: **[As-tu vu celui qui renie la religion? Or, c'est celui qui rabroue l'orphelin et qui n'incite point à nourrir le nécessiteux.]**²

Allah -*Glorie à Lui*- gratifie son Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) et lui recommande en même temps de bien traiter l'orphelin, Il lui dit: **[Ne t'a-t-il pas trouvé orphelin? Alors il t'a donné asile?] [Quant à l'orphelin, ne l'opprime pas.]**³

Il -*Glorie à Lui*- a interdit en général de dévorer illicitement les biens d'autrui. Il dit: **[Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous; n'en versez pas une part aux juges dans le but de manger injustement une part des biens d'autrui, alors que vous le savez.]**⁴ En plus de cet avertissement général, **Allah** a spécialement mentionné les biens de l'orphelin, Il dit: **[Ceux qui mangent injustement les biens des orphelins en fait mangent du feu dans leurs ventres et ils brûleront en Enfer.]**⁵

¹ *Hadith* rapporté par Ibn Majah dans le chapitre de la Bienséance.

² Sourate 107: "Al-Ma'ûn" (L'Ustensile) V.1et 2.

³ Sourate 93: "Ad-Duhâ" (Le Jour montant) V.6 et 9.

⁴ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.188.

⁵ Sourate 4: "An-Nisâ" (Les Femmes) V.10.

Les Compagnons du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) terrifiés, veillèrent à la séparation de leurs propres biens de ceux des orphelins à leur charge. Ce qui généra de gros problèmes et beaucoup de difficultés, tout en bloquant les capitaux des orphelins sans investissement. Quelques Compagnons demandèrent au Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) s'ils pouvaient investir cet argent dans le commerce pour faire fructifier le capital et le multiplier. **Allah** -*Gloire à Lui*- révéla ceci: **[Et ils t'interrogent au sujet des orphelins. Dis: "Faire ce qui est bien pour eux est la meilleure des actions. Et si vous les mêlez à vous, après tout, ce sont vos frères". Allah sait distinguer celui qui sème la corruption de celui qui fait le bien.]**¹

Allah -*Gloire à lui*- avertit les tuteurs des orphelins en ces termes: **[Et donnez aux orphelins leurs biens, n'y substituez pas le mauvais au bon. Ne mangez pas leurs biens avec les vôtres: C'est un grand péché.]**²

Allah -*Gloire à Lui*- a ordonné aux tuteurs des orphelins d'accorder la protection à leurs pupilles et de prendre soin de leur éducation physique, morale et spirituelle. Ils doivent faire fructifier leur argent, puis leur remettre la totalité de leurs biens à leur majorité. Le tuteur doit tester la raison de l'orphelin et l'avertir contre ceux qui

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.220.

² Sourate 4: "An-Nisâ' "(Les Femmes) V.2.

voudraient abuser de ses biens en profitant de son jeune âge. Mais que faire si le tuteur est dans le besoin? Dans ce cas, la loi lui permet de toucher un salaire en échange de sa gérance des biens et de leur fructification. Par contre, **Allah** *-Gloire à Lui-* recommande au tuteur riche de diriger les biens de l'orphelin bénévolement. Il dit:

[Et éprouvez les orphelins. Lorsqu'ils atteignent la majorité et que vous sentez chez eux le bon sens alors remettez-leur leurs biens. Ne mangez pas ceux-ci en gaspillage et dissipation à un point exorbitant. Quiconque est aisé, qu'il s'abstienne d'y toucher par charité! S'il est pauvre, alors qu'il en prenne modérément. Et, lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins. Allah suffit pour évaluer cela.]¹

On raconte qu'un homme alla se plaindre au Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* de la dureté de son cœur. Le Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* lui dit: ***"Si tu veux attendre ton cœur, caresse la tête d'un orphelin et nourrit un pauvre."***²

Il *(Salut et bénédiction sur lui)* dit également: ***"Quand l'orphelin pleure, le Trône du Créateur tremble. Allah -Gloire à Lui- dit alors à Ses anges: Ô! Mes anges quel est celui qui a fait pleurer cet orphelin dont j'ai enseveli le père dans la poussière? Les anges répondent: Ô Allah, Tu es***

¹ Sourate 4: "An-Nisâ' " (Les Femmes) V.6.

² *Hadith* rapporté par Ahmad dans le recueil des Prolifiques.

l'Omniscient! Allah leur dit: Je vous rends témoins, Ô! Mes anges, que celui qui le consolera et le satisfera Je lui donnerai satisfaction le Jour du Jugement Dernier."¹ Et encore: "***Celui qui héberge un orphelin et pourvoit à ses besoins trouvera un refuge contre l'Enfer le Jour du Jugement Dernier. Celui qui caresse la tête d'un orphelin, une bonne action lui sera inscrite pour chaque cheveux, un nombre égal de péchés lui sera annulé et il sera haussé d'un nombre égal de degrés."***²

"Celui qui prend à sa charge la nourriture et la boisson d'un orphelin, tant qu'il en a besoin, aura pour récompense le Paradis."³

On raconte que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit un jour à ses Compagnons: "***Voulez-vous que je vous indique les plus graves péchés?"*** Ô oui dirent les Compagnons. "***C'est, dit-il, l'association d'un autre Dieu à Allah, la magie, l'homicide commis injustement, l'usure, le gaspillage des biens de l'orphelin, la fuite du champ de bataille, l'accusation des femmes mariées, chastes et croyantes."***⁴

¹ *Hadith* rapporté par Abou Naïm d'après Omar Ibn Al-Khattab (Allah l'agrée).

² *Hadith* rapporté par Al-Bouhaïqi dans les branches de la Foi.

³ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le recueil des Basreyines.

⁴ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Conseils.

Encore il dit: *"Celui qui héberge un orphelin de parents Musulmans, jusqu'à ce qu'il en soit dispensé, recevra certes en récompense le Paradis."*¹

Il a dit aussi: *"Celui qui caresse la chevelure d'un orphelin par compassion, recevra un bienfait pour chaque cheveu que sa main aura touché."*²

On raconte également que le Prophète (ﷺ) dit un jour: *"La meilleure maison des Musulmans est celle où est hébergé un orphelin et où il est traité avec bonté, la pire des maisons des Musulmans est celle où est hébergé un orphelin et où il est maltraité."*³

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le recueil des Bassreyines.

² *Hadith* rapporté par Ibn Al-Moubarak d'après Thabet Ibn Al-Ajlane.

³ *Hadith* rapporté par Ibn Majah dans le chapitre de la Bienséance.

L'Aide Accordée Aux Pauvres

"Réâyet Al-Fouqara' "

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: *"Allah -Gloire à Lui- a inspiré à Moussa ce qui suit: Ô Moussa! Parmi mes serviteurs il y a celui à qui Je donnerai le Paradis intégralement s'il me le demande, mais à qui Je refuserai la plus insignifiante parcelle des biens de ce monde s'il me la demande. Ce fait n'est pas un signe de son manque de valeur chez Moi, mais Je voudrais lui réserver mes faveurs dans l'au-delà. Je le protège du monde d'ici-bas comme le berger protège ses brebis des pâturages nuisibles... Ô Moussa! Je n'ai pas fait que les pauvres aient recours aux riches parce que mes trésors sont trop étroits, ni que Ma miséricorde leur manque, mais j'ai prévu pour les pauvres une part dans l'argent des riches qui les passe de la demande.... J'ai voulu éprouver les riches pour voir comment ils se dépêchent pour secourir les pauvres en leur donnant une part de leur argent... Ô Moussa, si les riches assistent les pauvres Je parachèverai pour eux Mes bienfaits et Je leur rendrai au décuple en ce monde chaque bonne action! Ô Moussa, sois pour le pauvre un trésor, pour le faible un refuge et pour l'opprimé un sauveur. Si tu fais cela, Je serai Ton compagnon*

dans les difficultés, Ton intime partenaire dans ta solitude et Je te protégerai nuit et jour."¹

Ce *Hadith* nous montre que la richesse et la pauvreté sont entre les mains d'**Allah**. Le riche n'a aucun mérite d'avoir eu ses biens, le pauvre n'est nullement fautif pour le manque de biens. Le Seigneur éprouve les riches par les pauvres et vice versa, pour voir si le riche est reconnaissant et verse la part due au pauvre, et si le pauvre est satisfait ou envieux.

Allah -*Glorie à Lui*- a assigné la subsistance avant la création des humains. Parmi les serviteurs d'**Allah** il y a celui à qui la richesse convient. Si **Allah** le prive, il devient corrompu tandis qu'un autre devient vicieux si **Allah** l'enrichit. Mais, si les riches versent aux pauvres la *Zakat* (l'aumône obligatoire) comme **Allah** l'exige, il n'y aura sur la terre ni pauvre ni indigent. Il a prévu, dans les biens des riches, ce qui dispense les pauvres. Il a créé les créatures, les a recensées, a distribué la subsistance et n'a oublié personne. Pour certains, Il attribue des moyens de vivre directement: à travers un métier, l'agriculture ou autres. Le reste des gens subsistent grâce à l'aumône et à la générosité des riches. Donc celui qui ne verse point son aumône prescrite ressemble à celui qui vole au pauvre son argent, en le

¹ *Hadith* rapporté par Ibn An-Najjar d'après Anas Ibn Malek.

dénuant de son droit. **Allah** lui réclamera ce dû le Jour où l'argent n'aura aucune valeur tandis qu'Il *-Gloire à Lui-* loue les gens qui payent ce droit en disant:

[Ils ont une part reconnue sur leurs biens pour le mendiant et le privé.]¹

Allah confirme ces droits des pauvres dans les biens des riches en disant: **[Croyez en Allah et en Son Messager, et dépensez de ce dont Il vous a donné la lieutenance. Ceux d'entre vous qui croient et dépensent [pour la cause d'Allah] auront une grande récompense.]²**

Les biens appartiennent donc à **Allah** et le riche n'en est que le gérant. Sans aucun doute il sera interrogé et jugé par Son Seigneur, s'il n'accomplit pas la tâche qui lui a été attribuée. De plus, comme châtiment, il sera privé de ses biens en ce monde. **Allah** *-Gloire à Lui-* dit: **[C'est vous qui êtes appelés à dépenser vos biens dans le chemin d'Allah; mais il y a des avares parmi vous. Celui qui est avare le fait à son propre détriment; Allah est le riche, alors que vous êtes les nécessiteux. Si vous tournez le dos, Il vous remplacera par un autre peuple et ces gens ne vous ressembleront pas.]³**

¹ Sourate 70: "Al-Ma`ârij" (Les Voies d'Ascension) V.24 et 25.

² Sourate 57: "Al-Hadîd" (Le Fer) V. 7.

³ Sourate 47: "Mohammed" V. 38.

Abou Dharr (Allah l'agrée) nous raconte que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Ceux qui accumulent les richesses sont ceux qui auront le moins de rétribution le Jour du Jugement Dernier; sauf celui qui prend le bien qu'Allah lui a attribué et le dépense à droite et à gauche, en recul ou en avance et qui l'emploie à faire le bien."***¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous montre l'utilité de l'argent en ces termes: ***"Le fils d'Adam dit: Mon argent! Mon argent! Mais, Ô fils d'Adam, est-ce que le profit de cet argent pour toi consiste en autre chose que ce que tu manges et digères ou en ce que tu portes et use ou en ce que tu donnes en aumône et réserve aux bonnes œuvres?"***² C'est comme si l'argent n'était utile que s'il était dépensé pour les pauvres. Autrement, il est gaspillé et perdu.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous dit encore: ***"Le Fils d'Adam, son argent, son fils et son action sont comme un homme avec trois compagnons. Le Premier, son argent, lui dit: Je te suis jusqu'à ce que ton âme soit saisie et je te quitte. Le deuxième, son fils, lui dit: Je te suis jusqu'au tombeau ensuite je te quitte. Le***

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des *Hadiths* émouvants.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de l'Ascétisme.

troisième, son action, lui dit: Je suis avec toi que tu sois mort ou vivant''¹

Il a dit également: *"Malheureux est l'esclave du dinar, malheureux est l'esclave du dirham, malheureux est l'esclave de ses biens, il est heureux tant qu'il reçoit, sinon, il est mécontent, qu'il tombe et retombe et s'il est piqué par une épine, qu'il ne trouve personne pour la lui retirer."*²

Il a dit aussi: *"Le fils d'Adam vieillit et deux choses grandissent avec lui: l'espoir de longévité et l'amour de l'argent."*³

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) met en évidence la fonction de l'argent, ainsi que l'amour et l'avidité de l'homme pour le collecter. Il (Salut et bénédiction sur lui) nous dit:

Allah -gloire a Lui- dit dans un *Hadith qudussy*: **“J'ai créé l'argent pour que le fils d'Adam accomplisse la prière et donne l'aumône. Si le fils d'Adam possédait une vallée d'or il aurait espéré en avoir une deuxième; s'il en avait deux il aurait espéré avoir la troisième, rien n'assouvit l'ambition du fils d'Adam sinon la poussière et Allah accepte le repentir de celui qui se repent.”**⁴

¹ *Hadith* rapporté par Al-Bouhaïqi dans les branches de la Foi.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la lutte pour la cause et l'Avancement.

³ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la *Zakat*.

⁴ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le chapitre des Ançar.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) était extrêmement généreux, Anas -Allah l'agrée- nous raconte que:

Depuis que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) avait reçu la Révélation il ne refusait aucune demande à personne... Un homme dans le besoin se rendit auprès de lui et le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ordonna de lui donner une grande part de la *Zakat* (l'aumône obligatoire). L'homme retourna vers sa tribu et leur dit: Ô! Mes gens, embrassez l'Islam; Mohammed offre des donations comme celui qui ne craint pas la pauvreté.¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) encourageait son peuple à donner aux pauvres et disait: *"Le généreux est proche d'Allah, proche des gens, proche du Paradis, loin de l'Enfer... Tandis que l'avare est éloigné d'Allah, éloigné des gens, éloigné du Paradis et proche de l'Enfer... Un analphabète généreux est pour Allah préférable à un érudit avare."*²

Allah -Gloire à Lui- promet aux donateurs de leur multiplier leurs richesses, Il dit: **[Tous les biens que vous distribuez généreusement, votre Seigneur vous les remplace, Il est le meilleur des donateurs.]**³

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le chapitre des Prolifiques.

² Hadith rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens de parenté.

³ Sourate 34: "Saba" V.39.

Vu l'importance de la générosité envers les pauvres, **Allah** a exigé que l'expiation de quelque parjure consiste à nourrir dix pauvres ou à les vêtir. Il dit: **[Allah ne vous tient pas rigueur des serments proférés à la légère, mais Il tiendra compte de ceux que vous faites avec détermination. En cas de parjure, vous l'expiez en donnant à manger à dix pauvres de ce dont vous-mêmes vous nourrissez les vôtres, ou en leur procurant des vêtements ou en affranchissant un esclave. Quiconque n'en aura pas les moyens, accomplira un jeûne de trois jours.]**¹

Allah *-Sloite à Lui-* a exigé aussi la nourriture des pauvres en réparation expiatoire pour celui qui tue le gibier alors qu'il est en état de sacralisation. Il dit:

[Croyants! Abstenez-vous de tuer le gibier une fois que vous êtes en tenue consacrée de pèlerin. Quiconque parmi vous en tue délibérément, qu'il se rachète alors par quelque bête du troupeau, semblable à ce qu'il a tué -et dont jugeront deux des vôtres, gens intègres- ce sera comme une offrande que l'on fait parvenir à la *Ka'aba*, ou bien par une expiation en nourrissant des pauvres, ou par l'équivalent en jours de jeûne. Cela, afin qu'il goûte la conséquence de son acte.]²

¹ Sourate 5: "Al-Mâ'ida" (La Table servie) V.89.

² Sourate 5: "Al-Mâ'ida" (La Table servie) V.95.

La nourriture aux pauvres remplace également le jeûne pour expier beaucoup de fautes commises, telles que le "Zihar"¹

Allah -Gloire à Lui- a dit: **[A quiconque n'en a pas les moyens est prescrit un jeûne de deux mois consécutifs avant tout rapport. Enfin, s'il ne peut jeûner, il devra nourrir 60 indigents.]**²

De même la nourriture aux pauvres, remplace le jeûne pour celui qui est incapable de jeûner. **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[A ceux qui ne peuvent jeûner qu'avec difficulté, il incombe en expiation, la nourriture d'un pauvre. Et si quelqu'un fait plus, c'est bien, pour lui, mais il est mieux pour vous de jeûner, si vous le saviez.]**³

Une des actions salutaires le Jour du Jugement Dernier sera d'avoir donné de la nourriture aux pauvres pour l'amour d'**Allah**, comme le *Coran* nous le dit: **[Nous ne vous nourrissons que pour l'amour d'Allah; Nous n'attendons de vous ni récompense ni gratitude. Nous redoutons, de la part de notre Seigneur, un Jour qui sera sombre et lugubre. Allah, les a protégés des maux de ce Jour-là et les recevra dans la splendeur et la joie.]**⁴

¹ *Le Zihar*: c'est répudier sa femme en l'assimilant à toute personne interdite en mariage telle que la mère, la fille, la soeur

² Sourate 58: " Al-Mujâdalah " (La Discussion) V.3 et 4.

³ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.184.

⁴ Sourate 76: "Al-Insân" (L'Homme) V.9, 10, et 11.

Le fait de nourrir les pauvres est un moyen sûr qui mène aisément au Paradis, comme ce *Hadith* nous le montre:
"Ô vous les gens! Répandez le salut, offrez la nourriture, maintenez les liens de parenté, accomplissez les prières pendant que les gens dorment, vous irez au Paradis en paix".¹

¹ *Hadith* rapporté par Ibn Mâdjah dans le chapitre de la Nourriture

Les Rapports De Bon Voisinage

"Hosne Al-Djiwâr"

Allah *-Gloire à Lui-* dit: [Adorez Allah et ne lui associez rien. Traitez avec bonté vos pères et mère, vos proches, les orphelins, les pauvres, le voisin apparenté, le voisin étranger, le collègue, le voyageur et les esclaves. Allah n'aime pas ceux qui sont orgueilleux et fiers.]¹

Ce verset expose plusieurs sortes de relations de voisinage: il y a le voisin proche avec qui on a des liens de parenté, le voisin dont la maison est contiguë à la nôtre, le compagnon provisoire de route, ou le voisin qui partage avec nous un moyen de transport. **Allah** exige de notre part d'être bienfaisant envers tous ceux-là. Le verset se termine par une conclusion qui nous fait sentir que le fait d'être malfaisant avec son voisin, ou de lui causer du tort, ne peut venir que d'un orgueilleux, altier dont le cœur est plein de mépris pour autrui.

Le Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* a recommandé dans plusieurs *Hadiths* de conserver de bons rapports de voisinage, il dit:

¹ Sourate 4: "An-Nisâ' " (Les femmes) V.36.

"L'archange Gjibril (Gabriel) ne cessait de me recommander le voisin si bien que je crus qu'il allait lui assigner une part de la succession."¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) prévient de faire du tort au voisin, Il dit: ***"Je jure par Allah qu'il n'est point croyant, je le jure par Allah! Je le jure par Allah!"*** Mais qui donc? Lui demanda-t-on? Il dit: ***"Le voisin dont on redoute la méchanceté."***²

On rapporte qu'un homme alla trouver le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui dit: Ô Messager d'Allah, une telle jeûne le jour, fait généreusement l'aumône, prie jour et nuit mais tourmente ses voisins. ***"Elle ira en Enfer"*** répliqua le Prophète (Salut et bénédiction sur lui)³

Par ailleurs, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) met en évidence que le croyant doit s'informer de l'état de son voisin, qui a plus droit à sa bienveillance et à ses soins. Il nous dit: ***"Celui qui s'endort rassasié alors que son voisin a faim et qui le sait, n'a pas cru en mon message."***⁴

Ce qui chagrine, c'est que de nos jours, certaines gens ne respectent pas cela, font des actes qui déplaisent à Allah et à Son Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et font du tort

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

² Hadith rapporté par Al- Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

³ Hadith rapporté par Ahmad.

⁴ Hadith rapporté par At-Tabarani dans le Grand Recueil.

à leurs voisins par différents moyens sans considération envers leurs sentiments ou leurs conditions. Nous citons par exemple: L'utilisation de haut-parleurs en différentes occasions (cérémonies, mariages ou autres), ce qui porte préjudice au malade, au vieillard, à celui qui passe sa nuit en actes d'adoration ou encore à l'étudiant. D'autres haussent la musique des cassettes de leurs autos si biens qu'ils dérangent les passants et les autres conducteurs; ou bien ils conduisent trop rapidement en effrayant les piétons, sans ce soucier des personnes âgées ou des autres autos.

Ils jettent les ordures par la fenêtre et nuisent aux voisins par les odeurs fétides et la propagation des insectes nuisibles. D'autres encore épient leurs voisins pour révéler leurs défauts et leurs imperfections.

Tout ceux-là seront exposés à la colère d'**Allah** et privés de l'intercession du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*). Ils perdent leurs bonnes actions -s'ils en ont- sinon les péchés de ceux qu'ils ont offensés seront ajoutés aux leurs. De plus, ils subiront dans ce monde des châtements d'après ce que nous apprend le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*): ***"Celui qui nuit à autrui, Allah se chargera de lui nuire, celui qui cause des difficultés à autrui Allah se chargera de lui causer des difficultés"***¹

¹ *Hadith* rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre des Jugements.

Il est dit que le Prophète *Dawoud* (David) (salut sur lui) invoquait son Seigneur en ces termes:

Ô **Allah!** Préserve-moi d'un voisin qui, s'il voit un de mes bienfaits, le dissimule, et s'il voit un de mes méfaits, le divulgue. Dans ses supplications (Salut et bénédiction sur lui), il disait:

"Ô Allah! Préserve-moi d'un voisin malfaiteur dans ma résidence sédentaire parce que le voisin nomade s'en va."

Il faut observer une conduite saine: en empêchant ses enfants de se vanter d'avoir des jouets, des vêtements neufs ou des fruits, devant les enfants des voisins qui ne peuvent pas en acheter. Il faut aussi les empêcher de prendre avec eux à l'école ce qui peut éveiller l'envie de ceux qui sont privés et qui, de plus, les rend eux-mêmes vaniteux et orgueilleux. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a également défendu d'indisposer son voisin par l'odeur d'une viande grillée, sans en offrir à son voisin ou l'inviter à sa table. Le bon Musulman se montre déférent envers son voisin et lui rend service. On raconte qu'Abou Hanifa An-No'man¹ avait un voisin cordonnier qui passait toute la soirée à s'enivrer en chantant avec une voix discordante cette chanson:

¹ Un des quatre chefs des écoles jurisprudentielles.

"Ils m'ont perdu et n'ont pas connu ma valeur
Je pouvais les défendre en un jour de guerre
En surveillant les frontières".

L'Imam endurait avec patience toute cette gêne, sans dévoiler le secret de son voisin et son mauvais caractère. Un jour, le cordonnier fut arrêté et conduit en prison. Le soir, *l'Imam* attendit en vain la voix et le bruit. Il s'informa et, apprenant ce qui était arrivé à son voisin, Il intercèda en la faveur du cordonnier qui fut relâché. A son retour, *l'Imam* prit le cordonnier par la main et lui dit: Est-ce que nous t'avons perdu, Ô jeûne homme? L'homme plein de honte, tout confus par la conduite de *l'Imam*, se repentit, s'orienta vers le droit chemin et devint bon Musulman.

La Réconciliation Entre Les Gens

"Al-Eslah Bayn An-Nasse"

La réconciliation entre les gens est parmi les recommandations d'Allah -Gloire à Lui- et Son Prophète. C'est un principe très important pour que les *Musulmans* deviennent des frères. Elle vise à dissiper la perversité, la haine et l'animosité entre les hommes. Allah -Gloire à Lui- dit: **[Craignez Allah et réconciliez ceux qui sont en contradiction et obéissez à Allah et à son Prophète si vous êtes croyants.]¹**

Allah -Gloire à Lui- ordonne également de réconcilier entre eux les groupes et les sectes. Il dit: **[Si deux groupes de croyants entrent en lutte armée, employez-vous à les réconcilier. En cas d'agression injustifiée de l'un des deux groupes envers l'autre, tournez alors vos armes contre l'agresseur, jusqu'à ce qu'il revienne à la loi d'Allah. Une fois que le groupe agresseur se soumet, vous rétablirez la concorde entre eux en toute justice. Vous veillerez à être impartiaux, Allah aime ceux qui le sont.]²**

¹ Sourate 8: "Al-Anfâl" (Le Butin) V.1

² Sourate 49: "Al-Hudjurât" (Les Appartements) V.9.

Donc, la réconciliation est recommandée, même si cela mène au combat, mais à condition de juger équitablement, d'éviter les passions et de ne pas avoir de penchant pour un genre, une race ou une tribu et à condition de viser dans tout cela la satisfaction d'**Allah**.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Secours ton frère dusse-t-il être oppresseur ou opprimé!**". Ils lui demandèrent: Nous savons comment le secourir quand il est opprimé mais comment le faire quand il est oppresseur. "**En l'empêchant d'opprimer les autres, c'est cela le secourir**"¹. Répliqua-t-il.

Bien que le mensonge soit tout à fait proscrit, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) l'a autorisé dans le cas de la réconciliation entre les gens. Il dit: "**Le menteur n'est pas celui qui réconcilie deux adversaires en rapportant des paroles de bien à chacun d'eux.**"²

Tout cela souligne l'importance de la réconciliation entre les gens, car **Allah** -Gloire à Lui- dit: [**Les croyants sont des frères. Faites donc régner la paix entre vos frères et craignez Allah peut-être vous atteindrez la miséricorde.**]³ C'est donc un ordre divin de faire régner l'entente et de dissiper l'aversion et l'animosité entre les gens afin de ne pas être parmi ceux qu'**Allah** a ainsi

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari.

³ Sourate 49: "Al-Hudjurât" (Les Appartements) V.10.

décrits: **[Vous les croyez unis alors que leurs cœurs sont séparés. Ce sont en effet des gens qui ne raisonnent point]**¹

Dans ce même contexte, **Allah** nous dit sur le rétablissement de l'entente entre les époux: **[Si vous craignez une rupture entre les deux conjoints vous dépêchez auprès du couple deux arbitres l'un pris dans la famille de l'époux et l'autre de la famille de son épouse. Si l'un et l'autre (des deux arbitres) envisagent sincèrement la réconciliation, Allah rétablira l'entente dans le ménage. Allah est Omniscient et Informé.]**²

Il dit aussi: **[Si une femme craint de son époux rudesse ou indifférence, nul grief à leur faire s'ils procèdent entre eux à une forme de réconciliation, car la réconciliation est un bien.]**³

Toute obéissance à **Allah** est récompensée et rétribuée. Comme la réconciliation des adversaires est recommandée, celui qui l'applique sincèrement dans le but de plaire à **Allah**, sera donc rétribué et récompensé.

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) dit un jour à ses Compagnons: ***"Voulez-vous que je vous indique ce qui élève en degrés plus que le jeûne, la prière et***

¹ Sourate 59: "Al Hashr" (Le Rassemblement) V14.

² Sourate 4: " An-Nisâ" (Les Femmes) V.35.

³ Sourate 4: " An-Nisâ" (Les Femmes) V.128

l'aumône?" Volontiers! Dirent les Compagnons. Il dit:
*"Le rétablissement de l'entente entre les gens, car la
discorde entre eux est du rasage, je ne vous parle pas
du rasage des cheveux, mais, du rasage de la
religion."*¹

Il est évident que l'adversité et le désaccord entre les gens engendrent la haine et l'agressivité et mène ensuite les adversaires à la médisance, la calomnie, la raillerie, les insultes et les outrages qui sont comptés parmi les grands péchés qui nuisent à la religion de l'homme.

Allah -*Glorie à Lui*- nous dit: **[ne vous moquez pas les uns des autres! Ceux qui sont raillés valent parfois mieux que leurs persifleurs. Que les femmes non plus ne s'invectivent pas entre elles. Celles qu'on dénigre valent peut-être mieux que leurs railleuses. Ne vous calomniez pas, ne vous donnez pas de sobriquets outrageants, de telles perversions s'allient mal avec la foi que vous professez. Ceux qui ne s'en repentiront pas seront des injustes avérés.]**² Les affaires peuvent se brouiller de façon à arriver au tribunal ou encore à s'emparer injustement des biens d'autrui ou de recourir au faux témoignage et de finir ses jours en guettant son adversaire et en complotant contre

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la description du Jour de la Résurrection.

² Sourate 49: "Al-Hudjurât" (les Appartements) V.11.

lui. Un sage dit: Si les gens avaient de la compassion les uns envers les autres, les juges se reposeraient et chaque frère dormirait satisfait de son frère humain.

L'animosité peut engendrer la haine et la rancœur de père en fils et fait naître le désir de vengeance. Les gens s'entretuent par vengeance, le sang innocent coule sans faute commise ni culpabilité.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Lorsque deux Musulmans se rencontrent avec leurs épées pour s'entretuer, l'assassin et l'assassiné iront en enfer**". Pourquoi l'assassiné? lui répondit-on? (L'assassin le mérite). "**Parce qu'il voulait tuer son frère!**"¹ Répondit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui).

Allah -Gloire à Lui- nous indique le mérite de la réconciliation entre les gens: il nous décrit ainsi ceux qui s'y évertuent: **[la plupart de leurs entretiens ne comportent rien de bon, sauf la parole de celui qui ordonne une aumône, ou un bien notoire, ou une réconciliation entre les hommes. Nous donnerons bientôt une récompense sans limites à celui qui agit ainsi avec le désir de plaire à Allah.]**²

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous montre le comportement que doit suivre sa communauté, il nous dit: "**Les croyants ont de l'amour, de la compassion et**

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Foi.

² Sourate 4: "An-Nisâ' " (Les Femmes) V.114.

de la sollicitude les uns pour les autres. Ils sont comparables au corps vivant. Quand un de ses organes se plaint d'un mal, tout le corps répond par la fièvre et l'insomnie."¹

Il nous dit également: *"Il n'est pas permis au Musulman de s'abstenir de parler à son frère plus de trois jours. Ils se rencontrent et se tournent le dos, le meilleur est celui qui, le premier, adresse la parole à l'autre."*²

Il nous signale de même que le fait de semer la discorde entre les gens est considéré parmi les grands péchés qui ruinent leur auteur. C'est la calomnie que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous a conseillé d'éviter.

Il est à remarquer que l'animosité qui naît d'habitude entre les gens n'a pour cause que l'amour de ce monde et la rivalité. Sentiments qui engendrent l'envie, la haine, et la rancune et la rancune. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous en avertit en disant: *"Ne rompez pas vos relations, ne vous tournez pas le dos, ne vous détestez pas, ne vous enviez pas les uns les autres et soyez frères, Ô serviteurs d'Allah."*³

¹ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre des liens de parenté.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre des liens de parenté.

³ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

Lorsque la méfiance règne entre les gens, la nation s'affaiblit, se disperse et les cœurs se séparent. Arrivée à ce stade, la nation se minimise aux yeux de ses ennemis qui s'activent à la réduire à l'impuissance. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous a mis en garde et nous a avertis en disant: ***"Vous êtes non loin d'une époque où toutes les nations s'associeront contre vous, comme les affamés s'associent sur leur jatte"***. Les Compagnons répondirent: A cause de notre minorité en ce temps, Ô Prophète d'Allah? ***"Non, répondit-il, au contraire à cette époque vous serez nombreux, mais vous serez comme les écumes du torrent, Allah ôtera la crainte des cœurs de vos ennemis et lancera dans vos cœurs la faiblesse"***. Les Compagnons demandèrent: Qu'est-ce que la faiblesse, Ô Prophète d'Allah? Il dit: ***"L'attachement à la vie terrestre et la crainte de la mort."***¹ Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit vrai, car l'attachement au monde terrestre est la source de tout vice.

Avant l'émigration du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) à Médine la tribu des "Aws" et celle des "Khazradj" étaient en hostilités et en guerres permanentes. Les Juifs profitaient de la situation pour amasser l'argent, construire de nombreuses forteresses comme celles de

¹ Hadith rapporté par Abou Dawoud et Ahmad.

"Khaïbar", de "Qouraïza" et de "Bani An-Nadir" et prédominer à Médine. Avec cette guerre qui consommait toute leur énergie le nombre d'Arabes diminuait, l'esprit de vengeance s'installait entre eux et causait leur perte et celle de leurs enfants. Le nombre de veuves et d'orphelins croissait, leurs ressources matérielles diminuaient et leur expulsion devenait ainsi plus aisée.

Mais lorsque le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) émigra à Médine, **Allah** -Gloire à Lui- ouvrit le cœur des Médinois à l'Islam et unifia les hommes. Le *Coran* leur rappelle ce fait: **[Il a uni leurs cœurs par une affection réciproque, si tu avais dépensé tout ce que la terre contient, tu n'aurais pas uni leurs cœurs par une affection réciproque; mais Allah a suscité entre eux cette affection, il est Puissant et Juste.]**¹

Allah -Gloire à Lui- leur recommanda de s'attacher fermement à son pacte. Il leur a rappelé son bienfait envers eux et les a prévenus contre la désunion, Il dit: **[attachez-vous tous fortement au pacte d'Allah, ne vous divisez pas; souvenez-vous des bienfaits d'Allah: Allah a établi la concorde en vos cœurs; vous êtes, par sa grâce, devenus frères alors que vous étiez des ennemis, les uns pour les autres. Vous étiez**

¹ Sourate 8: "Al-Anfâl" (le Butin) V.63.

au bord d'un abîme de feu et il vous a sauvés. Voici comment Allah vous explique ses signes peut-être serez-vous bien dirigés.]¹

Nous souhaitons qu'**Allah** *-Gloire à Lui-* unisse les cœurs des Musulmans, pour leur faire tirer profit des leçons de l'histoire et leur faire savoir que tout ce qui a atteint la communauté islamique, comme faiblesse, impuissance et division n'est que le résultat de leurs désaccords et leurs rivalités en cette vie terrestre. Si les Musulmans se consultent mutuellement, s'accordent entre eux et unissent leurs cœurs, leurs efforts seront couronnés de succès, leurs ennemis n'oseront jamais convoiter leurs biens, ni s'approprier ou piller leurs terres.

¹ Sourate 3: "Al-'Imrân" (la famille d'Imran) V. 103.

La Fraternité Dans L'Amour D'Allah

"Al-Oukhouwwa Fi Allah"

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Le Musulman est le frère du Musulman, il n'a ni le droit de le léser, ni de le trahir, ni de le mépriser."***¹

Il (Salut et bénédiction sur lui) a fraternisé entre "Al-Ançar" (les alliés) et "Al-Mouhadjirîn" (les émigrés), cette fraternisation était si parfaite qu'Allah l'a mentionnée dans le noble *Coran*: Il a loué les actes des Ançar qui ouvrirent à la fois leurs cœurs et leurs foyers à leurs frères émigrés, Il a dit: **[Ceux qui ont devancé et se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux et donnent la préférence aux autres, fussent-ils eux-mêmes dans la gêne. Bienheureux sont ceux qui se gardent de l'avarice.]**²

Cet altruisme était l'expression d'un amour, d'une volonté réelle et d'un choix délibéré. Les alliés ont partagé leurs biens, leur logis et leurs terres avec leurs frères émigrés. En voici un exemple que nous citons ici, Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) avait fraternisé entre 'Abd Ar-Rahman Ibn 'Awf (émigré) et Sa'd Ibn Ar-Rabi'a (allié). Sa'd dit à 'Abd Ar-Rahman: J'ai deux épouses,

¹ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la bienfaisance et des liens.

² Sourate 59: " Al Hashr" (Le Rassemblement) V.9.

regarde-les. Je te cède, celle qui te plaît, je la répudie puis lorsque son délai de viduité aura expiré tu l'épouseras. Voici mes biens, je les partage avec toi. A quoi 'Abd Ar-Rahman répondit: Qu'**Allah** bénisse tes biens et tes épouses, mais guide-moi vers le marché. Sa'd lui indiqua le marché de Médine où il s'y rendit pour vendre et acheter. Il en retourna peu après avec du beurre et du lait caillé.

Les histoires sur l'altruisme et l'amour entre les alliés et les émigrés sont innombrables. Le *Coran*, nous montre que la fraternité qui unit deux êtres dans l'amour d'**Allah** est permanente et éternelle. **Allah** -Gloire à Lui- nous dit: **[Les amis, ce jour là, seront ennemis les uns des autres; à l'exception des pieux.]**¹

Ce verset nous fait sentir que tout amour dans ce monde est éphémère et peut changer en inimitié le Jour du Jugement Dernier, à l'exception de l'amour en **Allah**. Il est dit que: Tout ce qui est pour **Allah** est durable et prolongé. Tout ce qui est pour tout autre que lui est temporaire et partagé. Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) dit: **"Chaque homme suit la religion de son ami, que chacun veille à choisir celui qu'il prend pour ami."**²

Le *Coran* nous rapporte les paroles des hommes qui ne se sont pas aimés par amour pour **Allah**. Qui -Gloire à Lui-

¹ Sourate 43: "Az-Zoukhrof" (L'Ornement) V.67.

² *Hadith* rapporté par Ahmad

dit: **[Hélas! Si j'avais suivi l'exemple du Messenger!... Malheur à moi! Hélas comme je regrette d'avoir pris un tel pour ami!... Il m'a égaré après que le Rappel m'est parvenu. Satan est le grand tentateur pour l'homme.]**¹

Le Jour du Jugement Dernier toute relation et tout lien de parenté seront coupés: **Allah** -*Soire à Lui*- dit:

[Lorsqu'on soufflera dans la Trompette, il n'y aura plus de généalogie parmi eux.]²

Tout lien d'amitié et d'amour seront également rompus:

[Aucun ami chaleureux ne s'enquerra d'un ami.]³

Ce jour là, chacun ne se préoccupera que de lui-même sans trouver personne pour le consoler de ses soucis ou lui tenir compagnie: **[Et au Jour de la Résurrection chacun d'eux se rendra seul, auprès de Lui.]**⁴

Mais, parmi eux, il y aura ceux dont le Créateur dit:

[Ceux qui croient et présentent les bonnes actions, le Très Miséricordieux leur réservera de l'amour.]⁵

Donc, l'amour et l'affection seront réservés uniquement à ceux qui se sont aimés et auront fraternisé pour l'amour d'**Allah**. En effet, parmi les sept qui seront

¹ Sourate 25: "Al Furqâne" (Le Discernement) V.27, 28 et 29.

² Sourate 23: "Al-Mu'minûne" (Les Croyants) V.101.

³ Sourate 70: "Al-Ma'ârij" (Les Voies d'Ascension) V.10

⁴ Sourate 19: "Maryam" (Marie) V.95.

⁵ Sourate 19: "Maryam" (Marie) V.96.

abrités à l'ombre du Trône divin le jour du Jugement Dernier, deux hommes qui se sont aimés, réunis ou séparés pour l'amour d'**Allah**.

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) a dit en parlant de ceux qui se sont aimés pour **Allah** et la rétribution et les faveurs qui les attendent et qui leur sont exclusivement réservées:

"Parmi les serviteurs d'Allah, il y a ceux qui ne sont ni des Prophètes ni des martyrs mais qui pourtant suscitent l'envie de ses derniers". Mais qui sont-ils? Lui demandèrent ses Compagnons. *"Ce sont, Ceux qui s'aiment en Allah, se réunissent et se rendent visite à cause de Lui, sans qu'aucun lien de parenté n'existe entre eux, ni aucun intérêt matériel. Par Allah, leur visage est tout lumière et ils sont assis sur des tribunes de lumière; ils sont exemptés de la peur et du chagrin qui frappent les gens."* Dit-il¹, puis il récita: [En vérité, les alliés d'Allah n'ont pas lieu de s'alarmer, ni ne doivent éprouver d'affliction.]²

Il a rapporté ces paroles d'**Allah** *Glorie à Lui* dans un *Hadith qudussy*: "Mon amour a été assuré à ceux qui s'aiment pour Moi qui se lient pour Moi, qui se conseillent pour Moi, qui se visitent pour Moi, qui se sacrifient pour Moi... Ils sont assis sur des tribunes

¹ *Hadith* rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre des Transactions.

² Sourate 10: "Yûnus" (Jonas) V.62

de lumière que leur envient les Prophètes, les saints et les martyrs."¹

Malgré l'importante gratification qu'elle entraîne la fraternisation en **Allah** est facile à réaliser. Le Musulman s'en acquitte par soumission à son Seigneur, en quête de Sa Grâce. Il aime son frère par amour pour **Allah**. Il est sincère avec lui, lui porte conseil, le préfère à lui-même, le défend contre toute médisance, lui rend visite en cas de maladie et implore **Allah** en sa faveur. Tous ces actes ne lui coûtent rien; pourtant ils font régner la cordialité et l'entente entre les êtres. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: **"Si un homme aime un autre homme qu'il l'informe de cet amour."**² D'après Anas: Un homme en visite chez le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) vit un passant et dit: Ô Prophète, j'aime cet homme! Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui répondit: **"Va l'en informer."** L'homme alla vers celui qu'il aimait et lui dit: Je t'aime par amour pour **Allah**. L'autre lui répondit: Moi aussi, je t'aime pour la même raison.³

La stimulation de l'amour est demandée, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: **"Offrez-vous des cadeaux, vous vous aimerez."**⁴

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le recueil des Ansar.

² Hadith rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de la Bienséance.

³ Hadith rapporté par Ahmad dans le recueil des Prolifiques.

⁴ Hadith rapporté par Al-Boukhari.

Il (Salut et bénédiction sur lui) a ordonné de saluer les Musulmans connus ou inconnus, il a dit à ce sujet: *"Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, vous n'entrerez au Paradis que lorsque vous deviendrez croyants et vous ne serez croyants que lorsque vous vous aimerez. Voulez-vous que je vous indique comment y parvenir? Répandez le salut parmi vous"*¹. Il a dit encore: *"Lorsque deux Musulmans se rencontrent, et que l'un d'entre eux commence par saluer, le mieux aimé par Allah est celui qui est le plus affable avec l'autre. Lorsqu'ils se donnent une poignée de main, Allah fait descendre sur eux cent parts de Miséricorde, quatre-vingt-dix-neuf parts pour celui qui a commencé par adresser le salut et une seule part pour celui qui le rend."*²

L'amour des pieux et la recherche de leur compagnie sont bénéfiques pour celui qui les pratique, en ce monde et en celui de l'au-delà. Dans ce monde, il profite de leur enseignement et suit leur exemple. S'il invoque **Allah** ils l'encouragent, s'il oublie de le faire ils lui rafraîchissent la mémoire. Il a été dit: l'homme est semblable à celui qu'il prend pour compagnon. Dans l'au-delà, le Prophète

¹ *Hadith* rapporté par Abou Dawoud.

² *Hadith* rapporté par Al-Bazzar d'après Omar Ibn Al-Khattab (Allah l'agrée).

(Salut et bénédiction sur lui) dit: **"Dans la vie future, l'homme sera avec celui qu'il aura aimé."**¹

La fraternité dans l'amour d'**Allah** a ses obligations dont la plus importante est de défendre son frère contre toute médisance même si ce qui est dit est vrai. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit un jour à ses compagnons:

"Savez-vous ce qu'est la médisance? Allah et Son Prophète sont mieux renseignés que nous, répondirent-ils. "La médisance, dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) c'est le fait de dire de votre frère ce qu'il déteste entendre". Mais si ce que nous disons de lui est vrai? Demandèrent les Compagnons. **"Si ce que vous dites de lui est vrai", dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui), c'est une médisance; sinon, c'est une calomnie abominable."**²

La médisance est un péché très grave, et le fait de ne pas défendre son frère, l'est autant, car le silence signifie l'approbation des paroles entendues. A ce sujet le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: **"Celui qui repousse une médisance au sujet de son frère, Allah repoussera le Feu loin de son visage au Jour de la Résurrection."**³

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienveillance.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens de parenté."

³ Hadith rapporté par At-Tirmizi.

Et encore: *"Il n'y a point de Musulman qui ne trahisse un autre Musulman dont la dignité est bafouée, sans qu'Allah ne l'abandonne dans une situation où il aurait vraiment besoin d'être soutenu. Par contre, il n'y a point de Musulman qui ne secoure un autre dans une circonstance où l'on porte atteinte à son honneur et à sa dignité, sans qu'Allah ne le soutienne lorsqu'il désire lui-même être défendu."*¹

Cette fraternité dans l'amour d'**Allah** exige la sauvegarde du frère, de son honneur, de ses biens et interdit de médire de lui, de le voler, de le trahir, de le menacer, de ne pas satisfaire sa demande -si l'on en a la possibilité- et de lui porter conseil.

Il est formellement prohibé à un Musulman de porter atteinte à tout ce qui touche un autre Musulman, à savoir: Son sang, ses biens et son honneur. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: *"Il n'est autorisé à personne de terroriser un Musulman."*² Il a dit aussi: *"Allah promet de ne pas éviter les terreurs du Jour de la Résurrection à celui qui aura effrayé un croyant"*³

Nos pieux ancêtres ont dit également: *"Celui qui lance un regard malveillant à son frère Musulman -sans raison valable- Allah se chargera de le terroriser le*

¹ Hadith rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de la Bienséance.

² Hadith rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de la Bienséance.

³ Hadith rapporté par At-Tabarani dans le Recueil Moyen.

Jour du Jugement Dernier.¹ Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: ***"Celui qui prend part à l'homicide d'un Musulman -même par une demi parole- rencontrera son Seigneur le Jour Dernier en ayant ceci inscrit sur son front: Privé de la miséricorde d'Allah."***² Il a dit aussi: ***"Si les habitants des cieux et de la terre se rassemblent pour tuer un croyant, Allah les fera tous entrer en Enfer."***³ Il a dit également: ***"Celui qui s'approprie injustement un empan de terre d'un Musulman, verra cet empan -Le Jour Dernier- encercler son cou avec une chaîne allongée jusqu'à la septième profondeur terrestre."***⁴ Enfin: ***"Celui qui brandit son arme contre nous n'appartient pas à notre communauté."***⁵

¹ *Hadith* rapporté par At-Tabarani dans le Grand Recueil.

² *Hadith* rapporté par Ibn Majah dans le chapitre de du Prix du Sang.

³ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi.

⁴ *Hadith* rapporté par dans le chapitre par Mouslim dans le chapitre de la Conduite.

⁵ *Hadith* rapporté par dans le chapitre par Al-Boukhari dans le chapitre du Prix du Sang.

Les Droits Conjugaux

"Hoqouq Az-Zawdjaine"

Allah *-Sloize à Lui-* a fait à l'homme la grâce de lui créer un compagnon du même genre que lui. Il devient l'intime auprès duquel il trouve sa quiétude et, par leur mariage, ils perpétuent l'espèce humaine.

Ensuite viennent les enfants, qui sont les bijoux de la vie terrestre et tout ce qui nous est de plus cher. Devenu grand, l'enfant aidera son père dans sa vieillesse, conservera son nom et le soutiendra dans toutes les difficultés de la vie. Après sa mort, l'enfant vertueux fera des prières pour lui et demandera à **Allah** de lui accorder Son pardon. Les enfants sont les fruits du mariage et lorsque l'union est heureuse ils grandissent dans un milieu vertueux. Ils seront indemnes de complexes, de maladies psychologiques et de vices de caractère.

Allah *-Sloize à Lui-* a fixé le genre de rapports entre les époux, Il a dit: **[... c'est un signe de lui que d'avoir créé pour vous des épouses, issues de vous-mêmes, auprès desquelles vous vous délassiez. Il a suscité entre vous et elles affection et bonté.]**¹ **Allah** rappelle à l'homme que la sérénité, la tendresse et la compassion

¹ Sourate 30: "Ar-Rûm" (Les Romains) v.21.

sont les fondements d'une vie conjugale heureuse. Toutefois, pour que le bonheur règne, le *Coran* et la *Sunna* ont dessiné les moyens qui y mènent.

Ce verset est un exemple des ordres d'**Allah** -Gloire à Lui- à ce sujet: **[Vivez avec elles en bon rapport, si vous éprouvez de l'aversion contre elles, il se peut que vous éprouviez de l'aversion contre une chose où Allah a placé un grand bien.]**¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: **"Le meilleur d'entre vous est celui qui se conduit le mieux envers sa femme, et je suis le meilleur d'entre vous envers les miens."**²

Il a dit également: **"Les croyants à la foi la plus accomplie sont ceux à la meilleure moralité et les plus affables envers leurs épouses."**³ Au cours du pèlerinage de l'adieu, il (Salut et bénédiction sur lui) a dit: **"Veillez à bien traiter les femmes, elles sont telles des prisonnières chez vous. Vous n'avez droit à rien d'autre de plus, à moins qu'elles ne commettent quelque péché prouvé. Si elles le font, boudez-les dans la couche et allez même plus loin. Si elles vous obéissent, ne cherchez pas alors à leur nuire. Certes vous avez des droits sur vos femmes, tout comme elles en ont sur vous. Elles ne doivent pas recevoir ou introduire chez vous des gens**

¹ Sourate 4: "An-Nisâ" (les Femmes) v.19.

² *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre des Vertus.

³ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Foi.

*que vous n'appréciez pas. De votre côté, vous devez vous acquitter de leur nourriture et de leur habillement"*¹

A réfléchir à la création de la femme d'une côte d'Adam, le plus proche organe du cœur... On dirait que c'est ici son endroit naturel de son mari, dans son cœur pour qu'il la traite avec tendresse, amour et bienveillance.

Si la femme était créée de la tête de l'homme, elle aurait été son esprit intellectuel qui le conduirait et le commanderait. Si elle était créée de sa main il se serait servi d'elle pour battre ou pour gagner son pain. Si elle était créée de son pied il l'aurait piétinée, humiliée et méprisée. Mais elle fut créée du plus proche endroit du cœur pour qu'elle soit la source des sentiments généreux et des émotions agréables. Donc, il faut comprendre que l'homme est l'origine et la femme une branche. Il représente le tout et elle représente la partie. Mais, nous savons que le tout ne peut subsister qu'avec toutes ses parties dont chacune à son tour dépend de l'origine. C'est pour cette cause qu'**Allah** *-Gloire à Lui-* a donné l'autorité aux hommes sur leurs femmes en disant: **[...les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de la préférence qu'Allah leur a accordée sur elles; et**

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de l'Allaitement.

à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien.]¹

Cette autorité doit être comprise dans son sens exact. Il n'est pas question d'orgueil, de force ou de terrorisme, mais c'est la responsabilité du souverain envers ses sujets... La responsabilité du tronc de l'arbre envers ses tiges. Car il est évident que le tronc est robuste, stable dans la terre. Il absorbe l'eau et la nutrition pour la procurer aux tiges qu'il porte et qui subsistent par son existence et se conservent grâce à lui.

La responsabilité de l'homme commence en choisissant son épouse, ce choix dont le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a fixé sa base en disant: ***"Quatre critères commandent le choix d'une épouse: sa beauté, sa fortune, son lignage et sa foi. Recherche donc celle qui a la foi; puisses-tu tomber dans le dénuement s'il en est autrement!"***²

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a indiqué les qualités requises de l'épouse en disant: ***"La meilleure épouse est celle qui te réjouit quand tu la regardes, se conforme à ton ordre et préserve aussi bien ton honneur que tes biens quand tu t'absentes."***³

¹ Sourate 4: "An-Nisâ" (les Femmes) V. 34.

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de l'Allaitement.

³ *Hadith* rapporté par dans le chapitre par Ibn Majah dans le chapitre de du Prix du Sang.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) rectifia plusieurs conceptions de la "*Jahiliyah*"¹ et de ses coutumes. Durant cette époque-là les hommes arabes enterraient leurs filles vivantes (à leur naissance par crainte de la honte), se montraient ingrats envers leurs mères, héritaient les épouses du père décédé parmi les legs et en disposaient à leur guise. Les filles étaient naturellement déshéritées des biens de leurs pères et l'homme était cruel envers sa femme. Il la frappait méchamment et reprenait la dot en lui faisant le chantage de l'accuser d'adultère. La polygamie était permise sans limite et sans aucun prétexte.

Celui qui suit la *Sunna* du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et sa vie avec ses épouses trouve le modèle exemplaire de la bonne compagnie, de la tendresse, de la douceur et de la bonté. C'est lui qui surnomma les femmes "*Al-Qawarîr*" (les gobelets de verre). On raconte à ce sujet que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) au cours d'un de ses voyages était accompagné d'un chamelier à la voix mélodieuse. L'homme avait entrepris une chanson au rythme rapide, et les chameaux réjouis de la beauté de la voix du chamelier, pressaient le pas. Le Prophète (Salut et

¹ Le mot "*Jahiliyah*" en arabe ne signifie pas simplement la période anti-islamique mais aussi la période de l'ignorance, du paganisme et du libertinage.

bénédictio*n* sur lui) demanda qui était le chamelier, on lui répondit que c'était "Angachah" un jeune homme éthiopien. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: **"Malheur à toi Ô Angachah! Ralentis le ton, sois bienveillant à l'égard des "Qawarîr"** (désignant par ce mot les femmes qui pouvaient tomber de sur les chameaux et être cassées tellement elles sont délicates)¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) entra une fois chez Aïcha (Allah l'agrée) et demanda: **"Est-ce que vous avez de la nourriture?"** Elle lui répondit: Je jure par celui qui t'a envoyé que nous n'avons que du vinaigre! Il lui dit: **"Quelle bonne chose que le vinaigre pour y tremper son pain!"**²

Il mangea plaisamment sans critiquer ou dédaigner la nourriture.

Du temps de la "Jahiliyah" les hommes ne partageaient pas avec leurs épouses une même couche, mais le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous enseigna que l'homme partage la couche avec sa femme et plus encore la même couverture.

Auparavant, les hommes s'isolaient de leurs femmes lorsqu'elles étaient en état de menstruation. Ils ne partageaient pas leur nourriture et ne s'asseyaient pas auprès d'elles. La mère des croyants Aïcha (Allah l'agrée) nous

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre des Boissons.

révèle un des aspects du comportement du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et nous dit: Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) pouvait embrasser une quelconque de ses épouses durant son jeûne, puis elle sourit.¹

Elle nous décrit aussi les occupations auxquelles se livrait le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) chez lui, et dit: Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) aidait son épouse et lorsque l'heure de la prière arrivait, il sortait pour l'accomplir.² Elle nous dit aussi que: Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) réparait ses sandales, rapiécail ses habits et donnait à boire au chameau.³

Oum Salamah (Allah l'agrée) nous raconte qu'un jour pendant qu'elle était allongée à côté du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) elle constata sa menstruation. Elle dit: Je me suis retirée et je me suis revêtue des habits que je portais à cette occasion. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) me demanda: "*Qu'as-tu? Tu as eu ta menstruation?*" Je lui répondis: Oui. Puis je me suis glissée à côté de lui sous la couverture.⁴

Aïcha (Allah l'agrée) dit: Je me lavais en même temps que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) de la même cuvette pour nous purifier de la *Djanaba* (rapport sexuel). Pendant

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Jeûne.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de l'Appel à la prière.

³ *Hadith* rapporté par dans Ahmad dans le recueil des Ansar.

⁴ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Jeûne.

ma menstruation, il m'ordonnait de mettre un pagne puis il me prenait dans ses bras. Pendant sa retraite il sortait sa tête et je la lui lavais bien que je fusse en cycle menstruel.¹

Un jour de fête, des Abyssins jouaient avec leurs lances dans la mosquée et Aïcha (Allah l'agrée) voulut les regarder. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) s'assit sur le pas de la porte de sa chambre tandis qu'elle s'appuyait sur son dos et se mit à regarder les joueurs de dessus ses épaules. Ils demeurèrent un certain temps jusqu'à ce que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: "**Ô Aïcha, cela te suffit-il?**" Je répondis: Oui. "**Pars alors.**" Me dit-il.²

L'anecdote de sa perte de son collier est bien connue, et comment le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ordonna à l'armée toute entière d'attendre jusqu'à l'apparition du collier. L'eau était épuisée et le Seigneur avait révélé les versets de *At-Tayammum* (les ablutions à sec).

Malgré que son père Abou Bakr As-Seddiq (Allah l'agrée) le lui reprochât, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ne lui adressa aucune parole.

Le bon comportement du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) avec ses épouses ne se limitait pas à l'une d'elle, il les traitait toutes de la bonne manière. Même avant sa mission, lorsqu'il avait épousé Khadîdja (Allah l'agrée) qui le

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Menstruation.

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Vendredi.

devançait de quinze ans tandis que lui était dans toute la force de l'âge, il n'a jamais consenti à lui joindre une autre épouse jusqu'à sa mort. Il ne cessa jamais d'invoquer son souvenir et d'offrir des cadeaux aux amies de Khadîdja, si bien que Aïcha (Allah l'agrée) en éprouvait une jalousie mordante malgré qu'elle ne l'ait jamais connue. Elle nous raconte ainsi ce qui se passa une fois: Je n'ai jamais été jalouse d'aucune des femmes du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) comme je le l'étais de Khadîdja bien que je ne l'eusse jamais connue. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) parlait d'elle sans cesse et quand il abattait un mouton, il en réservait toujours une large part aux amies de Khadîdja. Je lui dis: Il semble qu'il n'y ait pas eu au monde d'autres femmes que Khadîdja. Il se mit aussitôt à m'énumérer ses incomparables qualités et à dire: ***"Elle était... et elle était... et j'ai eu mes enfants d'elle."***¹ Et lorsqu'un jour Aïcha (Allah l'agrée) lui dit: **Allah** ne t'a-t-Il pas donné mieux qu'elle pour la remplacer? Il répondit: ***"Non! Allah ne me l'a pas remplacée avec une femme meilleure qu'elle, car elle a cru à ma mission quand les gens m'accusaient de mensonge, elle m'a consolé avec son argent quand les gens refusaient de le faire et Allah***

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Vertus.

m'a pourvu d'elle des enfants tandis qu'avec les autres femmes j'en ai été privé."¹

Nous voyons comment sa fidélité pour Khadidja dura toute sa vie, malgré sa disparition.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) avait l'habitude de passer la nuit impartialement à tour de rôle, chez chacune de ses femmes. Lorsqu'il tomba malade juste avant sa mort, il a voulu être soigné chez Aïcha (Allah l'a agréée). Terrassé par son mal, il répétait: "**Chez qui d'entre vous serai-je demain? Chez qui d'entre vous serai-je demain?**"² Ses femmes comprirent son désir et lui accordèrent l'autorisation de demeurer chez Aïcha (Allah l'a agréée). On le transporta chez elle et il y trépassa au jour où il devait y être naturellement. Elle dit à ce sujet: Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) trépassa chez moi, en mon jour, sa tête reposait entre mon menton et ma poitrine et le Seigneur unit ma salive³ et la sienne, à sa mort, son dernier jour sur la terre.⁴

Les exemples que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) donna de son bon comportement envers ses épouses sont innombrables. C'est lui qui dit à 'Abdillah Ibn Amr:

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le recueil des Ansar

² Hadith rapporté par Al Boukhari

³ Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) avant sa mort regarda le *siwak* avec lequel il se curait. Aïcha sentit qu'il le voulait, mais sentant qu'il était dur, elle le ramollit avec sa salive. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) s'en servit puis expira.

⁴ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Batailles.

"Jeûne et romps le jeûne, dors et veille car tu as des devoirs envers ton corps, tes yeux et ta femme."¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) donna beaucoup de conseils aux époux, pour jouir d'une vie heureuse et tranquille. Il donna également beaucoup de conseils aux épouses, pour accomplir leurs devoirs envers leurs époux, leur procurent la bonne compagnie, l'affection, la tendresse, gardent leurs biens et élever leurs enfants. Il annonça la bonne nouvelle et la grande rétribution à celles qui obéiront à ces ordres. On raconte que pendant que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) était assis parmi ses Compagnons, une femme nommée Asmâ' bent Yazid Ibn As-Sakane se présenta vers lui et lui dit: Ô Messager d'**Allah!** Par mon père et ma mère, je suis l'ambassadrice des femmes auprès de toi et je donnerai ma vie pour toi. Toutes les femmes sont d'accord pour ce que je viens dire. Le Seigneur t'a envoyé pour nous tous, les hommes et les femmes, nous croyons en ta mission et en ton Seigneur. Et nous, le groupe des femmes, nous sommes réduites à demeurer dans vos maisons, confinées et retenues là-dedans. Nous satisfaisons vos désirs sexuels et nous portons vos enfants. Et vous les hommes, vous avez des privilèges plus que nous. Vous assistez aux vendredis et aux

¹ *Hadith* rapporté par Al Boukhari dans le chapitre du Mariage.

prières en commun, vous visitez les malades, vous accompagnez le convoi funèbre, vous accomplissez un pèlerinage après l'autre, et plus que tout cela, la lutte pour la cause d'**Allah** -qu'Il soit honoré et glorifié-. Si l'un de vous part pour le petit ou le grand pèlerinage ou pour le combat, nous préservons vos biens, nous élevons vos enfants et nous filons vos habits. Nous ne partageons pas avec vous la rétribution qui vous sera accordée? Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) tourna son visage tout entier vers ses Compagnons et leur dit: "***Avez vous entendu une élocution de femme meilleure que celle-ci pour s'informer de sa religion?***" Ils lui répondirent: Ô Messager d'**Allah** nous n'avons jamais cru qu'une femme pouvait avoir un raisonnement pareil...! Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) s'adressa à la femme et lui dit: "***Retourne Ô bonne femme et apprends à celles qui te dépêchèrent que la femme qui recherche la satisfaction de son mari et recherche à lui plaire (dans sa mise) aura une rétribution équivalente à tout ce que tu as cité pour les hommes.***" La femme s'en alla en poussant des cris de joie et en répétant: **Allahou Akbar, Allahou Akbar (Allah est plus grand, Allah est plus grand).**¹

¹ Hadith rapporté par Al-Bouhaiqi dans les branches de la Foi.

La conduite des femmes des Compagnons du Prophète (Salut et bénédiction sur lui), "les *Sahabiyates*", celles qui ont été éduquées en suivant le bon comportement du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) fut d'une droiture impeccable envers leurs maris. On ne peut dénombrer les exemples mais il nous suffit de citer ici une seule anecdote à propos de la mère de Anas Ibn Malek (Allah l'a agréé).

Anas a dit que sa mère Oum Soulaïm (qui s'était mariée à Abou Talha après la mort du père de Anas) avait eu un enfant qui était tombé malade. La maladie s'était aggravée et l'enfant pleurait tellement qu'il perdait son souffle. Une fois qu'Abou Talha était sorti pour la mosquée et durant son absence l'enfant décéda. Oum Soulaïm couvrit l'enfant puis se farda, se parfuma et mit sa meilleure parure pour son mari. Lorsque ce dernier rentra et demanda des nouvelles de son fils, elle l'informa qu'il était plus calme qu'avant. Elle a eu recours aux allusions (pour ne pas mentir) car en effet l'enfant était calme, et elle ne lui apprit pas sa mort. En revanche, elle lui prépara le repas et eut un rapport charnel avec lui. Après avoir constaté qu'il a été rassasié, elle lui dit: Ô Abou Talha! Si des gens prêtaient une chose à d'autres gens pour en profiter, ces derniers auraient-ils le droit de la retenir sans la leur rendre? Certainement pas, répondit-il. Elle lui dit: Essaie de mériter la rétribution d'**Allah** pour la mort de

ton fils qu'**Allah** nous avait donné en emprunt. Il dit: Nous sommes à **Allah** et c'est vers lui que nous retournerons. Il maîtrisa sa colère, sortit vers la mosquée où il rencontra le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et l'informa de la mort de son fils. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui demanda: "*As-tu eu des rapports conjugaux avec ta femme cette nuit?*". Oui, répondit Abou Talha. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) sourit et lui dit: "*Seigneur faites que leur nuit soit bénie.*"¹ La femme tomba enceinte, mit au monde un garçon qui plus tard fut un savant vertueux père de neuf garçons qui apprirent le **Coran** par cœur et propagèrent la science dans tous les horizons. La prédiction du Prophète a été réalisée et son invocation "*Seigneur! Que leur nuit soit bénie*"² fut exhaussée.

Toutefois un certain nombre d'hommes ont la mauvaise habitude de jurer de répudier leur femme pour la moindre des choses. Pour contraindre un convive à manger par exemple ou pour vendre, acheter ou forcer une personne à passer la nuit chez lui... Ceci les expose à l'irréparable car leurs femmes peuvent être ainsi divorcées par leur parjure sans le savoir. Le péché incombera à l'homme qui mènera une vie illicite et

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad, Al-Boukhari et Mouslim.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari.

engendrera ainsi des enfants illégitimes qui seront la cause de sa torture dans sa vieillesse.

Ainsi, le mari qui menace sa femme sans cesse de divorce commet un péché. Non seulement il contrevient à la *Sunna* du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) mais en plus il est jugé faible de personnalité. Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) n'a jamais juré de répudier une de ses épouses pour la contraindre à commettre ou délaisser un certain acte. Lorsque ses épouses s'associèrent contre lui pour lui demander de leur augmenter leur pension, il se fâcha contre elles, se retira et se livra à la retraite dans la mosquée. Puis, son Seigneur lui ordonna de demander à ses épouses de choisir entre une vie ascète en compagnie du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*), dans le but de plaire à **Allah**, ou de s'écarter de lui et jouir des avantages terrestres. Toutes ses épouses choisirent sa compagnie pour recevoir la grande rétribution qu'**Allah** leur a réservée. **Allah** révéla à ce sujet: **[Prophète! Dis à tes épouses! Si vous cherchez la vie du monde et son faste, je vous accorderai une indemnité honorable et vous donnerai un congé gracieux. Si vous recherchez Allah, son Prophète et la demeure dernière sachez qu'Allah a préparé une récompense**

sans limites pour celles d'entre vous qui font le bien.]¹

Aussi, nous faut-il signaler que la femme qui demande à son mari le divorce, sans prétexte valable, commet un péché envers elle-même et encoure la colère de son Seigneur.

Lorsqu'une femme demande le divorce pour essayer de tester l'amour de son mari à son égard, celle-là est jugée ignorante et joue avec le feu. La demande incessante du divorce poussera son mari à satisfaire sa demande. Il la répudiera et elle le regrettera tout le long de sa vie.

L'épouse qui ne répond pas au désir sexuel de son mari et le laisse passer la nuit mécontent d'elle, est maudite par les anges jusqu'au matin. Toutefois, il faut que chaque mari sache que le défaut de caractère le plus détesté par l'épouse est l'avarice. Il doit se montrer généreux à son égard, par son argent, sa tendresse et lui réserver une partie de son temps car elle a besoin de son affection et de sa compagnie comme lui a besoin de la sienne. Il est de bon usage que l'époux s'embellisse pour son épouse comme il souhaite qu'elle s'embellisse en sa présence.

Les deux époux veilleront à garder la bonne entente dans leurs relations et spécialement en ce qui concerne

¹ Sourate33: "Al-Ahzâb" (Les Coalisés) V.28, 29.

l'éducation des enfants. Il convient de mettre les enfants à l'abri de tout conflit ou dispute entre les parents. Si ceux-ci sont en désaccord, ils doivent s'habituer à le discuter à huis-clos pour en trouver la solution, sans que leur désaccord ne dépasse leur chambre à coucher.

Les deux conjoints éviteront réciproquement de se plaindre à autrui, de révéler leurs secrets à leurs familles, à leurs amis ou à leurs voisins. Il est infiniment interdit au mari de décrire sa femme ou de décrire son comportement au lit ou de citer ses défauts moraux ou physiques à quiconque.

Les Compagnons du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) et leurs femmes (*Allah les agréa*) conseillaient leurs filles lorsqu'elles se mariaient et leur donnaient tous les bons avis pour qu'elles puissent vivre heureuses avec leurs maris. Ils ordonnaient à leurs filles de se mettre au service de leurs maris et de se dévouer à eux, ce que nous ne constatons plus de nos jours. Nous citons quelques exemples de ces conseils:

Un homme s'est fiancé avec une jeune fille et lorsque la date du mariage fut fixée, la mère Omamah bent El Harith attira l'attention de sa fille sur ses devoirs envers son mari. Les recommandations de la mère mettaient en évidence les fondements de la vie conjugale heureuse. Elle lui dit:

Ô ma fille! Si le conseil était donné pour un surplus de politesse, je ne te l'aurais pas donné, mais c'est un rappel pour le distrait et une aide pour le sage. Si une femme, à cause de la richesse de ses parents ou à cause de leur grand attachement à elle, peut se dispenser d'un mari, tu seras la première à t'en dispenser; mais les femmes sont créées pour les hommes et pour elles les hommes sont créés. Ô ma fille! Tu sors du nid où tu as grandi pour te rendre dans une couche qui t'est inconnue, auprès d'un conjoint qui t'est étranger. Désormais, il représentera pour toi l'autorité et le pouvoir. Sois pour lui une servante, il sera pour toi un esclave rapide à te servir. Maintiens pour lui dix qualités il sera pour toi un trésor: La première et la deuxième sont la soumission consentante, l'écoute et l'obéissance; la troisième et la quatrième: Sois pleine d'égards pour sa vue et son odorat de façon que, de toi il ne voit que de belles choses et ne sente que des odeurs agréables; la cinquième et la sixième: Sois attentive à son temps de sommeil, et à celui de sa nourriture de façon que son sommeil ne soit jamais perturbé, que sa faim soit toujours assouvie.. Car la fréquence de la faim irrite et le sommeil agité rend nerveux; la septième et la huitième: Garde ses biens, surveille ses serviteurs et ses enfants. Pour une bonne gérance des biens il faut agir selon le bon sens tandis qu'envers les enfants il faut agir

avec circonspection; la neuvième et la dixième: Ne désobéis jamais à ses ordres, ne dévoile jamais son secret car si tu lui désobéis tu encourras sa colère et si tu dévoiles son secret tu t'exposeras à sa rancune; puis, ne le contrarie jamais et s'il est attristé, ne manifeste pas de la joie, de même s'il est heureux ne montre pas ta tristesse. 'Abdillah Ibn Ja'far Ibn Abou Taleb a ainsi conseillé sa fille: Evite la jalousie car c'est la clef du divorce, évite les reproches, ils causent la rancune. Utilise le "*Kohl*" c'est le fard le plus charmant et l'eau est le meilleur des parfums. Abou Ad-Darda' dit à sa femme: Si tu me trouves en colère apaise-moi et si je te trouve en colère je t'apaise; sinon nous ferons mieux de nous séparer. Un mari dit à sa femme: Accepte les excuses que je peux te faire: c'est le meilleur moyen de garder mon affection et ne parle pas quand je suis emporté par la colère. Ne me harcèle pas comme si tu me prenais pour ton tambourin, car tu ignores ce que l'avenir te réserve. Ne sois pas pleine de soupçons, car tu ferais fuir l'amour et mon cœur ne voudrait plus de toi. Or, les cœurs sont versatiles. Si tu vois, réunis dans un même cœur, l'amour et la contrariété, l'amour ne tardera pas à s'enfuir.

Nous voyons comment les parents étaient préoccupés de donner des conseils à leurs filles pour leur procurer le bonheur.

L'Education Des Enfants

"Tarbiyat Al-Abna'a"

Allah -Gloire à Lui- dit: [**Croyants! Préservez-vous ainsi que votre famille d'un feu auquel hommes et pierres serviront de combustibles: un brasier gardé par des anges gigantesques et violents qui n'enfreignent en rien les ordres d'Allah et exécutent ce qui leur est commandé.**]¹

Allah -Gloire à Lui- recommande aux pères la protection de leurs enfants qui sont des membres de la famille.

Celui qui aime ses enfants et sait qu'ils sont un don du Seigneur, doit les mettre à l'abri de l'Enfer et du châtiment du Tout-Puissant, en les éduquant convenablement en les habituant à la vertu et à la piété.

Il sera interrogé sur sa responsabilité envers eux le Jour du Jugement Dernier. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit:

"Chacun de vous est un berger et il lui sera demandé compte de son troupeau."²

Il a dit également: ***"Allah interrogera chaque responsable sur la charge qu'Il lui a confié, s'il y a fait***

¹ Sourate 66: "At-Tahrîm" (L'interdiction) V.6.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Vendredi.

régner les ordres d'Allah ou non. Il sera même interrogé au sujet de sa petite famille”¹

Il est évident que la responsabilité du père et de la mère, envers leurs enfants, commence même avant le mariage. Il incombe à chaque conjoint de bien choisir l'autre conjoint. L'homme choisira, pour ses enfants, la mère qui saura bien les éduquer selon les prescriptions du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui a dit: ***"Quatre critères commandent le choix d'une épouse: sa beauté, sa fortune, son lignage et sa foi. Recherche donc celle qui a la foi; puisses-tu tomber dans le dénuement s'il en est autrement!"²***

Il résume les qualités requises chez l'épouse en ces termes: ***"Pour le Musulman, le meilleur bienfait acquis après l'Islam est une épouse qui réjouit son regard, lui obéit et, en son absence, ne souille pas sa couche et préserve ses biens."³***

Il en est de même pour la jeune fille qui, selon les recommandations du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) doit bien choisir son futur époux qui sera le père de ses enfants. Il a dit: ***"Acceptez le prétendant au mariage***

¹ Hadith rapporté par At-Tabarani dans le Grand Recueil.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de l'Allaitement.

³ Hadith rapporté par Ibn Abi Chaïba dans le chapitre du Mariage.

qui a de la foi et de bonnes moralités, sinon vous semez la corruption et le désordre sur la terre.”¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a autorisé le prétendant à voir sa future épouse. En plus, il a donné à la fille le droit d'accepter ou de refuser, il a dit: **“La femme divorcée ou devenue veuve ne peut être donnée en mariage sans son autorisation et la vierge ne peut l’être sans son consentement.”** Ô Messager d’Allah, et comment reconnaîtra-t-on son consentement? Lui demanda-t-on. Il a dit: **“Par son silence.”**²

Le père doit également donner un prénom convenable à son enfant, un prénom qui allie la beauté du sens à celle du mot, car c'est par cette appellation qu'il sera désigné durant sa vie terrestre et celle de l'au-delà.

Lorsqu'Allah, par sa grâce, octroie aux conjoints des enfants, ils doivent accepter cette faveur avec gratitude et reconnaissance, quel que soit leur sexe (garçon ou fille).

Allah -*Glorie à Lui*- sait ce qui convient le mieux à Ses serviteurs, celui à qui le garçon convient mieux et celui à qui la fille convient mieux. C'est Lui qui dit: **[A Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il fait don de filles à qui Il veut, et don**

¹ Hadith rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre du Mariage.

² Hadith rapporté par Aïcha Al-Boukhari dans le chapitre des Astuces.

de garçons à qui Il veut, ou bien Il donne à la fois garçons et filles; et Il rend stérile qui Il veut. Il est certes Omniscient et Omnipotent.]¹

Ceux à qui **Allah** a octroyé des filles et qui sont attristés par cela sont inattentifs à la rétribution divine qui leur est réservée s'ils acceptent ce don d'**Allah** avec gratitude et soignent l'éducation de leurs filles.

On raconte que l'ordre de jeter un homme de la communauté du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) en Enfer avait été donné. Ses filles s'accrochèrent à lui, gémirent, pleurèrent et dirent: Ô Seigneur! Il nous traitait convenablement durant la vie terrestre. Le Seigneur, par pitié envers elles accorda à l'homme Sa miséricorde.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Celui qui, ayant trois filles, les aura bien traitées, bien soignées et leur aura pourvu leur subsistance, ses filles lui seront une protection de l'Enfer."*** Un homme lui dit: Et si elles ne sont que deux, Ô Envoyé d'**Allah**? Il lui répondit: ***"Et si elles ne sont que deux"***. Si on lui avait dit: Et une, il aurait dit de même.²

Il (Salut et bénédiction sur lui) a dit également: ***"Celui qu'**Allah** éprouve par la naissance des filles et qui soigne ces***

¹ Sourate 42: "AÛ-Şûrâ" (La Consultation) V.49 et 50.

² *Hadith* rapporté par Ahmad dans le chapitre des Prolifiques.

*dernières, elles lui seront une protection contre l'enfer."*¹

Le soin des enfants est une double responsabilité qui incombe au père en même temps qu'à la mère. Chacun d'eux doit assumer sa responsabilité. Il incombe à la mère d'allaiter son fils du lait qu'**Allah** lui a donné. La mère qui prive son enfant de ce lait, le prive d'un mode de subsistance et elle en rendra compte le Jour du Jugement Dernier. La durée de l'allaitement est de deux années complètes, comme **Allah** l'a recommandé. En effet, le lait de la mère ne peut être remplacé par aucune autre nourriture et cela pour les raisons suivantes:

1. La température du lait de la mère est la température du corps, ce qui convient parfaitement à l'estomac du bébé et cela n'a pas son équivalent dans les modes d'allaitement artificiel (au biberon).
2. Le lait de la mère immunise le bébé contre les maladies telles que les gastroentérites.
3. La composition du lait de la mère varie journallement en fonction des besoins et de la croissance du bébé, ce qui ne peut être le cas pour la nourriture extérieure.

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

4. Le bébé, à l'état d'embryon, se nourrit au moyen du cordon ombilical d'une nutrition digérée qui ne provoque pas de déchets. Après sa naissance, il aura besoin d'une nourriture qui convienne à son appareil digestif et cela ne peut être assuré que par le Créateur Tout-Puissant.

La mère nourrice est rétribuée et son allaitement est une œuvre de piété, car **Allah** *-Gloire à Lui-* dit: **[Vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait le bien.]**¹

Il nous faut signaler que le fait de faire usage du sein dans le but pour lequel il a été créé assure sa forme et son utilité. Nous savons que la gratitude pour une faveur nécessite que cette dernière soit employée dans le but pour lequel elle a été créée. Donc, en utilisant le sein pour l'allaitement on le préserve de maladies dont nous entendons parler au siècle actuel et que nos mères n'ont jamais connues.

En outre, l'effort que le bébé fournit en tétant est d'une grande utilité: Il exerce les muscles de son visage, de son cou, de ses mains et il apprend depuis sa plus tendre enfance que s'il veut se procurer un bien, il doit fournir un effort. Or, ce n'est pas le cas dans l'allaitement artificiel où le bébé est posé sur le dos, et où on lui

¹ Sourate 18: "Al-Kahf" (La Caverne) V.30.

remplit l'estomac sans qu'il fournisse le moindre effort, sans qu'il jouisse de la tendresse de sa mère et de son étreinte.

Les parents veilleront à appliquer le sage conseil qui dit: Joue avec ton fils jusqu'à l'âge de sept ans, éduque-le les sept suivantes et soit son ami pendant les sept d'après, puis lâche la bride complètement (Laisse-le agir selon sa volonté). A ce stade, l'enfant devenu majeur sera responsable de lui même.

Il nous faut signaler que le fait de battre les tout jeunes enfants durant leur enfance ne fait pas partie des préceptes de l'Islam. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: ***"Habituez vos enfants à accomplir la prière à l'âge de 7 ans. A l'âge de 10 ans, battez-les s'ils la négligent et séparez-les au lit."***¹

Donc, on ne doit recourir à la correction qu'après l'âge de 10 ans, sans brutalité et seulement lorsque l'enfant néglige sa prière. Donc, on ne corrige ni pour des affaires peu importantes ni avant l'âge de 10 ans, car le discernement chez l'enfant ne commence qu'à l'âge de 7 ans et ne se parfait qu'à l'âge de 10 ans.

Il est conseillé à toute mère et à tout père de ne pas se lasser de porter son enfant ou de le bercer. On raconte que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) sortit un jour pour

¹ Hadith rapporté par Abou-Dawoud dans le chapitre de la *Salât* (prière).

accomplir la prière en portant la petite Omamah la fille de Zeinab (Allah l'agrée). Il présidait à la prière et, lorsqu'il s'inclinait ou se prosternait, il la plaçait par terre puis, lorsqu'il se levait, il la reprenait entre ses bras. Par ce fait, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a donné à la communauté toute entière un bon exemple de tendresse et leur a montré la nécessité de s'occuper des enfants. Un autre jour, pendant qu'il présidait à la prière des Musulmans, il entendit les pleurs d'un enfant. Il abrégua la prière par pitié pour l'enfant et sa mère. Il dit: ***“Je commence la Salât avec l'intention de la prolonger mais j'entends les cris d'un enfant et je la raccourci, sachant le sentiment de la mère de l'enfant.”***¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***“La bienséance est le meilleur présent qu'un père offre à son fils.”***²

Donc, il faut éduquer l'enfant en lui apprenant la piété, la sincérité, l'obéissance, la loyauté, la fidélité, l'entraide, la fraternité, l'altruisme et toutes les nobles valeurs morales recommandées par le Prophète (Salut et bénédiction sur lui).

Il nous faut aussi attirer l'attention des parents sur le fait que le bon exemple de leur conduite est la meilleure éducation et la plus fructueuse, car les enfants ont plus besoin de modèles que de préceptes. Ainsi l'enfant est

¹ Hadith rapporté par Al Boukhari dans le chapitre de l'Appel à la prière.

² Hadith rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la bienfaisance et des liens.

l'œuvre de son père, comme le prouvent ces paroles du Prophète (Salut et bénédiction sur lui): ***"Lorsque l'homme meurt, le cours de ses œuvres s'arrêtera, sauf pour trois d'entre elles : une aumône permanente, un savoir utile et un bon fils qui invoquera le Seigneur en faveur de son père."***¹

Le fruit de la bonne éducation se manifestera par les effets bénéfiques sur le bon comportement de l'enfant envers ses parents qui récolteront durant leur vieillesse ou leur sénilité ce qu'ils auront semé en leurs enfants.

De nos jours, les parents s'intéressent énormément à l'enseignement de leurs enfants et ils dépensent largement pour les écoles privées, les leçons particulières, les divers clubs et accordent également une grande importance aux vêtements de leurs enfants... Toutefois, ils ne s'intéressent pas à leur enseigner l'application des principes de l'Islam qui les protégeront en cette vie, dans celle de l'au-delà et combleront les parents de bien.

Les uns accusent la société de corrompre l'esprit de la génération actuelle, d'autres accusent l'école ou les mauvaises fréquentations. Mais, le blâme revient en premier au foyer où l'enfant est élevé, où il imite l'exemple de ses parents qui sont responsables de sa

¹ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre du Testament.

formation culturelle et morale qu'elle soit saine ou corrompue.

La responsabilité des parents apparaît clairement dans les paroles du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui dit: ***"Chaque nouveau-né voit le jour avec une disposition innée pour le bien, puis ses parents le vouent au christianisme, au judaïsme ou au paganisme."***¹

La législation religieuse n'est qu'un ensemble de principes et de pratiques aptes à être inculqués aux enfants dès l'âge le plus tendre. Nos pieux ancêtres ont dit: L'enseignement chez les petits s'imprime dans leur mémoire, comme le sculpteur grave les lettres sur une pierre. Donc, il est du devoir de chaque père et mère de craindre leur Seigneur dans l'éducation de leurs enfants, car ces derniers sont un don digne d'être préservé.

Allah -Gloire à Lui- a dit: **[Les biens et les enfants sont l'ornement de la vie de ce monde.]**²

Mais, les enfants sont aussi pour les parents, une épreuve où ils peuvent réussir ou échouer. Celui qui réussit, obtiendra un immense bienfait dans ce monde et une grande rétribution dans celui de l'au-delà. Tandis que celui qui échoue sera accablé par le regret en ce monde et par le châtement dans celui de l'au-delà car **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[Vos biens et vos enfants ne sont**

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Funérailles.

² Sourate 18: Al-Kahf (La Caverne) V.46.

qu'une tentation, alors qu'auprès d'Allah il y a une énorme récompense.]¹

La tradition du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) renferme beaucoup d'enseignements concernant l'éducation des enfants et la manière de les élever en les habituant à appliquer les principes de l'Islam; donc, pas d'excuse pour le négligent ou le rebelle.

Parmi les préceptes que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ordonna d'observer, nous trouvons par exemple: son ordre de séparer les enfants dans les couches et son ordre d'observer l'équité dans les faveurs et les dons aux enfants. Il a dit: "*Craignez Allah et veillez à être impartiaux avec vos enfants.*"²

C'est ainsi qu'en toute affaire concernant l'éducation, nous trouvons une directive dans les paroles ou les actes du Prophète (Salut et bénédiction sur lui). On doit donc recourir à sa tradition (Salut et bénédiction sur lui) pour remporter l'énorme succès en cette vie et dans celle de l'au-delà.

¹ Sourate 64: "At-Tağâbun" (La grande Perte) V. 15

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Dons.

La Propreté

"An-Nazafa"

La propreté fait partie de la foi. C'est l'une des qualités qui permettent de reconnaître le Musulman. Il y est habitué depuis son enfance de sorte qu'elle fait partie de sa nature et n'est pas une simple coutume.

La propreté apparaît aussi bien dans les vêtements et la pureté du corps que dans la conduite et le caractère.

Si nous observons de près les pratiques religieuses, nous trouvons que la propreté y occupe une grande place.

Les ablutions ne visent que la propreté. Dans la langue arabe le mot *"Wudu"* dérive du mot *"Wada'a"* qui signifie: beauté et propreté. Pour confirmer l'importance des ablutions, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit:
"L'ablution est la moitié de la foi."¹

Les ablutions consistent à laver les parties du corps exposées à la poussière et à la pollution et leur répétition cinq fois par jour souligne l'importance incessante accordée à la propreté. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit:
"Si je ne craignais pas d'imposer à mon peuple ce qui lui est pénible, je l'aurais astreint à se nettoyer les dents à toutes les ablutions avec le siwak (bâtonnet

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre des Invocations.

d'Arak), *et à renouveler ses ablutions pour chaque prière.*"¹

On raconte que, durant l'un de ses voyages, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) passa un jour près de quelques Compagnons qui, pressés d'accomplir leurs ablutions pour rattraper la prière en son temps prescrit, avaient négligé de bien laver leurs pieds. Il les appela et leur dit: **"Malheur aux talons de l'Enfer (qui les attend)! Malheur aux talons de l'Enfer (qui les attend)."**² Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) répéta la phrase plusieurs fois pour souligner l'importance du lavage des pieds même si l'on est pressé d'accomplir la prière.

Parmi les recommandations de l'Islam, nous trouvons "*Istingà*" ou lavage des parties intimes après avoir satisfait les besoins naturels de façon à en effacer toute trace d'impureté.

Nous savons que l'ablution est annulée par toute évacuation de selles ou d'urine ce qui nous amène à réfléchir, car les membres qui doivent être lavés durant l'ablution n'ont aucun rapport avec ce qui annule l'ablution (par l'impureté des voies naturelles). On aurait pu se contenter de laver et de purifier ces voies. Or, les prescriptions jurisprudentielles ne peuvent pas être saisies par la raison, mais plutôt par la tradition, car

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Jeûne.

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Science.

l'objectif est tout d'abord l'obéissance, ensuite la propreté.

Aïcha (Allah l'agréé) dit: Lorsque les gens se rendaient à la mosquée après avoir exercé leurs métiers, on leur sentait des odeurs désagréables. Il leur fut dit: Veillez à vous laver (avant de vous rendre à la mosquée.)¹ Il est évident que c'est le Messager d'Allah (Salut et bénédiction sur lui) qui a parlé ainsi.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a recommandé le bain complet, au moins, une fois chaque semaine et de mieux le vendredi. Il a attiré l'attention sur la nécessité de se couper les ongles, de se laver soigneusement entre les doigts et les orteils, de se raser les poils du pubis et des aisselles. Toutes ces parties du corps sont des lieux propices à la multiplication des microbes et des bactéries comme l'a prouvé la science moderne. Il a également recommandé le port de vêtements propres avant de se rendre à la mosquée. Il a dit: ***"Tout pubère doit se laver le vendredi."***²

Allah Gloire à Lui- dit: **[Ô fils d'Adam, dans chaque mosquée portez votre parure.]**³

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Ventes.

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de l'Appel à la Prière.

³ Sourate 7: "Al-A'râf". V.31.

Cette parole est adressée à tout Musulman qui se rend à la mosquée et, selon certains ulémas, aussi bien à tout ceux qui prient dans leur maison.

Allah -Gloire à Lui- prescrit le lavage du corps après les rapports sexuels (*Djanaba*), comme Il a prescrit le lavage après la fin des menstrues, des lochies pour les femmes et Il a ordonné aux hommes de s'écarter de leurs femmes pendant qu'elles ont leurs menstrues.

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) a recommandé par sa tradition le lavage du corps en vue de se sacrifier pour le grand ou le petit pèlerinage (*la 'Omra*) et aussi pour se désacraliser après avoir accompli les rites.

L'ordre de la circoncision des garçons n'a pour but que la propreté.

On raconte que, lorsqu'il voyageait, le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) portait toujours son peigne, son miroir et son parfum. Il ordonnait de se laver les cheveux, de les peigner, et de les démêler et il conseillait aux hommes de se parer pour leurs femmes tout comme ils aiment qu'elles se fassent belles pour eux.

Un homme portant des vêtements usés se rendit chez le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) qui, le voyant dans cet état s'enquit de ses ressources pécuniaires puis, lorsqu'il

apprit qu'il avait de l'argent, il lui dit: "**Allah aime voir les effets de Sa grâce sur Son serviteur.**"¹

Nous remarquons que tout ce que l'Islam a jugé impur est en effet répugnant : les excréments, l'urine, le sang ou la crotte des animaux sont considérés comme des matières impures conformément aux mœurs.

L'importance de la propreté apparaît clairement dans ces paroles d'Allah *-Gloire à Lui-*: **[Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaïl ceci: "Purifiez ma maison pour ceux qui font la circumambulation, ceux qui font la retraite pieuse, ceux qui s'inclinent et ceux qui se prosternent.]**²

De même la propreté est l'une des premières recommandations qu'Allah *-Gloire à Lui-* fit au dernier de Ses Messagers, Mohammad *(Salut et bénédiction sur lui)* en lui disant: **[Ô toi qui es revêtu d'un manteau. Lève-toi et avertis. Et de Ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et les vêtements, purifie-les. Et, de tout péché, écarte-toi.]**³

Tout comme la pureté du corps et des vêtements l'Islam exige la purification du lieu de la prière. C'est l'une des conditions obligatoires pour la validité de la prière.

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Bienséance.

² Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.125.

³ Sourate 74: "Al-Mouddathir" (Le Revêtu d'un manteau) V. 1-5.

Du vivant du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) une négresse avait pris en charge le nettoyage de la mosquée. C'était une inconnue à qui personne ne s'intéressait. Même les livres qui relatent la vie du Messager d'**Allah** (Salut et bénédiction sur lui) ne mentionnent pas son nom. Un jour le Prophète (Salut et bénédiction sur lui), ne la voyant plus, s'enquit d'elle. Elle est morte hier et elle a été enterrée, lui dit-on **"Et vous ne m'en avez pas avisé?"** dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui). Il lui fut répondu: La nuit était glaciale et pluvieuse. Il leur dit alors: **"Indiquez-moi sa tombe."**¹ Ils la lui indiquèrent et lorsqu'il y fut, il fit la prière des morts pour elle. Ceci souligne l'importance du travail qu'elle faisait en nettoyant la mosquée, car la propreté des mosquées doit avoir la priorité sur celle de tous les autres lieux. C'est la maison d'**Allah** et tout Musulman doit en prendre soin et la maintenir propre.

Les ulémas ont réprouvé le fait de manger, de boire ou de dormir dans les mosquées pour le fidèle qui n'est pas en retraite spirituelle.

Il est également d'usage de bien se comporter dans la rue et de veiller à sa propreté. La propreté des chemins est une chose recommandée et exigée par l'Islam, comme le montre ce *Hadith* du Prophète (Salut et bénédiction sur lui): **"Pendant qu'un homme marchait dans un chemin,**

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari

il trouva une branche épineuse, il l'écarta (afin d'éviter le mal aux autres), *Allah le remercia pour ce bienfait en lui pardonnant ses péchés.*"¹

Inversement, celui qui jette une branche épineuse sur le chemin des gens méritera d'être blâmé, puisque c'est par le contraste qu'apparaît la valeur des choses.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Quiconque croit en Allah et au Jour Dernier ne doit pas causer du tort à son voisin.**"²

Il est évident que les ordures et les saletés jetées par certains dans les rues, par les fenêtres ou les balcons, dans les cours des maisons causent du tort aux gens. Ceux qui agissent ainsi méritent les reproches et le châtement. De plus ils contribuent au pullulement des insectes qui transmettent les maladies et les épidémies.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a recommandé de couvrir la nourriture et les boissons, il a dit: "**Recouvrez les récipients et fermez le couvercle des boissons.**"³ Il (Salut et bénédiction sur lui) a instauré la coutume de se laver les mains avant et après les repas, de se curer les dents, de se nettoyer la bouche pour purifier l'haleine, de se parfumer et d'enlever toute odeur désagréable, de veiller à son apparence physique et il nous a autorisés à nous

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de l'Appel à la Prière.

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Mariage.

³ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre des Boissons.

parer. Il nous dit: "***Mange ce que tu veux, et habille-toi comme il te plait, à condition d'éviter deux choses : le gaspillage et la vanité.***"¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) était un modèle de propreté et de pureté, il prenait un soin particulier de sa personne, soignait son apparence et sentait bon. Il se souciait tellement de l'odeur de son haleine, qu'il s'interdisait de manger l'ail ou l'oignon cru pour la conserver agréable.

Il interdisait à ses Compagnons de se rendre dans les mosquées après avoir mangé de telles nourritures pour ne pas repousser ceux qui prient par l'odeur de leur haleine.

Ses Compagnons imitèrent son exemple ainsi que ceux qui les suivirent, si bien que l'Islam fut le symbole de la propreté dans les pays où il entra.

Un des signes distinctifs des Musulmans fut la propreté de leur corps, la netteté de leurs vêtements et des lieux où ils se trouvaient. Ainsi les pays islamiques prospérèrent et la civilisation islamique se répandit dans tous les coins de la terre, car la propreté est l'une des bases de la civilisation et de l'hygiène. Elle permet de préserver tous les bienfaits dont nous jouissons.

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de l'Habillement.

La Pudeur

"Al-Hayâ"

La pudeur est le fait de se tenir loin de tout ce qui est laid. C'est un trait de caractère inné qui empêche de commettre ce qui peut attirer les reproches et les critiques. **Allah** -Gloire à Lui- nous en donne un exemple avec le récit -d'Adam et d'Eve- lorsqu'ils mangèrent de l'arbre défendu et que leurs parties intimes leur apparurent dans leur nudité: **[Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles, et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis pour cacher ce qui a été découvert.]**¹ Adam et Eve ont caché instinctivement leur nudité, car la pudeur est de la foi.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"La foi comprend plus de soixante-dix branches - ou plus de soixante-dont la meilleure est l'attestation qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et la moindre est l'action de débarrasser la voie publique de ce qui peut nuire aux autres. La pudeur est l'une des branches de la foi."***²

¹ Sourate 7: "Al - A'raf " v. 22.

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Foi.

Quelle que soit l'intensité de la pudeur chez un homme elle n'engendre pour lui que du bien. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: **"La pudeur est un bien en tout."**¹

Un jour, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) vit en passant un homme des Ançar qui conseillait un autre et lui reprochait sa pudeur: **"Laisse-le lui dit-il, la pudeur est de la foi et celui qui n'en a pas n'aura pas du bien."**²

Le Prophète attire notre attention sur l'importance de la pudeur et nous dit: Un des préceptes de la première prophétie qui est parvenue aux hommes dit: **"Celui qui n'a point de pudeur peut agir à sa guise."**³

Il faut éprouver de la pudeur envers **Allah**, envers les gens et envers soi-même. Par pudeur envers soi-même l'homme pudique ne commet pas dans sa solitude ce qui le gênerait en présence d'autrui. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit un jour à ses Compagnons: **"Soyez pudiques envers Allah comme il convient"**. Les Compagnons répondirent: Nous le sommes, qu'**Allah** soit loué. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) leur dit: **"Non ce n'est pas cela, mais pour être vraiment pudiques devant Allah, gardez-vous de lui manquer de respect par l'un des organes que comporte la tête, par le ventre et ce qu'il contient. Ayez toujours à l'esprit, la mort et**

¹ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Foi

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

³ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

*la décomposition de votre corps. Celui qui recherche la vie future délaisse les ornements de la vie d'ici-bas et préfère la dernière vie à la première, celui qui agit ainsi est vraiment pudique devant son Seigneur."*¹

Les savants ont expliqué le sens de la pudeur envers **Allah**, ils ont dit: Il ne doit pas constater ton absence aux pratiques religieuses qu'il a prescrites ni te trouver accomplissant les prohibitions qu'il a interdites. La tête comporte le visage réseau de presque tous les sens: Vue, ouïe, odorat et goût, elle comporte aussi l'imagination et la mémoire. Pour respecter l'organe de la tête il ne faut pas s'occuper de ce qui ne nous regarde pas, ni surveiller les gens, ni les épier à l'aide des yeux, de l'oreille, ni signaler leurs défauts avec la langue, ni utiliser à tort ses sens (contrairement à ce à quoi ils sont destinés). Celui qui poursuit les imperfections des gens son chagrin se prolongera. **Allah** n'a pas rendu semblables les facultés mentales, donc personne n'a le droit de s'occuper des actes d'autrui qui sont en fait les produits de leur intelligence... Le cerveau de chaque homme est compté parmi les grâces qu'**Allah** lui octroie. Il ne faut pas non plus se préoccuper du lendemain, car, **Allah** -*Glorie à Lui-*

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la description de la Résurrection.

dit: [Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra.]¹

Le verset a signalé les deux choses les plus importantes dans la vie: Les moyens de subsistance et la mort. Les moyens de subsistance, **Allah** -Gloire à Lui- les a assurés pour chaque créature. Il dit: **[C'est Allah qui vous a créés et a pourvu les substances, ensuite Il vous fera mourir puis, Il vous redonnera la vie.]²**

Il s'adresse à Son Prophète (Salut et bénédiction sur lui) bien aimé en ces termes: **[Nous ne te demandons point de nourriture c'est à nous de te nourrir.]³**

Allah -Gloire à Lui- nous montre que les moyens de subsistance sont entre Ses mains, ils sont fixés et prédestinés. Il dit: **[Et il y a dans le ciel votre subsistance et ce qui vous a été promis.]⁴**

Quant à la mort et au destin de toutes les créatures, **Allah** par miséricorde les a cachés et a conservé le secret de leur terme. Il dit: **[Et personne ne sait dans quelle terre il mourra.]⁵**

Personne ne peut échapper à la mort: **[Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des**

¹ Sourate 31: "Louqmân" V.34.

² Sourate 30: " Ar-Rûm" (Les Romains) V.40.

³ Sourate 20: "Tâ-Hâ" V.132.

⁴ Sourate 51: "Ad-Dâriyât" (Qui éparpillent) V. 22.

⁵ Sourate 31: "Louqmân" V.34.

tours imprenables.]¹ Allah *(Gloire à Lui)* nous explique que la mort est une date remise et que c'est Lui seul qui en fixe le terme, Il dit: **[Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure ni le hâter.]²**

Il ne faut donc pas se préoccuper des modes de subsistance ou du destin, **Allah** en assume la charge. Mais l'homme doit d'abord chercher à améliorer sa relation avec son Seigneur et méditer sur Ses signes et Ses grâces, comme nous le dit ce verset:

[Et c'est à lui que revient l'ordre tout entier. Adore-le donc et place ta confiance en Lui. Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites.]³

Un homme demanda au Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* Quand l'heure Dernière viendra-t-elle? Le Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* lui répondit: **"Et qu'as-tu apprêté pour ce jour?"⁴** Il nous apprend que nous devons réfléchir sur ce qui est exigé de nous non sur ce qui nous a été prédestiné. Le **Coran** blâme celui qui médite sur ce qui ne relève pas de son domaine et nous dit:

¹ Sourate 4: "An-Nissâ" (Les Femmes) V.78.

² Sourate 7: "Al-A'râf" V.34.

³ Sourate 11: "Hûd" V.123.

⁴ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Vertus.

[L'homme voudrait plutôt continuer à vivre en libertin, Il interroge: "A quand, le jour de la Résurrection?"]¹

Il ne faut pas que l'homme se préoccupe de la conduite d'autrui ou pense à nuire aux autres ou les épier ou conjecturer du mal sur eux, par respect pour sa tête et les organes qu'elle comporte. Quant à la préservation du ventre et des entrailles, cela est une allusion à la maîtrise des passions et des instincts sexuels. De plus on ne doit manger que de ce qui provient d'un gain licite. De son vivant, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) recommandait à l'un de ses Compagnons:

"Ô Sa'd, ne mange que de ce qui est licite pour que tes invocations soient exaucées. Par celui qui tient l'âme de Mohammad entre Ses mains, en mettant dans son ventre une bouchée achetée de gain illicite, aucune action n'est acceptée de l'homme durant quarante jours. Et l'Enfer a le plus de droit sur toute chair qui a germé de gain illicite et d'usure."²

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) nous confirme dans un autre *Hadith* que les portes du ciel seront fermées face aux invocations de celui qui mange ce qui provient d'un gain illicite. Il dit: ***"Tu vois un homme aux cheveux ébouriffés, poussiéreux, qui a longtemps voyagé,***

¹ Sourate 75: "Al-Qiyâmah" (La Résurrection) V.5 - 6.

² *Hadith* rapporté par At-Tabarani dans le recueil moyen.

*levant ses mains et dire: "Mon Seigneur! Mon Seigneur", alors que sa nourriture provient d'un gain illicite, que ses vêtements sont achetés avec de l'argent illicite, que sa boisson est illicite. Comment donc ses invocations peuvent-elles être exaucées?!"*¹

La chasteté est l'un des préceptes les plus importants qu'Allah a ordonné de respecter, Il dit: **[Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. Cela est plus pur pour eux. Allah est certes au courant de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de préserver leur chasteté.]**²

Il *-Gloire à Lui-* loue ceux qui obéissent à Ses ordres et dit: **[Et ceux qui préservent leur sexe (de tout rapport), si ce n'est avec leurs épouses où les femmes qu'ils possèdent, car là vraiment on ne peut les blâmer.]**³

Les mêmes versets reviennent textuellement dans la Sourate "Al-Ma'âridj" (Les Escaliers) V.29, 30 ce qui prouve l'importance accordée à la chasteté. Dans le *Coran*, l'adultère et tout acte y menant sont prohibés, et ceux qui les pratiquent sont menacés des pires châtiments.

Nos pieux ancêtres ont dit: Celui qui a besoin d'une exhortation la mort lui suffit. Le rappel de la mort est un

¹ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la *Zakat* (aumône obligatoire).

² Sourate 24: An-Nûr (La Lumière) V.30, 31.

³ Sourate 23: "Al-Mou'minoun" (Les Croyants) V.5, 6.

facteur primordial qui préserve l'homme de commettre ce qui cause la colère du Seigneur. Ce rappel avec celui de l'anéantissement qui suit la mort sont des bienfaits qu'**Allah** accorde aux plus fidèles de ses serviteurs. Il dit: **[Et rappelle-toi Abraham, Isaac et Jacob, nos serviteurs puissants et clairvoyants. Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière : le rappel de l'au-delà.]**¹

Le rappel de l'anéantissement nous signale que tout ce qui se trouve sur la terre sera réduit à néant. Donc, pourquoi s'attacher aux plaisirs éphémères? Pourquoi lutter pour ces plaisirs puisque le corps avec tous les aliments qui l'ont nourri, tous les vêtements qu'il a portés seront anéantis? **Allah** -*Gloire à Lui*- dit: **[Tout ce qui est sur la terre doit disparaître - Seule la face de ton Seigneur, pleine de majesté et de noblesse subsistera.]**²

Ce rappel de la mort et de l'anéantissement amène l'homme à se souvenir du jour où il comparâtra devant Son Seigneur et où il sera interrogé pour ce qu'il a fait de son temps et de sa vie, comment il a amassé ses biens, en quoi il les a dépensés et ce qu'il a fait de son corps? L'homme croyant, par pudeur envers Son Seigneur, n'aimera pas que ses réponses provoquent

¹ Sourate 38: Sâd V.45, 46.

² Sourate 55: "Ar-Rahmân" (Le Tout Miséricordieux) V.26, 27.

l'insatisfaction d'**Allah** ou qu'elles soient pour lui une cause d'humiliation et de déshonneur.

La pudeur envers les gens sera de ne pas porter atteinte à leur dignité, de ne pas les blesser ou les offenser. On raconte que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) n'a jamais abordé quelqu'un d'une manière qu'il n'aurait pas aimée. En effet, il avait plus de pudeur que la vierge dans son harem. Il disait: "***La pudeur fait partie de la foi et la foi est au Paradis; l'impudence fait partie de la dureté et la dureté est en Enfer.***"¹ Il a dit également: "***Celui qui n'a point de pudeur, n'a point de foi.***"²

Le manque de pudeur ou l'obscénité est l'une des causes de la propagation des péchés, quant au fait de les divulguer cela est pire encore. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "***Toute ma communauté est pardonnée sauf ceux qui se vantent de leur impudence.***"³

Car celui qui s'abstient par pudeur de commettre des péchés devant les gens pourrait être proche du repentir, Son Seigneur pourrait effacer ses fautes...quant à celui qui commet impudemment le péché il est privé du Pardon d'**Allah**, de Son absolution, et il sera exposé au scandale, à l'humiliation et au déshonneur.

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

² *Hadith* rapporté par Ibn Abi Ad-Dounia dans le chapitre de la Noblesse de Caractère.

³ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bien-séance.

Une autre forme de pudeur est de ne point chercher à connaître ce que les gens cachent ni dévoiler aux autres son intimité. Les femmes qui ont perdu leur pudeur et qui découvrent les parties de leur corps qu'elles devraient couvrir sont menacées de la privation du Paradis et ne pourront même pas respirer son parfum. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit:

"Il y a deux catégories d'hôtes de l'Enfer que je n'ai pas encore reconnus. Des hommes tenant des fouets comme les queues des vaches avec lesquels ils frappent les visages des gens; et des femmes très peu habillées, qui se dandinent, cherchant à attirer les cœurs, leurs têtes ressemblant à la bosse du chameau. Ils n'entrent pas au Paradis, ni ne respirent son parfum, bien que ce parfum se répande à une distance de mille années."¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a interdit également aux femmes de se parfumer exagérément. Il a dit: ***"La femme qui se parfume, passe devant des hommes et leur fait sentir ce parfum est considérée comme une fornicatrice."***² Le terme fornicatrice là est utilisé au sens figuré pour insister sur la gravité de la question.

Ibn Abbas (Allah leurs agréés) a dit que le *Hadith* suivant est une allusion très proche de ce qui est appelé fautes légères

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le chapitre des Prolifiques.

² *Hadith* rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de l'Ornement.

glanées ici et là: *"Allah a destiné au fils d'Adam sa part d'adultère qu'il accomplira inévitablement: l'œil commet l'adultère à travers le regard, la langue à travers la parole, l'âme souhaite et désire, puis les organes sexuels nient, approuvent ou désapprouvent cela."*¹

De nos jours, le comportement des jeunes dans les jardins publics et dans les rues prouve le manque de pudeur. De même ce que nous voyons dans les films et les feuillets: spectacles obscènes, consommation d'alcool, etc....., destinés à être présentés au public, sans aucune censure de la part des autorités. Ils exposent les gens à un danger certain dans la vie terrestre, les détournent du travail et de la production pour les enliser dans les turpitudes et les divertissements illicites. Ceci exposera la nation à la colère d'**Allah**. Nous savons qu'**Allah** -*Glorie à Lui*- a anéanti le peuple de Loth pour avoir commis publiquement et sans pudeur des turpitudes. Il dit: [**"Vous commettez le commerce charnel avec les mâles, vous pratiquez le brigandage et vous commettez ce qui est blâmable dans votre assemblée."**]²

Que les responsables craignent donc **Allah** en ce qu'ils diffusent au public à travers les médias et tout ce qui

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Destin.

² Sourate Al-'Ankabûte 29: (L'Araignée) V.29.

pénètre dans les foyers et que les parents ne peuvent empêcher leurs enfants de voir. L'effort de la bonne éducation fourni par les parents sera vain et ils ne pourront pas inculquer les valeurs morales à leurs enfants. En outre, si le dévergondage se répand parmi les gens, **Allah** répandra un malheur sur l'ensemble de la population. Il fera sévir parmi eux les maladies et les épidémies. La bénédiction disparaîtra alors que la famine et la disette régneront. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: *“Ceux qui dévoilent leur turpitude en public seront touchés par des maux tels que la peste et autre que leurs prédécesseurs n'auront pas vus. Ceux qui trichent avec les poids et mesures seront touchés par la disette et subiront l'oppression de leurs chefs. Ceux qui refusent de payer la Zakat auraient été privés de la pluie si ce n'était les bestiaux. Ceux qui trahissent leur serment à Allah et à Son Messager, Allah fera triompher d'eux leur ennemi et, tant qu'ils ne font pas régner les lois du noble Coran dans leur société et n'en choisissent que ce qui leur plaît, Allah mettra la discorde entre eux”*.¹

Quant à la pudeur du Musulman envers lui-même, il importe que l'homme dans sa solitude ne commette pas ce qui aurait indigné les gens s'ils le découvraient. Il

¹ *Hadith* rapporté par Ibn Majah dans le chapitre des Epreuves.

importe aussi que l'apparence soit semblable à ce qu'on cache, car la vertu est ce qui réjouit le cœur et que tu aimes que les autres voient. Par contre, le mal est ce qui te ronge et que tu crains que les autres voient. Par pudeur envers soi-même aussi, il ne faut pas interdire une chose et la commettre. **Allah** -*Gloire à Lui*- dit:

[Commanderez-vous aux gens de faire le bien alors que, vous mêmes, vous l'oubliez].¹

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) dit: ***“Au Jour de la Résurrection un homme sera amené et jeté au Feu. Ses intestins et son estomac sortiront hors de lui et leur poids le fera tourner comme un âne qui tourne une meule. Les gens en Enfer l'encercleront et lui diront: “Ô toi untel, qu'as-tu? N'est-ce pas que tu nous ordonnais de faire le bien et nous défendait de faire le mal?” Il leur répondra: “Je vous ordonnais de faire le bien sans l'accomplir moi-même et je vous interdisais le mal et le faisais.”***²

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) nous recommande la pudeur même dans l'intimité du couple. Il nous dit de ne jamais rester nu au lit mais se couvrir.

Aïcha raconte: Le Messager d'**Allah** (*Salut et bénédiction sur lui*) était assis, son vêtement un peu relevé, découvrant une partie de sa cuisse. Abou Bakr demanda la permission

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.44.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Début la Création.

d'entrer et le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) le reçut en gardant sa position. Ensuite ce fut le tour de Omar qui demanda la permission et fut reçu de même. Puis Othmane entra mais, à sa vue, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) se couvrit la cuisse. Après leur départ Aïcha demanda: Ô Messager d'**Allah** (Salut et bénédiction sur lui) tu as reçu Abou Bakr et Omar sans changer ta position et, à l'entrée de Othmane tu as recouvert ta cuisse? **“Ô Aïcha, ne dois-je pas avoir de la pudeur face à un homme envers qui Allah et les anges ont de la pudeur?”** répondit-il.¹

La pudeur est exigée dans toutes les affaires, sauf en ce qui concerne les problèmes religieux. Il est inexact que l'homme par pudeur s'abstienne de poser des questions pour avoir des explications au sujet de sa pratique religieuse. La pudeur n'a pas empêché une femme des Ançar de venir dire au Prophète (Salut et bénédiction sur lui) en présence de Oum Solaim: Ô Messager d'**Allah**, **Allah** permet de s'informer au sujet de la vérité sans aucune pudeur. Est-ce que l'épouse est appelée à prendre le bain rituel si elle est l'objet d'une pollution nocturne ? Il répondit: **“Oui, au cas où cette femme réalise la présence d'un liquide.”** Oum Salama (Allah l'agrée) cacha son visage et dit à la femme: Tu viens de faire honte aux

¹ Hadith rapporté par Ibn Majah dans le chapitre du Mariage.

femmes.¹ Mais le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ne réprimanda pas la femme pour sa question.

On raconte aussi qu'une femme se rendit auprès du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui demanda comment il fallait procéder pour se purifier de ses menstrues. Il répondit à sa question sans protester ni lui faire des reproches.

Pour montrer l'importance de la pudeur et les conséquences néfastes qui peuvent résulter de son absence, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit:

"Lorsqu' Allah veut faire périr un de Ses serviteurs, Il le prive de la pudeur; une fois qu'il en est dépouillé, il ne peut être que dégoûtant et détestable. Arrivé à ce stade, Allah lui arrache son honnêteté. Lorsqu'il en est dépourvu, il devient tricheur et trompeur. Arrivé à ce stade, la miséricorde lui est arrachée, alors il devient maudit et damné. Arrivé à ce stade, la foi en l'Islam est arrachée de son cœur."²

¹ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Menstruation.

² Hadith rapporté par Ibn Majah dans le chapitre des Epreuves.

La Modestie

"At-Tawâdo' "

La modestie c'est le fait de connaître sa propre valeur comme il se doit, sans orgueil ni fierté, sans servilité ni abaissement. Le croyant n'est pas arrogant il est modeste et la modestie est un degré intermédiaire entre la vanité et l'humilité, une des qualités des Messagers. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Quiconque fait preuve de modestie par amour pour Allah, le Seigneur l'élève d'un rang jusqu'à ce qu'il soit au plus haut degré... Et celui qui essaye de se hausser devant Allah, le Seigneur l'abaisse d'un degré jusqu'à ce qu'il soit au fond de l'abîme."***¹

Il dit également: ***"L'aumône n'a jamais amoindri une fortune et Allah ne rétribue le pardon par rien d'autre qu'un surplus de noblesse et hausse celui qui fait preuve de modestie devant Lui"***²

Allah -Glorie à Lui- a recommandé au Prophète (Salut et bénédiction sur lui) d'être modeste en ces termes: **[Sois modeste vis-à-vis des croyants.]**³ Il a insisté encore en disant:

[Sois modeste vis-à-vis des croyants qui t'ont suivi.]⁴

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le chapitre des Prolifiques.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

³ Sourate 15: "Al-Hijr" V.88.

⁴ Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.215.

La modestie est la parure des savants et des élites, l'*Imam* Abou Hanifa nous offre un modèle parfait de modestie en nous racontant ce qui suit: Je suis parti, dit-il, en pèlerinage. Après avoir lancé les cailloux (*Jamarates*) je me suis rendu chez un barbier pour me faire raser la tête. Grâce à ce barbier j'appris cinq rites du pèlerinage. Je lui demandai tout d'abord quel était son salaire. Il me dit: Ne marchande pas sur le prix des rites, car le rasage des cheveux est un rite. Puis lorsque je m'assis sur la chaise, il me dit: Dirige-toi vers la *Qibla* (direction prise dans la prière), ce que je fis. Puis, comme j'inclinai ma tête pour lui en présenter le côté gauche, il me dit: Donne-moi le côté droit, le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) donnait toujours la priorité à la droite en toute chose, ce que je fis. Ensuite, comme je restai silencieux, il me dit: Invoque ton Seigneur, car tu es en train d'accomplir des rites. Je m'exécutai. Enfin, lorsque il eut terminé, je me levai pour partir, mais il me dit: Accomplis deux *Rak'a*. Et je le fis. Nous voyons par ce récit comment Abou Hanifa fait preuve de modestie et n'éprouve aucune honte à nous rapporter cette histoire qui lui est arrivée pour nous exhorter à l'humilité.

Parmi les exemples de modestie, nous trouvons celui du Prophète d'**Allah**, Salomon, cité dans le *Coran*. Salomon était non seulement un Prophète mais aussi un roi ayant un pouvoir que nul après lui, ni avant lui, n'eût

de semblable. **Allah** -Gloire à Lui- lui apprit le langage des oiseaux et lui soumit les Djinns de sorte qu'il régna sur les humains et les Djinns de son temps. On raconte aussi que les montagnes et les oiseaux glorifiaient leur Seigneur selon la glorification de Salomon. **Allah** lui soumit également le vent qui l'emportait selon ses ordres et lui obéissait aveuglément. Malgré tout ce prestige et cette souveraineté, le *Coran* nous raconte quelques situations qui méritent la méditation. Il nous dit: **[Les armées de Salomon composées de Djinns, d'hommes et d'oiseaux furent rassemblées et placées en rang. Quand ils arrivèrent à la vallée des fourmis, une fourmi dit: "Ô vous les fourmis! Entrez dans vos demeures de peur que Salomon et son armée ne vous écrasent sans s'en apercevoir." Il sourit, amusé de ces propos et dit: "Permetts-moi Seigneur de te rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées et fais moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux."]**¹

Nous voyons comment Salomon se montra humble envers Son Seigneur et reconnut le bienfait qu'il Lui avait accordé. Le bienfait c'était d'entendre les propos de la fourmi malgré la présence de toute l'armée. Salomon

¹ Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.17, 18, 19.

ne raconta cet incident à aucun de ses sujets, ni ne se vanta de son savoir.

Le *Coran* nous rapporte un autre comportement de Salomon, lorsque ce dernier chercha la huppe et ne la trouva pas à sa place malgré la grandeur de son nombreux cortège. Il menaça la huppe des pires châtiments, mais, malgré sa colère il sollicita pour elle une excuse. Le *Coran* nous dit: **[Salomon passa en revue les oiseaux, puis il dit: "Pourquoi n'ai-je pas vu la huppe? Serait elle absente?"]**¹

Les paroles de Salomon révèlent qu'il avait supposé deux choses. La première est que faute de la voir, il a compté la huppe absente. La seconde, est que la huppe changea de place. Mais il avança la première supposition sur la deuxième.

Le *Coran* nous décrit également le dialogue qui eut lieu entre Salomon et la huppe après son retour. Il nous dit: **[Celle-ci revint peu de temps après et dit: "Je connais une chose que tu ne connais pas! Je t'apporte une nouvelle certaine des Saba".]**²

Les paroles de la huppe reflètent son audace devant le souverain, mais en même temps, sa certitude de la justice et de la clémence de Salomon. Qui, parmi les rois et les présidents permet à un de ses sujets de lui dire

¹ Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.20.

² Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.22.

Je sais ce que tu ne sais pas? A qui, parmi les chefs et les responsables ose-t-on adresser un tel discours?

Le dialogue entre Salomon et la huppe se déroulait en présence des autres sujets du moins les oiseaux. Pourtant, Salomon écouta toutes les paroles de la huppe, puis comme nous le rapporte le *Coran*, il lui dit: **[Nous allons voir si tu as dit la vérité ou si tu as menti.]**¹

Salomon supposa en premier la franchise avant le mensonge, par respect pour la huppe.

Ce qui étonne dans cette histoire c'est que Salomon chargea la huppe de transmettre sa lettre à la reine -sujet de la discussion- et de revenir lui raconter l'effet que produisit cette lettre. Il ne chargea personne d'enquêter sur la véracité des paroles de la huppe ni sur la véracité de l'histoire rapportée. Il lui dit: **[Pars avec ma lettre que voici; puis lance-la vers eux; ensuite tiens-toi à l'écart d'eux pour voir ce que sera leur réponse.]**²

Le *Coran* nous décrit une autre anecdote de Salomon, lorsqu'il vit le trône de *Balkis* (reine de *Saba*) installé devant lui en un clin d'œil. Il loua humblement son Seigneur qui lui avait accordé cette faveur et ne tira aucune gloire personnelle d'un tel miracle. Sa modestie se révèle dans ces paroles que nous rapporte le *Coran*: **[Quand Salomon vit le trône installé auprès de lui, il**

¹ Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.24.

² Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.28.

dit: "Cela est une grâce de Mon Seigneur pour m'éprouver et voir si je suis reconnaissant ou si je suis ingrat. Celui qui est reconnaissant, l'est à son avantage, quant à celui qui est ingrat qu'il sache que Mon Seigneur se suffit à Lui-même et qu'Il est généreux.]¹

De même, nous voyons le prophète d'Allah Joseph, lorsque Allah lui donna le pouvoir et que ses frères se rendirent auprès de lui pour lui demander des provisions, eux qui jadis l'avaient jeté dans le puits. Il leur dit: **[aucun reproche ne vous sera fait aujourd'hui. Qu'Allah vous pardonne! Il est le plus Miséricordieux des Miséricordieux.]²**

Lorsque le pouvoir lui fut accordé et qu'il eut fait venir ses parents et les membres de sa famille dans le pays, il implora son Seigneur en ces termes: **[Seigneur! Tu m'as accordé une part de l'autorité suprême, Tu m'as appris à interpréter les songes. Créateur des cieux et de la terre, sois mon seul appui en ce monde et dans l'autre. Reçois-moi, à ma mort, en homme soumis à Ta volonté. Fais-moi rejoindre la compagnie des saints.]³**

¹ Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.40.

² Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.92.

³ Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.101.

Notre Prophète Mohammad (*Salut et bénédiction sur lui*) était un modèle exemplaire de modestie. Il ne répugnait pas à rester en compagnie des pauvres Musulmans tels que: Bilal, Sohaïb et Khabbab (*Allah les agréé*).

Il (*Salut et bénédiction sur lui*) partageait avec eux la nourriture, leur parlait, écoutait leurs propos, les autorisait à lui rendre visite. Sa porte ne leur était jamais fermée et il ne se détournait guère d'eux, comme le lui avait recommandé son Seigneur dans la Parole Divine: **[Fais preuve de patience en tenant compagnie à ceux qui invoquent leur Seigneur, matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant le faux brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit ses passions et dont le comportement est outrancier.]**¹

Pour construire sa mosquée, il porta les pierres avec eux. Un de ses Compagnons rapporte ceci: Nous portions les pierres un à un et le Messager d'**Allah** (*Salut et bénédiction sur lui*) les portait deux à deux. De même, lorsque les Compagnons creusèrent la tranchée, lors de l'expédition des coalisés, le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) les aidait en creusant avec eux.

¹ Sourate 18: "Al-Kahf" (La Caverne) V.28.

Abou Oumama raconta: Le Messager d'**Allah** (Salut et bénédiction sur lui) est venu un jour vers nous s'appuyant sur un bâton. A sa vue nous nous levâmes mais il nous dit: ***“Ne vous levez pas comme font les étrangers qui se glorifient les uns les autres.”***¹

On raconte que: Un jour un homme était venu parler au Messager d'**Allah** (Salut et bénédiction sur lui). Intimidé, cet homme s'était mis à bégayer. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit gentiment: ***“Vas-y doucement, je ne suis pas un roi. Je suis le fils d'une femme de Qouraïche qui mangeait la viande séchée.”***²

On raconte aussi que durant un de ses voyages, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) demanda de la nourriture et on lui apporta une chèvre. Un des Compagnons dit: Je me charge de l'égorger et de la dépecer. Un autre dit: Moi, je la découpe et je la rôtis. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***“Et moi, je ramasse les bûches.”***

Nous voyons que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) choisit le travail le plus pénible. Il aurait pu s'asseoir et attendre que les autres le servent avec amour et dévouement. Aïcha (Allah l'agrée) disait de lui: Il aidait ses épouses, cousait ses chaussures, raccommodait ses vêtements et donnait à manger à son chameau. Les Compagnons ont suivi

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le recueil des Ançar.

² Hadith rapporté par Al-Bayhaqy dans les Preuves de la Prophéties.

l'exemple du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et les nobles valeurs morales qu'il professait.

On raconte que, par modestie, Abou-Bakr As-Siddiq (Allah l'agrée) trayait le lait des chèvres pour des jeunes filles qui habitaient *Médine*. Lorsqu'il fut élu *calife*, ces jeunes filles dirent: Il ne viendra donc plus. Mais, elles furent surprises de le voir arriver et dire: Allons, allons, je viens traire vos chèvres.

On raconte que César dépêcha un émissaire à Omar Ibn Al-Khattab (Allah l'agrée) pour s'informer de sa situation et de ce qu'il faisait. Arrivé à *Médine*, l'émissaire le chercha: Où est votre roi? Demanda-t-il aux habitants.

Nous n'avons pas de roi, lui répondit-on, mais un *émir*! Il se trouve quelque part en dehors de la ville.

L'émissaire alla à sa recherche et le trouva enfin, couché sur le sable, son bâton¹ sous la tête. Le voyant dans cette position, il se dit en lui-même: Tu as gouverné avec justice, tu as ressenti la sécurité et tu as dormi paisiblement.

De multiples récits furent rapportés au sujet de la modestie des Compagnons du Prophète (Salut et bénédiction sur lui). Parmi les plus célèbres il nous suffit de signaler celui de Houdhaïfa Ibn Al Yamane auteur des grandes victoires, chef des armées qui conquièrent la plupart des

¹ Omar Ibn Al-Khattab (Allah l'agrée) avait un petit bâton qu'il portait toujours à la main et dont il se servait pour réprimer les incorrections.

villes de la Perse. Ce Compagnon qui avait été surnommé l'homme de confiance du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) fut choisi par Omar Ibn Al-Khattab (*Allah l'agrée*) comme gouverneur d'*Al-Madâ'ine* la plus grande ville de la Perse. Les habitants sortirent en masse pour recevoir leur nouveau gouverneur et ils virent arriver un homme à dos d'âne ayant dans sa main un pain qu'il mangeait avec du sel. Ils lui dirent: Que nous ordonnes-tu? Il leur dit: Je vous demande du foin pour mon âne. Ils lui dirent: Conseille-nous, Compagnon du Prophète d'**Allah**. Il leur dit: Evitez les sources de discorde. Ils demandèrent: Quelles sont ces sources? Il leur dit: Les portes des gouverneurs! Vous entrez chez eux, vous ne pouvez pas repousser leurs mensonges, vous êtes contraints à les croire et vous les louez pour des mérites qu'ils n'ont point.¹

La modestie était une marque distinctive de nos ulémas d'antan, aucun n'était infatué de lui-même ou de son savoir. Telle fut également la conduite des riches d'entre eux qui ne se vantaient pas de leur richesse. 'Abd Ar-Rahman Ibn 'Awf (*Allah l'agrée*), l'un des dix à qui le Paradis a été promis, était le plus riche des Compagnons du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*). Ses contemporains disaient de lui: Tous les habitants de Médine partageaient avec

¹ *Hadith* rapporté par Abou Naïm dans le chapitre des Vertus des pieux.

‘Abd Ar Rahman Ibn ‘Awf sa fortune tant il était généreux. Un tiers de ses biens était dépensé en aumônes, un tiers pour des prêts et un tiers en présents.¹ Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit vrai en signalant: "***La modestie ne fait qu'élever en degrés celui qui en fait preuve.***"²

¹ *Hadith* rapporté par dans le chapitre par Ibn Al-Athîr dans le Lion de la Forêt.

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre De la Bienfaisance et des liens.

L'Abstinence

"Al- 'Effah"

L'abstinence est une des qualités des Messagers, des Prophètes et des hommes vertueux. Les hommes sont de degrés variables à cet égard: Ceux qui s'abstiennent de commettre ce qui est illicite et c'est là un des degrés de la piété. Ceux qui s'abstiennent de tout ce qui suscite les doutes, c'est aussi un des degrés de la piété. D'autres, enfin, s'abstiennent même de ce qui est licite et ceci est un degré d'ascétisme.

Allah *-Gloire à Lui-* a ordonné aux tuteurs riches de s'abstenir, par piété, de prendre un salaire des orphelins contre la gérance de leurs biens ou contre leur tutelle. Toutefois, si le tuteur est pauvre, il lui est permis d'en prendre modérément.

Allah *-Gloire à Lui-* dit: **[Epreuvez les orphelins jusqu'à ce qu'ils aient l'âge de se marier. Si vous découvrez en eux un jugement sain remettez-leur les biens qui leur appartiennent. Ne mangez pas ces biens avec prodigalité et dissipation avant que les orphelins n'aient atteint leur majorité. Celui qui est riche s'abstiendra d'en profiter; celui qui est pauvre en usera modérément.]**¹

¹ Sourate 4: "An-Nissâ" (Les Femmes) V.6.

Allah loue aussi les pauvres qui, par dévotion, s'abstiennent de mendier malgré leur besoin pressant, Il dit: **[Aux nécessiteux qui se sont confiés dans la Voie d'Allah, ne pouvant plus parcourir le monde, et que l'ignorant croit riches à cause de leur attitude réservée. Tu les reconnaîtras à leur aspect, ils n'importent personne en mendiant.]**¹ Le *Coran* nous décrit leur aspect physique et comment la faim et le besoin qui les tourmentent apparaissent sur leur visage, mais malgré cela, ils se refusent à mendier ou à importuner les gens.

Le Saint *Coran* nous offre beaucoup d'exemples de ceux qui s'abstiennent, par dévotion, de prendre des biens qui peuvent susciter les doutes. Nous savons, ce que Salomon fit lorsqu'il reçut les cadeaux envoyés par la reine de *Saba* et les refusa: **[Puis, lorsque la délégation arriva auprès de Salomon, celui-ci dit: Est-ce avec des biens que vous voulez m'aider, alors que ce qu'Allah m'a octroyé est meilleur que ce qu'Il vous a donné? Mais c'est vous plutôt qui vous réjouissez de votre cadeau.]**²

Nous savons aussi que tous les Messagers et les Prophètes ont dit à leurs peuples: **[Et je ne vous**

¹ Sourate2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.273.

² Sourate 27: "An-Naml" (La Fourmi) V.35, 36.

demande pas de salaire pour cela; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers.]¹

On raconte que, Omar Ibn 'Abd Al-Aziz, qui fut nommé cinquième des *califes* bien guidés tant sa conduite était identique à celle de ses quatre devanciers, lorsqu'il fut élu calife décida de laisser à sa femme le choix entre deux solutions: la première de rester avec lui, de mener une vie austère en cédant tous ses bijoux et ses biens au trésor public; la seconde, de conserver tout ce qu'elle possédait et d'être répudiée. Sa femme choisit de rester avec lui et se défit au profit du trésor public de tout ce que son père le *calife* précédent lui avait offert.

Le premier ordre que Omar Ibn 'Abd Al-Aziz donna, fut que tous ses proches, de la tribu des *Omeyades*, cèdent au trésor public tout ce qu'ils avaient pris en dons de l'ex-*calife*.

Une de ses tantes paternelles vint lui dire: Ô mon fils! En quoi la conduite de tes prédécesseurs te gêne? S'ils ont agi convenablement, il ne t'est pas permis de reprendre les biens de tes parents! Et s'ils sont fautifs tu ne seras pas jugé pour leurs erreurs.

Omar refusa ce raisonnement et s'obstina dans sa résolution ce qui poussa sa tante à lui dire: Ô mon fils! Je crains le jour où les *Omeyades* se rassembleront

¹ Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.109, 127, 145, 164, 180.

contre toi. Il répliqua: Ô ma tante! Je ne redoute aucun jour, excepté le Jour Dernier duquel je demande à **Allah** de m'épargner son mal.

Un de ses contemporains dit: Omar vivait dans le bien-être et l'opulence de sorte qu'il avait de l'embonpoint. Après son élection, il perdit tant de poids que l'on pouvait compter ses côtes une à une.

On raconte qu'un de ses ministres se rendit une nuit chez Omar dans sa maison, pour lui exposer une affaire d'Etat. Après avoir discuté l'affaire, le ministre commença une causerie. Omar demanda à son hôte de l'attendre, puis se leva éteignit la lampe et en alluma une autre. L'hôte surpris lui demanda: Ô prince des croyants! Pourquoi as-tu agi ainsi? Omar lui répondit: La première lampe était garnie d'huile achetée avec l'argent aux frais des Musulmans et nous nous en sommes servis pour discuter de leurs affaires. Mais lorsque nous avons commencé une conversation personnelle, j'ai éteint la première et j'ai allumé une lampe garnie d'huile achetée de mes biens propres.

Omar Ibn 'Abd-Aziz en adoptant une telle conduite ne faisait que suivre l'exemple de son grand-père Omar Ibn Al-Khattab (*Allah l'agrée*). On rapporte que, durant le *califat* de Omar Ibn Al-Khattab, une sécheresse générale frappa l'Arabie. Le *calife* Omar fit vœu de ne pas consommer de nourriture à base de viande, ni de boire de lait ou de

laitages, tant que les Musulmans et leurs enfants ne s'en nourriraient pas. Il fut de ceux qui souffrirent le plus de la faim, il ne mangea que du pain et de l'huile à tel point que sa peau noircit.

Omar Ibn Al-Khattab, en s'abstenant et en observant une telle conduite ne faisait également que suivre l'exemple de Abou Bakr As-Seddiq (*Allah l'agrée*). Lorsque ce dernier *calife* (*Allah l'agrée*) rendit le dernier soupir, Omar parcourut du regard la maison du mort, pleura et dit: Ô successeur du Messager d'**Allah** (*Salut et bénédiction sur lui*), tes successeurs peineront pour suivre le bon exemple que tu leur as imposé. Tous ces hommes pieux suivaient le modèle du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*). Aïcha (*Allah l'agrée*) dit: Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) ne s'est jamais rassasié de pain d'orge trois nuits successives et cela jusqu'à sa mort. Elle dit aussi que: Plusieurs mois se passaient sans que, dans aucune des maisons du Prophète, le feu ne fût allumé pour la cuisson du pain ou de quelque autre aliment. Pendant ce temps, il ne se nourrissait, lui et sa famille, que de dattes sèches, et il ne buvait que de l'eau pure. Lorsque la faim tenaillait trop cruellement ses entrailles, il appliquait sur son ventre une pierre, qu'il sanglait avec une ceinture.

La chasteté est aussi un des aspects de l'abstinence. Parmi les exemples cités, ce que fit *Yûsuf* (*paix sur lui*) lorsque la femme de son maître s'offrit à lui. Le **Coran**

nous rapporte ces paroles: **[Qu'Allah me protège! C'est mon maître qui m'a bien hébergé. Certes, les injustes ne réussissent jamais.]**¹

Lorsque les femmes aisées se rassemblèrent contre lui et le menacèrent de prison s'il ne répondait pas à leurs désirs, il dit: **[Ô mon Seigneur ! La prison m'est préférable à ce à quoi elles m'invitent. Et si Tu n'écarter pas de moi leur ruse, je succomberai et serai du nombre des ignorants.]**²

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: *"Parmi les sept qui seront abrités à l'ombre du Trône, le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienna, sera un homme qui aura refusé l'invitation à l'adultère faite par une femme belle, d'une haute dignité et à laquelle il aura dit: Je crains Allah"*.³

Lorsque 'Abd Ar-Rahman Ibn 'Awf (Allah l'agrée) émigra à Médine, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) fraternisa entre lui et Sa'd Ibn Ar-Rabi` (Allah l'agrée). Ce dernier voulut partager son argent et ses épouses entre lui et 'Abd Ar-Rahman. Mais, par abstinence, 'Abd Ar Rahman refusa l'offre et dit à Sa'd: **Qu'Allah bénisse ton argent et tes épouses, guide-moi vers le marché.**

¹ Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.23.

² Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.33.

³ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la *Zakat* (L'Aumône obligatoire).

Il se dirigea vers le marché et s'efforça de gagner son pain à la sueur de son front. Lorsque le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) apprit cela, il se réjouit du comportement de 'Abd Ar-Rahman et invoqua pour lui les bénédictions du Seigneur. **Allah** -Gloire à Lui- exauça l'invocation de Son Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et 'Abd Ar-Rahman fut l'un des plus riches de Médine. Il était tellement riche qu'il disait de lui-même: Par **Allah**! Il se trouve que, si je levais une pierre, je trouverais en dessous de l'or.¹

Car les biens lui venaient de toutes parts et de là où il ne s'attendait pas. Notre Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit vrai en signalant que: *"Celui qui donne est meilleur que celui qui prend...Commence par ceux dont tu as la responsabilité...Celui qui s'abstient, Allah le préservera du besoin. Celui qui cherche à se passer de ce que possèdent les autres, Allah l'enrichira."*²

C'est par chasteté aussi que la femme couvre tout son corps, hormis son visage et ses mains, comme **Allah** -Gloire à lui- l'a recommandé même si elle est âgée (sauf en présence des personnes avec lesquelles elle est *Mahrim*)³

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le chapitre des Prolifiques.

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la *Zakat* (L'Aumône obligatoire).

³ Le *Mahrim* est l'homme qui, par son lien de parenté avec la femme, ne peut l'avoir comme épouse. Exemple: Le père, le frère, le fils, le beau-père, l'oncle paternel ou maternel.

Allah -Gloire à Lui- dit: [Quant aux femmes ayant atteint la ménopause et qui n'espèrent plus le mariage, nul reproche à leur faire si elles enlèvent leur voile, sans cependant exhiber leurs atours; mais, il est préférable pour elles d'être chastes. Allah est Audient et Omniscient.]¹

¹ Sourate 24: "An-Nûr" (La Lumière) V. 60.

La Loyauté *"Al-Amanah"*

La loyauté est l'opposé de la trahison... Le terme arabe "Amanah" désigne un dépôt matériel ou moral confié à quelqu'un. En même temps, il sert à qualifier un trait de caractère humain, on dit: Un tel est loyal.

Les secrets des gens sont, une *Amanah* (en dépôt de confiance) chez ceux à qui ils demandent conseil. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) l'a signalé en ces termes: ***"Celui qui est consulté, doit être loyal de sorte à ne jamais dévoiler les secrets d'autrui."***¹

C'est ainsi que les médecins qui soignent les malades sont tenus de ne pas dévoiler les secrets des gens. Egalement, tout ce que l'homme dépose chez un autre, qu'il s'agisse de sommes d'argent, de marchandises ou autres objets qui lui sont confiés, il doit en assurer la sauvegarde jusqu'à ce que le propriétaire le récupère.

De même les organes de l'homme et son corps constituent un dépôt qui lui est confié et duquel il aura à rendre compte le Jour du Jugement Dernier.

Allah -Glorie à Lui- a prescrit à Ses serviteurs de garder précieusement ce qui leur est confié et de le remettre à son ayant-droit. Il dit: **[Certes, Allah vous commande**

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Bienséance.

de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité.]¹

Egalement: **[Ô vous qui croyez! Ne trahissez pas Allah et le Messager. Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placée en vous.]²**

Le fait d'être loyal ne dépend pas de celui qui fait confiance mais de celui à qui on a fait confiance. C'est lui qui doit manifester de la loyauté s'il est un vrai Musulman, comme nous l'apprend ce *Hadith* du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui dit: **"Remets le dépôt à celui qui t'as fait confiance et ne trahis pas celui qui t'a trahi."**³

La loyauté est l'une des vertus de notre Prophète (Salut et bénédiction sur lui) avant sa mission divine, si bien que son peuple le surnommait: Le loyal. Lorsqu'il (Salut et bénédiction sur lui) émigra à Médine, malgré tout ce que les infidèles infligeaient à ses Compagnons et malgré leur attitude vis-à-vis de sa mission, il chargea son cousin Ali Ibn Abou Talib (Allah l'agrée) de rester à la Mecque afin de remettre à leurs propriétaires les dépôts que les gens lui avaient confiés.

La loyauté est donc une chose très sérieuse, **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[Nous avons proposé aux cieux, à la terre et**

¹ Sourate 4: "An-Nisâ' "(Les Femmes) V.58.

² Sourate 8: "Al-Anfâl" (Le Butin) V.27.

³ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre des Ventes.

aux montagnes le dépôt de la foi. Ils ont refusé de le porter et en ont eu peur. Seul, l'homme s'en est chargé; car il est très injuste (envers lui-même) et très ignorant.]¹

La loyauté se manifeste de différentes sortes: dans la parole, la transmission du savoir, l'appel à **Allah**, les diverses transactions entre les gens, les domaines du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, etc. ...

Il importe pour que quelqu'un soit qualifié de loyal qu'il soit sincère et probe. On ne peut qualifier de loyal le menteur ou le dénigreur. **Allah** -*Gloire à Lui*- a qualifié l'Archange Gabriel de loyal, parce qu'il révélait intégralement la Révélation qu'Il lui confiait et le chargeait de la faire parvenir à Ses Messagers. Gabriel la leur révélait, sans rien omettre ni ajouter, sans falsification ni changement et sans en informer qui que ce soit d'autre que le Messenger visé. **Allah** -*Gloire à Lui*- dit: **[L'esprit fidèle est descendu avec cela.]²... [Obéi, là-haut, et digne de confiance]³**

La loyauté est une des vertus qui caractérisent tous les Messagers du fait qu'**Allah** -*Gloire à Lui*- les a chargés de transmettre à leur peuple ce qu'Il leur révèle. Ils le font fidèlement, sans attendre de rétribution, tout en endurant

¹Sourate 33: " Al-Ahzâb " (Les Coalisés) V.72.

² Sourate 26: "Aš-Šû'arâ" (Les Poètes) V.193.

³ Sourate 8: "At-Takwîr" (L'Obscurcissement).V.21

les maux que les autres leur infligent. Allah -*Gloire à Lui*- a qualifié Ses Messagers de loyaux à plusieurs reprises. Citons, par exemple, ces versets:

[Lorsque Nuh (Noé), leur frère; leur dit:"Ne craignez-vous pas Allah? Je suis pour vous un Messenger digne de confiance."]¹, [Quand Hud, leur frère, leur dit:"Ne craignez-vous pas Allah? Je suis pour vous un Messenger digne de confiance."]² [Quand Sâlih, leur frère, leur dit:"Ne craignez-vous pas Allah? Je suis pour vous un Messenger digne de confiance."]³, [Quand leur frère Lot leur dit:"Ne craignez-vous pas Allah? Je suis pour vous un Messenger digne de confiance."]⁴, [Lorsque Šuayb leur dit: "Ne craignez-vous pas Allah? Je suis pour vous un Messenger digne de confiance."]⁵

Allah -*Gloire à Lui*- a dit: [Et avant eux, Nous avons déjà éprouvé le peuple de Pharaon, quand un noble Messenger leur était venu, (leur disant) "Livrez-moi les serviteurs d'Allah! Je suis pour vous un Messenger digne de confiance."]⁶

¹ Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.106 et 107.

² Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.124 et 125.

³ Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.142 et 143.

⁴ Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.161 et 162.

⁵ Sourate 26: "Aš-Šu'arâ" (Les Poètes) V.177 et 178.

⁶ Sourate 44: "Ad-Dukhân" (La Fumée). V.17 et 18.

Il a dit aussi: **[Je vous communique les Messagers de mon Seigneur, et je suis pour vous un conseiller digne de confiance.]**¹

La loyauté est une des qualités des vertueux, tout aussi bien qu'elle est une des qualités des Messagers, qu'ils soient hommes ou djinns, en chaque lieu et en chaque époque. Voici comment le *Coran* nous décrit le comportement d'un djinn puissant et nous rapporte ce qu'il dit à Salomon, lorsque ce dernier lui demanda d'apporter le trône de *Balkis*. Il lui dit: **[Je te l'apporterai avant que tu ne te lèves de ta place: pour cela, je suis fort et digne de confiance.]**²

De même, lorsque la fille de Šuayb a décrit Moïse (*paix sur lui*) avant que ce dernier ne fût chargé de sa mission, elle dit: **[L'une d'elles dit: Ô mon père, engage-le (à ton service) moyennant salaire, car le meilleur à engager c'est celui qui est fort et digne de confiance.]**³

La loyauté dans la transmission du Message est manifeste dans les paroles de la mère des croyants Aïcha (*Allah l'agrée*) lorsqu'elle dit: Si Mohamed (*Salut et bénédiction sur lui*) avait dissimulé quelque chose de la Révélation, il aurait dissimulé ces paroles d'**Allah** -*Gloire à Lui*-: **[Et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait**

¹ Sourate 7: "Al-A'raf" (Les Limbes) V.68

² Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.39.

³ Sourate 28: "Al-Qasas" (Le Récit) V.26.

rendre public.¹ Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte.]]^{2, 3}

Ce qui est effrayant et alarmant c'est que la loyauté sera ôtée de la terre parmi dix choses précieuses que l'Archange Gabriel enlèvera avant que ne sonne l'Heure, comme nous l'apprend le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*):

"L'homme dormira et la loyauté sera ôtée de son cœur. Il n'en restera qu'une trace imperceptible. Ensuite, il s'endormira une autre fois et le reste de cette loyauté sera ôtée, de sorte qu'il en restera une trace pareille à celle que laisse une braise, quand elle tombe sur un pied en y produisant une légère boursouffure. Les gens s'éveilleront le lendemain pour conclure des transactions, mais ils ne trouveront personne à qui ils pourront confier un dépôt, au point qu'on dira: "Dans telle tribu, il y a un homme loyal. On dira de l'homme: "Comme il est sérieux! Comme il est ingénieux! Comme il est raisonnable, alors que son cœur ne renferme pas la moindre parcelle de foi"⁴

¹ Ce verset fait allusion à l'incident du mariage du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) avec "Zeinab bint Gahch" sa cousine et la femme de son fils adoptif "Zaïd". Ce dernier, l'ayant répudié, Mohammed (*Salut et bénédiction sur lui*) avait reçu l'ordre d'**Allah**. *Glaise à Lui* de l'épouser; afin de proscrire définitivement l'adoption- comme le déclarent les versets 4 et 5 de cette même *Sourate* et aussi pour démontrer pratiquement que personne n'est retenu par les liens de l'adoption.

² Sourate 33: " Al-Ahzâb "(Les Coalisés) V.37.

³ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi

⁴ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des *Hadiths* émouvants et par Mouslim dans le chapitre de la Foi.

Le vrai Musulman est celui qui se surveille lui-même dans son comportement: vis-à-vis d'**Allah** *Glaise à Lui*- vis-à-vis des gens et vis-à-vis de lui même de sorte qu'on le qualifie de loyal en toutes ses actions et qu'il soit à l'abri de la colère de son Seigneur qui dit: [**Allah n'aime pas les traîtres.**] ¹

Nous exposons ici des exemples de loyauté sur lesquelles nous serons interrogés le Jour du Jugement Dernier:

1-La loyauté du savoir:

Le savoir est un don et une faveur qu'**Allah** a réservée à certains de Ses serviteurs. Celui qu'**Allah** a doté du savoir et a guidé à exhorter les gens, à leur enseigner, à recommander de faire le bien et à pourchasser le mal, doit prendre soin de cette faveur. Il doit la faire fructifier par des lectures continuelles, car la science n'est conservée que par l'étude permanente. Il lui faut également faire preuve d'impartialité par rapport aux avis et aux opinions des autres puisque son but doit être la recherche continue de la vérité. Il lui est conseillé d'être indulgent envers ses disciples, de parer son savoir de clémence. Il doit transmettre le savoir en toute probité en le référant à ses auteurs et en témoignant de ce qu'il leur doit. Nos pieux ancêtres disaient: Est doué

¹ Sourate 8: "Al-Anfâl" (Le Butin). V.58.

du savoir celui qui attribue le savoir à son auteur. Il doit être également loyal lorsqu'il rapporte les propos du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui a dit: ***"Un mensonge à mon sujet n'est pas comme un mensonge sur n'importe qui. Celui qui forge volontairement des mensonges à mon sujet, qu'il soit prêt à occuper sa place en Enfer."***¹

S'il lui arrive qu'il adopte une pensée, il ne doit pas avoir recours uniquement aux interprétations du ***Coran*** qui appuient son point de vue, ni choisir parmi les ***Hadiths*** ceux qui s'adaptent à son opinion. Son avis et son opinion doivent être soumis à la vérité. Il lui est conseillé aussi de garder l'esprit ouvert, de ne pas s'attaquer à ceux qui ont des opinions contraires aux siennes, car le savoir est étendu et le ***Coran*** peut se prêter à diverses interprétations. Il doit arracher de son cœur toute trace de haine, de rancœur ou d'envie contre les autres ulémas qui ont acquis une renommée plus grande que la sienne ou qui sont entourés de l'amour des gens. Il doit savoir que les ulémas, le Jour du Jugement Dernier, seront interrogés de la même manière que les Prophètes...

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Si tes conseils servent à guider un seul homme vers la Voie Droite,***

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Funérailles.

*ceci sera pour toi plus profitable que la possession des meilleures faveurs de ce monde (selon une autre version) plus profitable que tout ce monde et ce qu'il contient."*¹

2-La loyauté dans les rapports des gens entre eux:

Elle se manifeste dans la conduite observée envers autrui, en conservant les secrets révélés dans la confiance au nom de l'amitié, ou bien sous forme d'une demande de conseil, ou par le métier professé comme c'est le cas -par exemple- pour le médecin ou l'avocat.

Le commerçant est tenu de ne pas trahir ni tromper. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: "***Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres.***"² Un jour, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) passa devant un marchand qui vendait des céréales. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) introduisit sa main au fond du sac de céréales et y sentit de l'humidité. "***Qu'est-ce que cela?***", demanda-t-il au marchand: La pluie l'a mouillé, répondit le marchand.

"Pourquoi ne l'as-tu pas mis à la surface pour qu'on le voit?" dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui), puis il ajouta: "***Quiconque nous trompe n'est pas des nôtres.***"³

Il a dit également: "***Le vendeur et l'acheteur sont libres de conclure un marché tant qu'ils ne se sont pas***

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Invasions.

² Hadith rapporté par Mouslim

³ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Foi.

séparés. S'ils ont été sincères et se sont révélés les défauts de leur marchandise, leur marché sera béni. Si, au contraire, ils se sont mentis et ont caché l'imperfection de leur marchandise, ce marché ne leur apportera aucun bien."¹

Il est formellement interdit d'usurper les biens d'autrui. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Celui qui prête serment en vue de s'approprier injustement le droit d'un Musulman, Allah le destinera à l'Enfer et le Paradis lui sera prohibé.**" Un homme se leva et demanda: Ce châtement est-il appliqué même si c'est une petite chose? Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) répondit: "**Même si c'est un bâtonnet d'Arak.**"² (Plante qu'on utilisait comme cure-dent.)

Il nous faut aussi signaler qu'il est permis d'emprunter de l'argent, mais uniquement en cas de force majeure, en étant sûr de pouvoir le rembourser et en accompagnant l'acte d'une résolution sincère et ferme de s'acquitter de sa dette. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Quiconque emprunte de l'argent aux autres avec la détermination de le restituer, Allah l'aidera à le faire. Quiconque emprunte de l'argent avec la détermination de ne pas le restituer, Allah nuira à son argent.**"³

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Ventes.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Foi.

³ Hadith rapporté par Al-Boukhari

Selon Abou-Houraira, le Messager d'**Allah** a raconté le récit suivant: *"Un homme des fils d'Israël demanda à l'un de ses compatriotes de lui prêter mille dinars. Celui-ci dit à l'emprunteur: Amène-moi des témoins qui témoigneront de cela. Allah me suffit comme Témoin, répondit l'emprunteur. Alors, donne-moi une caution. Allah suffit comme Caution, répliqua l'emprunteur. Tu as raison, ajouta le prêteur et il lui remit la somme en lui fixant un terme pour son remboursement. L'emprunteur entreprit un voyage en mer et alla à ses affaires. Ayant terminé son voyage, il voulut retourner dans sa ville. Il chercha en vain un navire et n'en trouva aucun. Le délai de la date de remboursement allait bientôt expirer et il était embarrassé. Pendant qu'il était au bord de l'eau, il vit une poutre qui flottait. Il la prit, y fit un trou dans lequel il introduisit mille dinars et une lettre adressée à son créancier. Puis il la boucha et la jeta dans la mer en disant: Ô Allah! Tu sais que j'ai emprunté mille dinars à Untel et que je lui avais dit lorsqu'il me demanda une caution: Allah! Suffit comme Caution; et lorsqu'il me demanda un témoin, je lui dis: Allah! Suffit comme Témoin. J'ai fait tous mes efforts pour trouver un navire afin de m'acquitter de ma dette, mais je n'ai pas pu en trouver. Aussi, je te confie cet argent. Ceci fait, il jeta la poutre dans la mer, où elle*

s'enfonça; puis il rentra dans la ville en espérant toujours trouver un navire qui le ramènerait à son pays.

Pendant ce temps, le prêteur, de l'autre côté de la mer, sortit pour voir si quelque navire ne lui rapportait pas son argent. Ne voyant rien, il retourna chez lui. Un jour, pendant qu'il contemplait la mer, il aperçut la poutre, il la saisit et la rapporta à sa famille comme bois à brûler. En la sciant, il y trouva l'argent ainsi que la lettre.

Plus tard, l'emprunteur revint, alla trouver son prêteur et lui rapporta les mille dinars en lui disant: Par Allah! Je n'ai cessé de faire mon possible pour trouver un navire et te rendre ton argent, mais je n'ai pas réussi à en trouver un avant celui qui vient de me ramener. Le prêteur lui demanda: Ne m'as-tu rien envoyé? L'emprunteur répliqua: Je te répète que je n'avais pas réussi à trouver un navire avant celui qui vient de m'amener. Allah, répondit le prêteur, m'a remboursé à ta place et m'a remis ce que tu avais envoyé dans la poutre. Sur ce fait, l'emprunteur remporta les mille dinars et partit satisfait".¹

Il faut aussi savoir que le jugement rendu par le tribunal ne peut, devant **Allah**, rendre licite ce qui ne l'est pas.

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Transferts.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: ***"Je ne suis qu'un être humain et vous venez vous plaindre à moi. Parmi vous, il se trouve des plaideurs plus habiles que leurs adversaires à exposer leurs différends. Je juge d'après ce que j'entends. Que celui auquel j'accorde un bien qui n'est pas le sien, prenne garde. Ce n'est qu'une tranche de feu que je lui taille."***¹

Il en est de même pour celui qui engage un ouvrier. Il est tenu de bien le traiter, de ne pas l'opprimer et il doit se hâter de lui donner son salaire, conformément aux paroles du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui dit: ***"Donnez à l'ouvrier son salaire avant même que sa sueur n'ait séché."***²

De son côté, l'artisan doit se tenir au juste milieu sans exagérer le montant de son salaire et sans négliger son travail. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a annoncé cette bonne nouvelle aux artisans qui font honnêtement leurs métiers, il a dit: ***"La recherche du gain licite vaut la lutte pour la grâce d'Allah, Celui qui s'endort le soir épuisé de fatigue à cause de l'effort qu'il a fourni en faisant un travail licite, gagnera l'agrément d'Allah."***³

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a recommandé d'exécuter méticuleusement le travail, sans frauder, il a dit: ***"Allah***

¹ Hadith rapporté par Ibn Majah dans le chapitre des Jugements.

² Hadith rapporté par Ibn Majah dans le chapitre des Jugements.

³ Hadith rapporté par Al-Bayhaqy dans les Branches de la Foi.

aime celui d'entre vous qui perfectionne son travail."¹

Il est vivement conseillé à chaque fonctionnaire qui a des rapports avec le public, de s'efforcer d'être utile aux gens, de répondre à leur demande, de leur éviter toute peine et de ne pas les charger de ce qui dépasse leurs moyens. Leur manquer d'égards, c'est trahir la confiance. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) fit cette invocation: "**Seigneur! Sois Clément envers celui qui est en charge d'une fonction dans ma communauté, et qui se montre bienveillant envers les gens; et sois impitoyable envers celui qui est en charge d'une fonction dans ma communauté et qui accable les gens.**"²

Il est interdit au fonctionnaire d'accepter un cadeau qui lui est donné pour sa fonction, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a menacé son auteur de l'Enfer et le cadeau est jugé comme un pot-de-vin. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a prévenu qu'**Allah** a maudit aussi bien le corrompé que le corrompu³, et quiconque se fait intermédiaire entre eux.⁴

Quiconque est nommé juge, ou responsable des affaires des gens ou berger doit se souvenir de ces paroles du

¹ *Hadith* rapporté par Abou Ya'la Al-Mousseli dans son Recueil.

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre du Commandement.

³ Le corrompé est celui qui donne le pot-de-vin et le corrompu celui qui l'accepte.

⁴ *Hadith* rapporté par Ahmad

Prophète (Salut et bénédiction sur lui) concernant ces fonctions:
"Ce sont des fonctions de confiance et, le Jour du Jugement Dernier, elles seront une humiliation et une cause de regret; à moins que celui qui en prenne la charge soit digne de s'acquitter de ses obligations."¹

Il nous suffit de signaler que Omar Ibn Al-Khattab, le farouche défenseur de la religion (Allah l'agrée) dit: J'espère sortir de ce monde quitte et j'aurais souhaité que la mère de Omar n'eût pas donné le jour à Omar.²

C'est ainsi qu'il est recommandé à tout Musulman en chaque poste et, dans chaque charge de la société d'être loyal envers les autres cela est manifeste dans les paroles du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui dit: ***"Chacun de vous est un berger et il lui sera demandé compte de son troupeau. Le prince est le berger de son peuple, l'homme est un berger pour sa famille, la femme est une bergère dans sa maison, le domestique est un berger dans le domaine de son maître; chacun de vous est donc un berger et il lui sera demandé compte de ses responsabilités."***³

¹ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre du Commandement.

² Hadith rapporté par Al-Bayhaqy

³ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Sentences.

3-La loyauté vis-à-vis de soi-même:

L'âme est un dépôt confié à l'homme. A ce sujet **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[Sera heureux celui qui la purifie (son âme), tandis que courra à sa ruine celui qui la souille.]**¹ De même tous les sens et les organes sont un dépôt confié à l'homme et il lui sera demandé de rendre compte de l'usage qu'il en a fait, conformément à ces paroles d'**Allah** -Gloire à Lui-: **[L'ouïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.]**²

Il en est de même de tout ce qu'**Allah** a octroyé à son serviteur comme argent, pouvoir, épouse et enfants qui sont confiés à l'homme en dépôt. Il sera interrogé à leur sujet le Jour du Jugement Dernier. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: **"Le Jour du Jugement Dernier, chaque être humain -qu'il soit destiné au Paradis ou à l'Enfer-, sera interrogé sur ces quatre choses: sa vie, à quoi il l'a employée, son savoir comment il l'a mis en pratique, sa fortune d'où il l'a acquise et en quoi il l'a dépensée et enfin son corps à quoi il s'en est servi."**³

Ces dépôts de confiance varient d'une personne à l'autre et chacun sera interrogé dans les limites de ce qu'**Allah** lui aura confié; même la raison de l'homme est considérée comme l'un de ces dons.

¹ Sourate 91: "Ach-Chams" (Le Soleil) V.9 et 10.

² Sourate 17: "Al-Isrà" (Le Voyage nocturne) V.36.

³ *Hadith* rapporté par At-Tabarani, At-Tirmizi et Al-Bazzar.

4-La loyauté envers Allah-*Gloire à Lui-*:

Elle se manifeste par la sincérité de la foi, qui doit n'être entachée d'aucun défaut, qu'il s'agisse d'un polythéisme apparent ou caché.

Allah a pris un engagement de Ses serviteurs dès leur création lorsqu'Il leur a demandé de se prendre eux-mêmes à témoins, de croire en Lui, de Lui consacrer toute leur dévotion, puis Il leur rappelle cela en ces termes: **[Rappelle-leur, lorsque ton Seigneur a tiré des reins des fils d'Adam leur descendances et les a fait témoigner vis-à-vis d'eux-mêmes en leur disant: "Ne suis-je pas votre Dieu?". A quoi ils répondirent: "Si! Nous l'attestons!". Afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection: "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention". Ou que vous disiez: "Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants, après eux, vas-tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs?"]**¹ De même, la loyauté envers **Allah** se manifeste dans les témoignages. Quiconque est appelé à témoigner doit le faire et rapporter ce qu'il a vu ou entendu sans falsification. **Allah -Gloire à Lui-** dit: **[Ne refusez pas de témoigner. Quiconque refuse de témoigner sera coupable en son cœur.]**²

¹ Sourate 7: "Al-A'raf" (Les Limbes) V.172 et 173.

² Sourate 2: "Al-Baqarah"(La Vache) V.283.

Elle se manifeste aussi, dans le fait de conserver sa foi en **Allah** -Gloire à Lui- qui dit: **[Et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme Garant.]¹**

Il est du devoir du Musulman de satisfaire le souhait de son frère, s'il l'exprime par un serment et s'il ne comporte pas de tort, pour lui éviter le parjure conformément aux commandements du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*).

Dans tous les rapports avec **Allah** -Gloire à Lui- dans tout ce qu'on Lui doit et tout ce qu'Il nous a confié en dépôt et inné en nous, le Musulman est tenu d'être loyal, digne de confiance.

¹ Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.91.
155

La Clémence

"Al-Helm"

La clémence c'est la mansuétude et le contrôle de soi. C'est le contraire de la précipitation, de la légèreté et de l'ignorance. La clémence est un don qu'**Allah** attribue à celui qu'Il veut, sans effort de la part de ce dernier. Toutefois, la clémence est une qualité qui peut être acquise grâce à un effort soutenu. Comme on acquiert la science en apprenant, la clémence s'acquiert en patientant, car celui qui cherche le bien finit par l'obtenir.

On raconte que le Compagnon du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) Al-Achag (Allah l'agrée) se rendit auprès de notre Prophète (Salut et bénédiction sur lui). Il reposa sa monture, l'attacha par une corde, enleva deux pièces de ses vêtements, fit sortir de sa besace deux autres vêtements plus beaux et les porta, puis se présenta devant le Prophète (Salut et bénédiction sur lui). Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) qui regardait avec approbation les gestes de ce Compagnon, lui dit: ***"Tu possèdes deux bonnes qualités qu'Allah et Son Prophète aiment."*** L'homme lui demanda: Ô Prophète d'Allah! Tu me tiens lieu de père et de mère, quelles sont ces qualités? Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: ***"La clémence et la***

mansuétude." Al-Achag répliqua: Ces deux qualités les ai-je acquises ou étais-je prédisposé à les avoir? "**Non**" Dit le Prophète (Salut et bénédiction sur lui): "**Elles t'étaient destinées**". Al-Achag dit: Louange à **Allah** qui me prédisposa à deux qualités qu'**Allah** et Son Prophète aiment.¹

La clémence est l'une des vertus des Prophètes, **Allah** - Gloire à Lui- en qualifia Isma'îl (paix sur lui) depuis avant sa naissance, lorsque la bonne nouvelle fut annoncée à son père Ibrahim, en disant: [Nous lui fîmes donc bonne annonce d'un garçon clément.]²

De même, **Allah** -Gloire à Lui- en qualifia Šuayb (paix sur lui) en mentionnant sa réputation parmi les siens telle que nous la rapporte le *Coran* vénérable: [Ils dirent, Ô Šuayb! Est-ce ta prière te demande de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres, ou de ne plus faire de nos biens ce que nous voulons? Est-ce toi l'indulgent, le droit?]³

La clémence des Prophètes les aidait à endurer l'obstination de leurs peuples lorsqu'ils les accusaient de mensonge et les persécutaient. Ainsi, les Prophètes supportèrent bien des vicissitudes pour transmettre leur message qui sera un guide pour le croyant afin qu'**Allah**

¹ *Hadith* rapporté par Abou Dawoud

² Sourate 37: "As-Sâffât" (Les Rangés) V.101

³ Sourate 11: "Hud" V.87

ouvre son cœur à la foi et un argument contre celui qui insiste à la mécréance. Nos pieux ancêtres ont dit: La clémence est la plus noble des qualités. La clémence est aussi une des vertus des saints hommes qu'**Allah** a loués en ces termes: **[Et lorsque les ignorants s'adressent à eux, ils disent: "Paix"]**¹. Il dit également: **[Ce sont ceux qui se détournent des vains propos.]**²

Allah -Gloire à Lui- dit également d'eux: **[Et quand ils entendent les vains propos, ils s'en détournent et disent: "A nous nos actions et à vous les vôtres. Paix sur vous! Nous ne voulons pas d'ignorants.]**³

Maîtriser sa colère et la refouler est aussi de la clémence. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: ***"L'homme fort n'est pas celui qui terrasse les autres, mais celui qui sait maîtriser sa colère."***⁴

La clémence c'est le fait de ne pas s'emporter du tout, c.à.d. être toujours maître de soi. Dominer sa rage est un des aspects de cette vertu. La rétribution qu'**Allah** accorde à ceux qui refoulent leur rage est-elle immense, car ils luttent contre leur nature. C'est pour cette raison que le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: ***"La gorgée la***

¹ Sourate 25: "Al-Furqân" (Le Discernement) V.63

² Sourate 23: "Al-Mu'minoun" (Les Croyants) V.3.

³ Sourate 28: "Al-Qasas" (Le Récit)V.55

⁴ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bienséance.

*plus rétribuée est la gorgée d'une colère rageuse que l'un de vous ravale pour l'amour d'Allah."*¹

On raconte qu'un homme se rendit auprès du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui dit: Ô Messager d'Allah! J'ai des proches parents avec qui je maintiens les liens de parenté, mais ils rompent leurs relations avec moi. Je les traite avec bonté et ils me nuisent. Je fais preuve de clémence vis-à-vis d'eux, mais, ils méconnaissent mes bons actes. **"Si tu es vraiment tel que tu viens me dire, répondit-il, c'est comme si tu leur donnais à manger de la cendre chaude (qui déchire les entrailles) et, tant que tu les traites de cette façon, Allah ne cessera pas de t'appuyer."**²

Ali Ibn Abou Talib -Allah l'agrée- dit: Le bien n'est pas dans le décuplement de tes richesses et de tes enfants, mais le bien réside dans l'accroissement de ta science et l'étendue de ta clémence. Surtout ne t'enorgueillis pas de ta piété devant autrui. Si tu agis avec bienfaisance remercies Ton Créateur, par contre, si tu commets des péchés implorent Son pardon.

Un saint homme, nommé Wahb Ibn Mounabih dit: Celui qui compatit au sort des autres recevra de la compassion, celui qui se tait sera indemne, celui qui agit avec ignorance sera vaincu, celui qui agit avec

¹ Hadith rapporté Ahmad dans le recueil des Prolifiques parmi les Compagnons.

² Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

précipitation commettra une erreur, celui qui cherche le mal en sera atteint, celui qui ne délaisse pas la polémique sera insulté, celui qui ne déteste pas le mal est considéré comme coupable, celui qui déteste le mal en sera préservé, celui qui suit les directives d'**Allah** sera protégé, celui qui se méfie de la colère d'**Allah** sera en sécurité, celui qu'**Allah** se charge de soutenir sera préservé contre tout mal, celui qui ne demande pas à **Allah** s'appauvrira, celui qui se croit en sécurité contre la ruse d'**Allah** sera déçu et celui qui a recours à Son Seigneur gagnera.

Il a été dit à ce sujet: Trois genres de caractère ne sont dévoilés que durant trois situations: On ne reconnaît le clément que pendant sa colère, on ne reconnaît le courageux que pendant la guerre et on ne reconnaît le vrai frère que dans le besoin.

Il est interdit de répondre aux insultes par des insultes, à la colère par la colère et à la médisance par la médisance, car, le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: *"Lorsque quelqu'un te blesse en te rappelant une de tes imperfections, ne lui réplique pas en lui rappelant la sienne, tu seras rétribué et il sera puni."*¹

La clémence est l'un des Attributs divins, Le Clément est un des plus beaux Noms d'**Allah**, **Allah** nous

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le recueil des Basreyyine

apprend: **[Et sachez qu'Allah est Pardonneur et Clément.]**¹

Allah -*Glorie à Lui*- ne s'empresse pas de se venger, ni de reprocher, bien qu'Il soit témoin de la désobéissance de Son Serviteur. Par Sa Clémence infinie Il lui accorde un délai pour qu'il se repente... Si l'homme revient vers Son Seigneur, Il accepte son repentir, pardonne ses péchés et efface ses excès... Il pourvoit à la subsistance de ceux qui contredisent Ses ordres, voile les fautes des rebelles et par Sa Clémence infinie Il leur offre un sursis. Pourtant, s'Il le voulait, Il les aurait détruits et n'aurait pas patienté. C'est lui qui dit: **[Si Allah reprenait les hommes pour leur injustice, Il ne laisserait aucun être vivant sur la surface de la terre.]**²

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.235.

² Sourate 33: "Fâtir" (Le Créateur) V.45

La Générosité

"Al-Karam"

La générosité, la largesse et la charité sont de nobles valeurs morales enseignées par la religion. En manifestant ces vertus, le Musulman ne fait que suivre le chemin de ses prédécesseurs les Messagers, les Prophètes et les hommes vertueux. La générosité est le contraire de l'avarice, la largesse est l'opposée de la cupidité et le plus haut degré de générosité est de donner aux autres alors que l'on est soi-même dans le besoin. C'est ainsi que se sont conduits les Ançar.

Chacun des deux *Imams*, Al-Boukhari et Mouslim a rapporté le *Hadith* suivant:

Un hôte frappa à la porte du Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)*. Celui-ci ne trouva rien chez lui à lui donner. Un ançarite de passage emmena alors l'hôte avec lui. Comme le repas était insuffisant, il plaça la nourriture devant l'invité et demanda à sa femme d'éteindre la lanterne et de faire semblant de manger sans rien mettre en bouche jusqu'à ce que l'homme eût terminé son repas. Au matin, le Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* dit: **"Allah a admiré la manière dont vous avez agi avec votre invité hier soir."**

Allah -Gloire à Lui- révéla à ce sujet le verset suivant: **[Ils donnent la préférence aux autres fussent-ils eux-mêmes dans le besoin.]**¹

Omar Ibn Al-Khattab nous raconte ce qui suit: Un homme offrit à un Compagnon du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) une tête de mouton. Celui-ci se dit: Mon frère en a plus besoin que moi et il l'envoya à son frère. Ce dernier l'offrit à un autre, de façon que la tête du mouton circula dans sept maisons puis finit par revenir au premier. Chacun d'eux par altruisme préféra l'autre à lui-même

Le jour de la bataille de Al-Yarmouk, dit Houdhaïfah Al-'Adaoui, je partis à la recherche de l'un de mes cousins. Je pris de l'eau avec moi dans l'espoir de le désaltérer et de rafraîchir son visage s'il était encore vivant. Je le trouvai enfin! Veux-tu boire, lui demandai-je? Il me fit signe que oui. Non loin de là, un autre gémissait. Mon cousin me fit signe d'aller à lui. Je me dirigeai vers lui. C'était Hicham Ibn Al-'As. Veux-tu boire? lui dis-je. Un autre m'ayant entendu poussa un cri plaintif. Hicham me fit signe d'aller à lui, ce que je fis. Quand je suis arrivé, il était déjà mort. Je revins à Hicham, il était mort aussi. J'allai à mon cousin, il avait également rendu l'âme. Qu'**Allah** leur fasse tous miséricorde!

¹ Sourate 59: " Al-Hashr" (Le Rassemblement) V.9

Allah *-Gloire à Lui-* recommande la générosité et la largesse. Il avertit contre l'avarice tout en annonçant la bonne nouvelle à celui qui se montre généreux. Il dit:

[Ô vous les croyants! Dépensez en aumônes des meilleures choses que vous avez gagnées et des récoltes que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Et ne choisissez pas ce qui est vil pour en faire une aumône. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux! Et sachez qu'Allah n'a besoin de rien et qu'Il est digne de louanges. Satan vous fait craindre l'indigence et vous recommande l'avarice, tandis qu'Allah vous promet un pardon et une faveur venant de Lui. La grâce d'Allah est immense et il est Omniscient.]¹

Allah *-Gloire à Lui-* nous indique le chemin de la piété et le moyen d'y accéder, Il nous dit: **[Vous n'atteindrez la vraie piété que si vous dépensez généreusement de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesses, Allah le sait certainement bien.]²**

Il a, par Sa grâce, multiplié les bienfaits dans tous les domaines de la piété et de la charité en les décuplant, sauf l'aumône dont la rétribution atteint 700 fois sa valeur et peut-être davantage. Toute cette grâce n'est attribuée qu'à ceux qui dépensent largement en aumônes

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V 267-268

² Sourate 3: "Al-"Imrân" (La Famille d'Imran) V.92

les biens qu'**Allah** leur a octroyés. **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[Ceux qui dépensent leurs biens dans le chemin d'Allah, sont semblables à un grain qui produit sept épis; chaque épi contient cent grains. Allah accorde le double à qui Il veut. La grâce d'Allah est immense et Il est Omniscient.]**¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) prévient contre ce que peut engendrer l'avarice, il nous dit: ***"Fuyez l'avarice! Elle a causé la perte de ceux qui vous ont précédés. Elles les a poussés à s'entretuer et à violer ce qui est sacré."***²

Le *Coran* nous donne en exemple le Prophète d'**Allah** Abraham (paix sur lui et sur notre Prophète) et sa conduite envers ses hôtes, Il dit: **[Nos envoyés apportèrent à Abraham la bonne nouvelle. Ils dirent: "Salut". Abraham répondit: "Salut" et il apporta sans tarder un veau rôti.]**³

Abraham offrit à ses hôtes un veau. On raconte qu'ils étaient quatre, donc une chèvre aurait largement suffi. Mais par générosité, il se hâta de présenter un veau, sans leur demander s'ils voulaient manger ou non.

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah"(La Vache) V.261

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

³ Sourate 11: "Hud" V.69.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit à ce sujet:
"Quiconque croit en Allah et au Jour Dernier doit être généreux envers son hôte."¹

Le *Coran* blâme ceux qui ont refusé l'hospitalité à Moïse et Al-Khidr, Il nous dit: **[Ils repartirent tous deux et ils arrivèrent auprès des habitants d'une cité auxquels ils demandèrent à manger; mais ceux-ci leur refusèrent l'hospitalité. Tous deux trouvèrent ensuite un mur qui menaçait de s'écrouler. Le Serviteur le releva. Moïse lui dit: "Tu pourrais, si tu le voulais réclamer un salaire pour cela."]**²

Toutefois le mérite de la générosité et de la largesse est encore plus grand si l'aumône est faite en cachette. Parmi les sept catégories d'hommes qui seront à l'abri de l'ombre du Seigneur, le jour où il n'y aura d'ombre que la Sienne, on cite: un homme qui fait l'aumône en secret si bien que sa main gauche ignore ce que sa main droite a donné.

L'homme charitable est exempté de la peur et du chagrin qui frappent les gens. Allah *Gloire à Lui* dit: **[Ceux qui dépensent leurs biens, la nuit et le jour, en secret et en public, trouveront leur récompense auprès de leur**

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Bien-séance.

² Sourate 18: "Al-Kahf" (La Caverne) V.77.

Seigneur: ils n'éprouveront plus alors aucune crainte; ils ne seront pas affligés.]¹

Allah fera des reproches le Jour Dernier à ceux qui se sont abstenus de donner de leurs biens aux mendiants, comme le signale ce *Hadith qudussy* (divin):

“O fils d'Adam, Je suis tombé malade et tu ne M'as pas rendu visite.” Il dira: **“O Seigneur, comment puis-je Te rendre visite quand Tu es le Seigneur des mondes?”** Il dira: **“Ne savais-tu pas que Mon serviteur Untel était tombé malade, et tu ne l'as pas visité? Ne savais-tu pas que si tu l'avais visité, tu M'aurais trouvé avec lui? O fils d'Adam, Je t'ai demandé de la nourriture et tu ne M'as point nourri.”** Il dira: **“O Seigneur, comment puis-je Te nourrir quand Tu es le Seigneur des mondes?”** Il dira: **“Ne savais-tu pas que Mon serviteur Untel t'a demandé de la nourriture, et que tu ne l'as pas nourri? Ne savais-tu pas que si tu l'avais nourri, tu aurais trouvé la récompense (d'en avoir fait autant avec Moi)? O fils d'Adam, Je t'ai demandé à boire et tu ne M'en as point donné.”** Il dira: **“O Seigneur, comment puis-je Te donner à boire quand Tu es le Seigneur des mondes?”** Il dira: **“Mon serviteur Untel t'a demandé à boire, et tu ne lui a pas donné? Si tu**

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.274.

lui avais donné à boire, tu aurais sûrement trouvé la récompense (d'en avoir fait autant avec Moi)."¹

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) durant ses invocations demandait refuge auprès de son Seigneur contre l'avarice en ces termes: "*Seigneur préserve-moi de l'avarice, de la lâcheté et préserve-moi de la sénilité, de l'épreuve en ce monde et du châtement dans le tombeau.*"²

Il dit également: "*Deux vices ne peuvent jamais se trouver réunies chez un croyant: l'avarice et le mauvais caractère.*"³ Encore: "*Les pires des maux chez un homme sont l'avarice pétrifiante et la lâcheté épouvantable.*"⁴

Djoubair Ibn Mout'am nous raconte cet incident: Lorsque nous fûmes de retour avec le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) après l'expédition de Khaïbar, quelques bédouins se suspendirent aux habits du Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui demandèrent l'aumône. Ils le forcèrent à se diriger vers un arbre et prirent sa cape. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) leur dit: "*Rendez-moi ma cape, je jure par Celui qui détient mon âme que si j'avais autant de biens que les épines (de cet arbre) je les aurais*

¹ Hadith rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienséance et des liens

² Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Invocations.

³ Hadith rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

⁴ Hadith rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de la Lutte pour la cause.

*partagés entre vous et personne ne m'aurait trouvé avare ni menteur ni lâche."*¹

Durant la période préislamique un homme nommé Hatem At-Tâ'i était réputé pour sa générosité. Du vivant du Prophète (Salut et bénédiction sur lui), durant une expédition, sa fille tomba esclave entre les mains des Musulmans. Elle demanda à voir le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) et lui dit: Je suis la fille de Hatem. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) ordonna alors à ses Compagnons de la libérer et lui dit: **"Ton père aimait la noblesse de caractère."**²

La sœur de Omar Ibn 'Abd Al-Aziz (prince des croyants) disait: Fi à l'avarice...Si l'avarice était une chemise je ne l'aurais jamais portée...Si l'avarice était un chemin je ne l'aurais jamais suivi.³

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit également: **"Préservez-vous de l'Enfer en faisant l'aumône, fût-ce même avec la moitié d'une datte ou, d'un mot affable, si vous ne trouvez pas de datte."**⁴

¹ Hadith rapporté par Malik dans Al-Mouwatta'.

² Hadith rapporté par Ibn 'Assâker.

³ Dans "Les Qualités des Elites" de Aj-Jawzi.

⁴ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Vertus.

La Fidélité

"Al-Wafâ'"

Le terme *Wafâ'* appartient à la famille "*Tawfiyah*" qui signifie remplir entièrement ses engagements vis à vis d'autrui... La fidélité est l'opposée de la trahison; or la trahison est l'un des traits distinctifs de l'hypocrite.

Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) dit: "**Trois signes révèlent l'hypocrite: quand il parle, il ment ; quand il promet il ne tient pas ses promesses et si on lui fait confiance, il trahit (cette confiance).**"¹

Il dit aussi: "**Quatre traits permettent de reconnaître le parfait hypocrite : quand il parle, il ment; quand on se fie à lui, il trahit; quand il promet, il ne respecte pas ses engagements; quand il rompt ses relations avec quelqu'un, il ne répugne pas à commettre toute action indécente. Quiconque possède l'un de ces traits fait partie des hypocrites tant qu'il ne s'en est pas débarrassé.**"²

La fidélité est une des vertus qui caractérisent le croyant, **Allah** -Gloire à Lui- le recommande dans Son Livre Sacré, Il dit:

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Foi.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Foi.

[Et remplissez vos engagements, car vous serez interrogés au sujet de vos engagements.]¹ Il dit également: [Soyez fidèles au pacte d'Allah quand vous vous y êtes engagés et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés en prenant Allah comme garant.]² Il dit aussi: [Ô vous les croyants! Respectez fidèlement vos pactes.]³

Le respect des promesses ou des contrats consiste à respecter à la lettre tout ce à quoi l'on s'est engagé envers autrui qu'il soit un ennemi, un ami ou quelqu'un avec qui l'on fait des transactions commerciales. Si les Musulmans concluent un traité avec leurs ennemis, ils doivent respecter toutes les clauses de ce traité sans les enfreindre. Il en est de même si l'on s'engage avec une personne sur des choses convenues, comme par exemple si quelqu'un nous confie la charge de veiller sur ses enfants après sa mort ou d'exécuter son testament. Dans tous ces cas-là, il faut s'acquitter de toutes les obligations demandées.

S'il s'agit d'un engagement dans le domaine du commerce, il faut respecter toutes les conditions telles qu'elles ont été formulées. Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) a dit: *"Les croyants respectent strictement leurs*

¹ Sourate 17: "Al-Isrâ' "(Le Voyage Nocturne) V.34.

² Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.91

³ Sourate 5: "Al-Mâ'idah" (La Table servie) V.1

engagements."¹ Toutefois, il est exigé que ces conditions soient compatibles avec le Livre D'**Allah** et la *Sunna* de Son Prophète. Mais si, au contraire, les conditions sont incompatibles avec la législation islamique, elles ne sont point valables. Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) a dit: "*Pourquoi y a-t-il des gens qui exigent des conditions qui ne sont pas dans le Livre d'Allah? Celui qui impose un droit illégal, ce droit est récusé, même, s'il s'agit de cent conditions. Le droit d'Allah est le plus valable et Sa condition est la plus digne d'être respectée.*"²

Dans la vie, plusieurs choses exigent la fidélité à l'engagement même si ce dernier n'est pas mis par écrit. Par exemple, le bon traitement des parents qui consiste à s'acquitter des devoirs envers eux tels que les imposent les relations humaines et tels qu'**Allah** nous a ordonnés de le faire. Il faut également s'acquitter de ses obligations envers ses enfants: les nourrir, les soigner, les éduquer et choisir l'épouse vertueuse qui deviendra leur mère. Egalement leur choisir des noms convenables par lesquels ils seront appelés en ce monde et dans celui de l'au-delà.

¹ *Hadith* rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre des Jugements.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de l'Affranchissement.

Il faut de même remplir ses engagements envers son épouse en la traitant avec amour et douceur et vivre avec elle en bons rapports. Le cercle de ceux envers qui l'on doit remplir ses engagements s'élargit pour englober les membres proches et lointains de la famille, les voisins, les compagnons de voyage, nos frères fidèles, ceux qui prêchent le bien, que ceux qui sont véridiques envers nous et ainsi de suite.

Il convient de signaler qu'avant tout il faut être fidèle au pacte d'**Allah** par lequel nous nous sommes engagés, alors que nous nous trouvions dans l'épine dorsale de nos pères, à croire en Lui, à Lui consacrer toute notre dévotion et à ne jamais Lui adjoindre d'associé. Il dit:

[Rappelle-leur, lorsque ton Seigneur a tiré des reins des fils d'Adam leurs descendance et les a fait témoigner vis-à-vis d'eux-mêmes en leur disant: "Ne suis-je pas votre Dieu?" A quoi ils répondirent: "Si! Nous l'attestons." Afin que vous ne disiez point au jour de la Résurrection: "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention." Ou que vous disiez: "Nos ancêtres étaient des polythéistes, et nous sommes leurs descendants (nous avons suivi leur exemple). Vas-tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs?]¹

¹ Sourate 7: "Al-A'raf" (Les Limbes) V.172. 173.
173

Allah a pris cet engagement de toute la descendance d'Adam dans un monde de pré-création, avant l'existence du monde d'ici-bas, les uns s'en souviennent alors que d'autres l'ont oublié. C'est par une Grâce d'**Allah** -Gloire à Lui- qu'Il rappelle cet engagement aux gens et les avertit. Il dit: **[Et rappelez-vous le bienfait d'Allah pour vous, ainsi que l'alliance qu'Il a conclue avec vous, quand vous avez dit: "Nous avons entendu et nous avons obéi"]**¹

Ce pacte nécessite que l'homme se tienne sur le Droit Chemin d'**Allah**, sans se laisser perdre par ses passions, en mettant en application le témoignage ou *Chahada* qu'il n'y a de Dieu qu'**Allah**. Ce témoignage prononcé avec la bouche est de la foi dans le cœur mise en pratique par le culte.

Allah -Gloire à Lui- nous avertit en ces termes: **[Et voilà Mon Chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc, et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.]**²

Allah -Gloire à Lui- a loué les gens qui tiennent leurs engagements et leur a annoncé la bonne nouvelle en ces termes: **[Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, le malheur et au moment du danger,**

¹ Sourate 5: "Al-Mâ'idah" (La Table servie) V.7.

² Sourate 6: "Al-An'âm" (Les Bestiaux) V153

ce sont eux les véridiques et ce sont eux les vrais pieux.]¹

D'autre part, **Allah** -Gloire à Lui- menace ceux qui ne respectent pas leurs engagements et dit: **[Ceux qui violent le pacte d'Allah après avoir accepté Son alliance; ceux qui tranchent les liens qu'Allah a ordonné de maintenir; ceux qui sèment la corruption dans la terre : voilà les perdants!]²**

Nos pieux ancêtres ont dit: Trois défauts feront que celui qui les a acquis, se retourneront contre lui, à savoir: l'outrage, la perfidie et l'infidélité aux serments, car **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[Ô gens! Votre transgression ne retombera que sur vous-mêmes.]³**

Il dit sujet de la perfidie: **[Quiconque viole le serment ne le viole qu'à son propre détriment...]⁴, [Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs.]⁵**

Ainsi nous voyons que la fidélité aux engagements est un des traits auxquels on reconnaît les croyants. Leur Seigneur les récompensera le Jour du Jugement Dernier

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V. 177

² Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V. .27

³ Sourate 10: "Yunus" (Jonas) V.23.

⁴ Sourate 48: "Al-Fath" (La Victoire Eclatante) V.10

⁵ Sourate 35: "Fâtir" (Le Créateur) V.43.

et Il les comblera de Sa Grâce, Il dit: **[Y-a-t-il une meilleure récompense pour le bien, que le bien?]**¹

Quant à l'infidélité aux serments, elle est un des traits auxquels on reconnaît l'hypocrite. Ce défaut cause sa ruine: en ce monde il est avili et humilié et, dans l'autre, il sera frappé de pires châtements.

¹ Sourate 55: "Ar-Rahmân" (Le Tout Miséricordieux) V.60.

La Mansuétude

"Al- 'Afwe"

Dans la langue classique le terme 'Afwe (mansuétude) dérive du verbe 'Afa qui signifie (effacer la faute). Il désigne le fait de céder son droit. Celui qui a un droit quelconque, chez un homme (une amende ou une sanction pénale par exemple) et qui se désiste ou renonce à ce droit en faveur de l'injuste, fait preuve de mansuétude.

La mansuétude est une des vertus des hommes pieux, **Allah** *Gloire à Lui* en incitant à l'indulgence dit: **[Le désistement est plus proche de la piété.]¹**

Allah *Gloire à Lui* a imposé la loi du talion pour le rachat du sang et des blessures; toutefois Il a recommandé la mansuétude en disant: **[Et Nous leur avons prescrit: vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion; mais celui qui abandonnera généreusement son droit obtiendra l'expiation de ses péchés.]²**

Le Prophète *(Salut et bénédiction sur lui)* a dit: **"Par celui qui détient ma vie entre Ses mains, si j'étais de ceux qui**

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.237

² Sourate 5: "Al-Ma'idah" (La Table Servie) V.45.

*jurent, j'aurais juré de trois choses: que l'aumône n'a jamais diminué une fortune, dépensez donc.. Que jamais personne ne pardonne une offense pour l'amour d'Allah sans qu'Allah ne l'honore encore plus le Jour Dernier et que quiconque commence à demander l'aumône (sans besoin pressant) Allah l'accablera de plus de pauvreté."*¹

Aïcha (Allah l'a agréée) dit: "*Je n'ai jamais vu le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) prendre revanche contre une injustice dont il a été victime, tant qu'il n'y a pas eu de violation des lois divines. Lorsque les interdictions d'Allah étaient transgressées, alors il se mettait en colère. Lorsqu'il avait l'option du choix, il choisissait toujours ce qui était le plus facile tant que cela n'était point péché."*²

On raconte qu'un homme se rendit chez Omar Ibn 'Abd Al-Aziz et se plaignit d'un homme qui médissait de lui et l'opprimait. Omar lui dit: Si tu rencontres ton Seigneur en étant opprimé cela est bien meilleur que si tu Le rencontres après t'être vengé.

Nos pieux ancêtres ont dit: Le clément n'est pas celui qui une fois opprimé se montre indulgent puis lorsqu'il en a le pouvoir se venge. Mais le clément est celui qui, une fois opprimé, se montre indulgent et lorsqu'il a le pouvoir pardonne.

¹ Hadith rapporté par Ahmad dans le recueil des dix promus au Paradis.

² Hadith rapporté par Al-Houmaydi dans son Recueil.

Allah *Gloire à Lui* a annoncé la bonne nouvelle à ceux qui traitent les gens avec indulgence et a recommandé la mansuétude dans plusieurs versets dont voici quelques uns: **[Pardonne-leur donc et oublie leurs fautes. Car Allah certes aime ceux qui font le bien.]**¹, **[Pratique le pardon, ordonne le bien, écarte-toi des ignorants.]**² **[Ceux qui savent dominer leur rage et pardonnent à autrui et Allah aime ceux qui font le bien.]**³ **[Pardonnez et oubliez jusqu'à ce que vienne le décret d'Allah.]**⁴, **[Qu'ils pardonnent avec indulgence⁵ et oublient les offenses. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne? Et Allah est le Miséricordieux plein de mansuétude.]**⁶

La mansuétude est une des qualités d'**Allah** *Gloire à Lui*: C'est Lui qui efface et fait disparaître toute trace de péché, pardonne à ceux qui implorent Son pardon

¹ Sourate 5: "Al-Ma`idah"(La Table servie) V.13.

² Sourate 7: "Al-A`raf " V.199.

³ Sourate 3: "Al-Imrân" (La Famille d'Imran) V.134.

⁴ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.109.

⁵ Commentaire d'après une "*Khutba*" du Révérend *Cheikh* Yassine:

Quelques savants ont dit: que ce verset fait allusion au comportement d'Abou Bakr (*Allah l'agrée*) qui s'abstint de dépenser sur "Mistah" son cousin germain qui avait calomnié Aïcha (*Allah l'a agréée*) l'épouse du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) lui reprocha ce comportement et Il nous signale que le serviteur doit être indulgent envers ceux qui l'oppriment sans cesser d'être bon à leur égard quand ils viennent à l'offenser. Or, dès que l'on se comporte de cette manière, Allah -qui est le plus Indulgent des indulgents-agit de même avec nous.

⁶ Sourate 24: "An-Nûr" (La Lumière) V.22

quelque grave que soit leur péché. Parmi les invocations célèbres, citons: "*Seigneur! Tu es Magnanime et Généreux, Tu aimes l'indulgence, pardonne-moi*"¹

Bien qu'**Allah** *Gloire à Lui* ait autorisé l'opprimé à se venger sans exagérer dans la vengeance, Il a toutefois promis aux indulgents une immense rétribution.

Il dit: **[La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah.]**²

Si le croyant se venge pour lui même, il n'arrivera jamais à ce qu'**Allah** lui a promis comme rétribution, or, tout ce que nous possédons est temporaire, alors que ce qu'**Allah** nous réserve est durable.

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi

² Sourate 42: "A¹s-S¹ûrâ" (La Consultation) V.40

Le Pardon Des Offenses.

"As-Safh"

"As-Safh" n'est pas seulement le pardon de l'offenseur, mais c'est la disparition totale de toute trace de l'offense dans le cœur de l'offensé... Donc, c'est un degré plus élevé que la mansuétude et plus avantageux pour celui qui commet l'offense. Le pardon de l'offense est une des vertus qu'**Allah** -Gloire à Lui- recommande expressément, à plusieurs reprises, dans le *Coran*, Il dit: **[Pardonne-leur donc et oublie leurs fautes. Car, Allah aime les bienfaisants.]**¹, **[Quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah.]**² **[Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires.]**³ **[Pardonnez et oubliez jusqu'à ce qu'Allah fasse venir Son décret.]**⁴, **[Pardonne d'un beau pardon.]**⁵

La mansuétude et le pardon de l'offense sont des résolutions qui ne peuvent être prises que par un croyant, c'est un degré supérieur de la piété. Il n'est atteint que par celui qui a le cœur rempli de foi. Tout

¹ Sourate 3: "Al-Ma'idah" (La Table servie) V.13

² Sourate 42: "AÛ-Ûûrâ" (La Consultation) V.40.

³ Sourate 42: "AÛ-Ûûrâ" (La Consultation) V.43

⁴ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.109

⁵ Sourate 15: "Al-Hijr" V.85.

comme la charité ne peut être faite que par les âmes généreuses. **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[La bonne action et la mauvaise ne sont pas semblables. Repousse le mal par ce qui est meilleur; et voilà que celui contre qui tu avais de l'animosité devient tel un ami chaleureux. Mais ce privilège n'est accordé qu'à ceux qui endurent et il n'est accordé qu'à celui qui est pourvu d'une grâce infinie.]**¹

Le pardon de l'offense est une des vertus des Prophètes et des élus. Ce qui arriva à *Yûsuf* (Joseph) en est le meilleur exemple. Ses frères l'envièrent à cause de l'amour de son père, complotèrent pour se débarrasser de lui, le jetèrent dans le puits et les événements se succédèrent comme nous le savons. Lorsqu'**Allah** lui accorda le pouvoir sur le pays, ses frères vinrent vers lui -dans une situation de faiblesse- lui demandant des moyens de subsistance. Il était en mesure de prendre revanche, de les corriger, mais, par mansuétude, il leur pardonna, sans punitions, ni reproches et même il implora son Seigneur de leur pardonner. Le *Coran* nous rapporte ses paroles à ses frères: **[Il dit: pas de récrimination contre vous aujourd'hui! Qu'Allah vous pardonne. C'est Lui le plus Miséricordieux des miséricordieux.]**²

¹ Sourate 41: "Fussilat" (Les Versets détaillés) V.34 et 35

² Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.92

Jacob son père fit de même avec ses enfants qui furent la cause de la perte de son fils pendant plusieurs années et lui causèrent ainsi une grande affliction. Il pleura tellement qu'il fut atteint de cécité, comme nous le décrit le *Coran*: **[Et il se détourna d'eux et dit: "Que mon chagrin est grand pour Joseph et ses yeux blanchirent d'affliction, car il refoulait ses sentiments.]**¹

Les jours s'écoulèrent, les enfants se rendirent compte de la gravité de leur faute, l'avouèrent et demandèrent à leur père de leur pardonner. Non seulement il leur pardonna, mais il effaça de son cœur toute trace de l'offense et implora son Seigneur de leur faire grâce. Il lui était possible de les châtier, de rompre tout lien avec eux et d'appeler les malédictions sur eux comme sanction pour leur forfait, mais c'est là la grandeur d'âme des Prophètes, le *Coran* nous dit: **[Ils dirent: "Ô notre père implore nous la rémission de nos péchés. Nous étions vraiment fautifs". Il dit: "J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur.]**²

¹ Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.84.

² Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.97 et 98

C'est ainsi que s'est comporté notre Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lors de la prise de La Mecque. Aux Mecquois qui s'étaient soumis et étaient venus à lui en toute humilité, il leur avait demandé: "**Comment pensez-vous que je vous traiterai?**"¹ Ils lui répondirent: Avec générosité, Ô frère généreux, fils d'un homme généreux. Il leur dit: "**Je ne trouve pas de meilleur exemple pour nous deux que celui de Yûsuf (Joseph) et de ses frères, allez vous êtes libres.**"

Il leur pardonna malgré tout ce qu'ils lui avaient fait endurer à lui et aux croyants qui l'avaient suivi. Il ne leur a même pas adressé de reproches, ni de blâmes ni même rappelé sa rémission de l'offense. C'est cette conduite qu'**Allah** nous recommande de suivre: un pardon sans reproches ni blâme ni rappel. Le pardon de l'offense n'est pas seulement la vertu des Prophètes, mais aussi, celle des saints et des hommes sages. Abou Bakr As-Seddiq (Allah l'agrée) avait un proche parent, pauvre, nommé "Mistah Ibn Athatha" dont il pourvoyait à la subsistance et qu'il protégeait. Lorsque la calomnie contre Aïcha (Allah l'agrée) eut lieu et que les hypocrites accusèrent celle-ci d'avoir commis l'adultère, un petit groupe de Musulmans parmi lesquels "Mistah" se joignirent à eux. Sur ce fait, Abou-Bakr se mit en colère

¹ Selon la loi de la guerre, ils devaient être esclaves et captifs

et jura de ne jamais plus lui verser de pension, puisqu'il avait répondu à la bienfaisance par l'ingratitude. **Allah** - *Gloire à Lui*- révéla alors: **[Que ceux parmi vous qui jouissent de la faveur divine et de l'aisance ne négligent point de donner aux proches, aux pauvres, aux émigrés pour la cause d'Allah! Qu'ils se montrent indulgents et cléments, ne voudriez-vous pas, vous-mêmes qu'Allah vous pardonne.]**¹

Le verset incite à l'oubli de l'offense en nous signalant que le pardon à autrui amène au pardon d'**Allah**. Celui qui veut être pardonné par son Seigneur, doit pardonner à autrui et effacer de son cœur toute trace de l'offense.

Lorsque Abou Bakr (*Allah l'agrée*) apprit la révélation, il dit: J'aimerais certes, qu'**Allah** me pardonne, et il versa à nouveau la pension à Mistah sans le gronder, ni lui adresser de reproches. Du vivant du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) un bédouin se rendit auprès d'Abou Bakr l'insulta et le maudit. A tous ces propos outrageants, Abou Bakr ne répliqua guère. Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) qui était présent à cette scène, observait et entendait tout. Lorsque le bédouin dépassa toute mesure, Abou Bakr riposta. Aussitôt, le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) quitta le lieu. Abou Bakr le rejoignit et lui dit: Ô **Messenger d'Allah!** L'homme m'a insulté et je n'ai guère

¹ Sourate 24: "An-Nûr" (La Lumière) V.22.

répondu, mais lorsque je me suis défendu tu t'es levé?
Le Prophète (Salut et bénédiction sur lui) lui dit: *"Lorsque tu te taisais, Allah chargeait un ange de le démentir, mais lorsque tu pris vengeance, l'ange partit et Satan prit place et il ne m'est pas permis de m'asseoir dans un endroit où Satan est présent."*¹

On raconte qu'un homme se rendit chez l'un des hommes pieux et se mit à l'insulter. Le saint homme lui répondit ainsi: Si tes paroles sont vraies qu'**Allah** me pardonne, si, au contraire, tu dis des mensonges qu'**Allah** te pardonne.

On raconte également qu'un des dignes ulémas était assis parmi ses disciples, dans sa mosquée, lorsqu'un homme entra et lui adressa une offense très blessante. Le savant lui dit: Ô mon frère! Si je suis tel que tu viens de le dire, je mériterai plus que ce que tu as dit. Mais, si je ne suis pas ainsi, tes propos ne me nuiront en rien.

Ali Ibn Abou Talib (Allah l'a agréé) avait une esclave à son service. Par un jour de grand froid, il lui ordonna de lui apporter de l'eau tiède pour ses ablutions. La femme s'exécuta mais l'eau qu'elle versa sur les mains de son maître était brûlante et lui causa une douleur pénible. Il se mit dans une grande colère. Craignant d'être sévèrement punie, l'esclave rappela à son maître un

¹ *Hadith* rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de la Bienveillance.

verset coranique et, encouragée par les réponses de Ali, elle l'égrena ainsi une partie après l'autre:

- **[Ceux qui savent dominer leur rage.]**
- Eh bien, je la domine dit Ali.
- **[Ceux qui pardonnent à autrui.]**
- Je t'ai pardonné, rétorqua-t-il.
- **[Allah aime les âmes généreuses.]**¹ Ajouta l'esclave.
- Je t'accorde ta liberté pour l'amour d'**Allah**. Pars tu es libre, finit par dire Ali.

Un jour un homme se rendit auprès du Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) et lui dit: Ô Messager d'**Allah**! J'ai des proches parents avec qui je maintiens les liens de parenté, mais ils rompent toute relation avec moi. Je leur fais du bien et ils me font du tort. Je fais preuve de longanimité vis-à-vis d'eux, mais, ils se montrent ingrat à mon égard. ***"Si tu étais vraiment tel que tu viens de me le dire, répondit-il c'est comme si tu leur donnais à manger de la cendre chaude et tant que tu les traites de cette façon, Allah ne cessera de te soutenir."***²

Le Prophète (*Salut et bénédiction sur lui*) a dit vrai lorsqu'il nous a signalé: ***"Le pardon de l'offense ne fait qu'accroître auprès d'Allah le mérite de celui qui pardonne."***³

¹ Sourate 3: "Al-Imrân" (La Famille d'Imran) V.134

² *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

³ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

Le Bon Conseil

"El Naçiha"

Le mot "*Naçiha*" ou bon conseil dérivé de "*nassouh*" et "*naçeh*". Les objets sont qualifiés de "*Naçeh*" lorsqu'ils sont purs, sans altération quelconque. Ainsi tout conseil doit être dépourvu de tout dessein, si ce n'est la mise en garde de celui que l'on conseille. Il doit être également désintéressé de tout profit.

Le bon conseil est un devoir qui incombe à chaque Musulman. On raconte que certains Compagnons prêtèrent au Prophète (salut et bénédiction sur lui) le serment d'accomplir régulièrement la Prière, de verser la *Zakat* et de prodiguer le conseil à tout Musulman.¹

Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) dit: "***La foi n'est que le bon conseil***". Envers qui, demandèrent les Compagnons? "***Vous la devez pour la cause d'Allah, à celle de Son livre, à Son Prophète, aux responsables et à toute la communauté Musulmane.***"²

Allah -Gloire à Lui- a mentionné cela en disant: [Nul grief ne sera fait aux faibles, ni aux malades, ni à ceux qui n'ont pas les moyens de dépenser (pour la cause d'Allah) s'ils sont sincères envers Allah et Son

¹ Rapporté par Al-Boukhari

² *Hadith* rapporté par An-Nissâ'i dans le chapitre de l'Allégeance.

Messenger. Nul reproche contre les bienfaiteurs. Allah est pardonneur et Miséricordieux.]¹

Le bon conseil est une des vertus des Prophètes, chacun d'entre eux a exhorté son peuple avec dévouement. Le *Coran* nous dit du Prophète d'Allah "Noé": **[Il dit: Ô mon peuple, il n'y a pas d'égarement en moi; mais je suis un Messenger de la part du Seigneur de l'univers. Je vous communique les messages de mon Seigneur, et je vous donne un conseil sincère car je sais d'Allah ce que vous ne savez pas.]²**

Le Prophète "Hud" a dit également: **[je vous ai fait parvenir les messages de mon Seigneur. Je suis pour vous un conseiller digne de confiance.]³**

"Salih" aussi: **[Il se détourna d'eux et dit: "Ô mon peuple! je vous ai fait parvenir le message de mon Seigneur; j'ai été pour vous un bon conseiller, mais vous n'aimez pas les conseillers.]⁴**

Šuayb dit de même: **[Il se détourna d'eux, puis il dit: "Ô mon peuple! Je vous ai fait parvenir les messages de mon Seigneur: j'ai été un bon conseiller pour**

¹ Sourate 9: "At-Tawbah" (Le Repentir) V. 91.

² Sourate 7: "Al-A'raf" V.61et 62.

³ Sourate 7: "Al-A'raf" V.68.

⁴ Sourate 7: "Al-A'raf" V.79.

vous. Comment éprouverais-je de la peine au sujet d'un peuple incroyant?]¹

Les croyants qui seront dignes de secours le Jour du Jugement Dernier sont ceux qui se conseillent mutuellement. Allah -Gloire à Lui- dit: **[Par le siècle! L'homme est certes en perdition. Sauf, ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'encouragent mutuellement dans la vérité et s'encouragent mutuellement à l'endurance.]**²

Le bon conseil est recommandé pour toutes sortes de gens en toutes circonstances: Les conseils des savants aux gens, du père au fils, au frère etc. Ceux qui se conseillent mutuellement ne tarderont pas à trouver le bonheur.

En ce qui concerne la foi, le bon conseil c'est l'obligation de recommander de faire le bien et de réprouver le mal.

Le Prophète (*salut et bénédiction sur lui*) dit: ***"Toute société où l'on commet des péchés sans que des gens capables de les réprimer ne les réprimandent risque de subir un châtement général qui n'épargnera personne. Vous implorerez alors votre Seigneur mais Il ne vous secourra pas!"***³

¹ Sourate 7: "Al-A'raf" V.93.

² Sourate 103: "Al-'Asr" (Le Siècle) V.1 à 3.

³ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi dans le chapitre des Epreuves.

Le *Coran* nous donne de nombreux exemples de ceux qui se sont mutuellement conseillés au sujet de la foi, **Allah** -*Glorie à Lui*- dit: **[Et du bout de la ville, un homme vint en toute hâte et dit: "Ô mon peuple, suivez les Messagers: suivez ceux qui ne vous demandent aucun salaire et qui sont sur la bonne voie.]**¹

Il dit également: **[Et un homme croyant de la famille de Pharaon qui dissimulait sa foi, dit: "Tuez-vous un homme parce qu'il dit: "Mon Seigneur est Allah?" Alors qu'il est venu à vous avec les preuves évidentes de la part de votre Seigneur? S'il est menteur, son mensonge sera à son détriment; tandis que s'il est véridique, alors une partie de ce dont il vous menace retombera sur vous" Certes, Allah ne guide pas celui qui est outrancier et imposteur!]**²

Aussi, **Allah** -*Glorie à Lui*- a dit: **[Et celui qui avait cru dit: "Ô mon peuple, suivez-moi. Je vous guiderai vers la Voie Droite. Ô mon peuple, cette vie n'est que jouissance temporaire, alors que l'au delà est vraiment la demeure de la stabilité.]**³

Il est vivement recommandé de se conseiller au sujet de la foi à l'exemple de la fille de Šuayb qui conseille son père, comme nous dit le *Coran*: **[L'une d'elles dit: Ô**

¹ Sourate 36: "Yâ-Sîn" V.20 et 21.

² Sourate 40: "Ghafir" (Le Pardonneur) V.28.

³ Sourate 40: "Ghafir" (Le Pardonneur) V. 38 et 39.

mon père, engage-le [à ton service] moyennant salaire, car le meilleur à engager c'est celui qui est fort et digne de confiance.]¹

Il en est de même pour celui qui conseilla Moïse: **[Et c'est alors qu'un homme vint du bout de la ville en courant et dit: Ô Moïse, les notables sont en train de se concerter à ton sujet pour te tuer. Quitte la ville, c'est le conseil que je te donne.]²**

La supercherie ou la trahison dans le conseil donné est considéré comme un faux témoignage. De même, le fait de garder pour soi un conseil nécessaire à quelqu'un est considéré comme un refus de porter témoignage, sachant que **Allah** -*Gloire à Lui*- dit: **[Ne refusez pas de témoigner: quiconque refuse de témoigner sera coupable en son âme. Allah, de ce que vous faites, est Omniscient.]³**

Toutefois, celui qui donne un conseil doit le faire avec sagesse, conformément aux bienséances de celui que l'on conseille. *L'Imam* Ach-Chafé'i disait: Sermonner son frère en secret, c'est le flatter, le faire en public c'est le diffamer. En plus, le conseil doit être fait pour l'amour d'**Allah** sans aucune intention de mettre à nu les

¹ Sourate 28: "Al-Qasas" (Le Récit) V. 26.

² Sourate 28: "Al-Qasas" (Le Récit) V. 20.

³ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V. 283.

faiblesses d'autrui, ni de montrer sa supériorité en savoir ou en considération sur l'interlocuteur.

Parmi les exemples les plus probants citons le conseil d'Abraham (paix sur lui) à son père et celui de Luqman¹ à son fils.

Les ulémas demandaient autrefois à rencontrer les princes et les gouverneurs afin de leur prodiguer les conseils en secret, sans inciter la population contre eux, ni dévoiler leurs faiblesses, ou semer la discorde. Aussi, les princes s'entouraient-ils de savants dans tous les domaines, demandaient leur conseil et les consultaient.

Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) nous a donné l'exemple de cette conduite: Lorsqu'il sortait avec ses Compagnons, il leur disait: "**Donnez-moi conseil.**"² Il délibérait avec eux des affaires de la vie d'ici-bas et de celles de la guerre. Il accepta l'avis de Salman Al-Farissy (Allah l'agrée) qui lui avait suggéré de creuser une tranchée lors de l'expédition de "AL-Ahzâb" (les coalisés). Durant l'expédition de Badr, un Compagnon suggéra de changer l'endroit du campement de l'armée et le Prophète (salut et bénédiction sur lui) apprécia l'idée.

¹ Luqmân était un esclave noir, originaire de Nubie. Il vivait au temps de David. Il était menuisier mais réputé pour sa sagesse. Comment as-tu acquis cette sagesse, lui demanda-t-on? C'est un don divin, dit-il, ensuite c'est le fruit de la fidélité et de la franchise.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari

Le *Coran* nous raconte également ce que fit la reine de *Saba'* et comment elle délibéra avec les membres du conseil des notables de sa patrie: **[Elle dit encore: "Ô vous les chefs du peuple! Répondez-moi au sujet de cette affaire, je ne déciderai rien dont vous ne soyez témoins."]**¹

Omar Ibn Al-Khattab (*Allah l'agrée*) s'entoura d'honorables Compagnons du Prophète (*salut et bénédiction sur lui*) pour leur demander leur avis au sujet des affaires de l'état. Il lui arriva même de céder à leur avis si bien qu'on dit de lui que seul le droit le retenait.

Il est ainsi du devoir de chaque Musulman d'accepter le conseil de son frère et que la vanité ne l'emporte pas chez lui de façon à le faire renoncer à tout conseil. Sinon il sera semblable à celui dont **Allah -Gloire à Lui-** nous décrit le comportement: **[Et quand on lui dit: "Redoute Allah" l'orgueil criminel s'empare de lui. L'Enfer lui suffira, certes quel mauvais lit.]**²

Ainsi celui qui refuse le conseil est aussi fautif que celui qui refuse de le prodiguer. Le Prophète (*salut et bénédiction sur lui*) dit: **"Celui qui demande conseil ne perd rien et celui qui prend l'avis ne connaît point de regrets".**³

¹ Sourate 27: "An-Naml" (Les Fourmis) V.32.

² Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.206.

³ *Hadith* rapporté par At-Tabarani

La Justice

"Al-'Adle"

La justice est l'opposée de l'iniquité, or le Juste est un des attributs sublimes d'**Allah** qui est Le Juge équitable. Faire preuve de justice c'est placer toute chose là où il se doit. Par contre l'iniquité c'est le fait de placer les choses là où il ne faut pas.

Allah *Stoite à Lui* nous a ordonné d'être justes et impartiaux dans toutes les conditions de notre vie, dans l'état de colère ou de satisfaction, que l'adversaire soit un proche parent ou un étranger. Il dit: **[Ô Vous les croyants! observez strictement la justice et soyez des témoins véridiques comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un nécessiteux, Allah a la suprématie sur eux deux. Ne suivez donc pas vos passions, afin de ne pas dévier de la justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, sachez qu'Allah est parfaitement au courant de ce que vous faites.]**¹

Le Musulman se garde de répondre à l'injustice par une autre injustice, il ne permet pas à l'agression de le pousser vers la partialité, n'admet pas d'être influencé

¹ Sourate 4: "An-Nisâ" (les Femmes) V.135.
195

par la religion, la race ou la nation; car la justice est absolue alors que l'iniquité mène aux ténèbres le Jour Dernier.

Allah *-Gloire à Lui-* nous dit: **[Ô vous qui croyez! Soyez fermement témoins devant Allah, en pratiquant la justice. Que la haine envers un peuple ne vous incite pas à commettre des injustices. Soyez justes! La justice est proche de la piété. Craignez Allah qui est bien informé de ce que vous faites.]**¹

Allah *-Gloire à Lui-* nous montre que l'injustice retombe sur l'opprimeur en ce monde et dans celui de l'au-delà. Il nous dit: **[Ô gens! Votre transgression ne retombera que sur vous-mêmes. C'est une jouissance temporaire de la vie présente. Ensuite, c'est vers Nous que sera votre retour, et Nous vous rappellerons alors ce que vous faisiez.]**²

Allah *-Gloire à Lui-* nous raconte le récit des deux plaideurs qui demandèrent à David de juger entre eux. Il nous dit: **[Et t'est-elle parvenue la nouvelle des plaideurs quand ils montèrent au sanctuaire? Ils pénétrèrent auprès de David qui en fut effrayé. Ils dirent: "N'aie pas peur. Nous sommes tous deux en dispute, l'un de nous a fait du tort à l'autre. Juge entre nous en toute équité, ne sois pas partial, conduis-nous sur la Voie**

¹ Sourate 5: "Al- Ma'idah" (La Table servie.)V.8.

² Sourate 10: "Yunus" (Jonas) V.23.

Droite. Celui-ci est mon frère; il a quatre -vingt- dix-neuf brebis, tandis que je n'ai qu'une brebis. Il m'a dit: "Confie-la-moi" puis il a eu le dessus dans la conversation." David dit: "Il t'a lésé en te demandant ta brebis en plus des siennes. Beaucoup de gens transgressent les droits de leurs associés, sauf ceux qui sont croyants et accomplissent les bonnes œuvres. Cependant ils sont bien rares- puis David comprit alors que nous l'avions mis à l'épreuve. Il demanda alors pardon à son Seigneur, tomba prosterné et se repentit]¹

David (*paix sur lui*) a accusé le propriétaire des quatre-vingt dix-neuf brebis d'être injuste à l'égard de son frère, sans lui laisser l'occasion d'exposer son point de vue. Le verset n'a signalé que la plainte du propriétaire de la brebis unique et la sentence de David (*paix sur lui*). On ignore quelles étaient les raisons de l'autre. David (*paix sur lui*) ne lui a pas donné l'occasion de se défendre ni de se justifier. Du fait qu'il était prophète, il se rendit tout de suite compte de son erreur, implora le pardon d'**Allah** et s'en remit à Lui. C'est pourquoi on trouve ce commentaire d'**Allah** sur la situation:

[Ô David! je t'ai institué mon représentant sur la terre, juge entre les hommes selon la justice; ne suis

¹ Sourate 38: "Sâd" V.21 à 24.

pas ta passion, elle t'égarerait loin du chemin d'Allah. Ceux qui s'égarent loin du chemin d'Allah subiront un terrible châtement pour avoir oublié le jour du jugement.]¹

Il est probable -Allah seul le sait- que David (*paix sur lui*) par pitié envers le propriétaire de l'unique brebis ait prononcé la sentence en sa faveur. Il s'est imaginé que le riche l'avait lésé et avait convoité sa brebis. C'est ce qu'on appelle la passion et c'est ce qu'Allah nous a défendu de suivre dans le verset ci-dessus. Nous savons que les Prophètes sont exemptés de suivre leurs passions, ou les penchants de l'âme, mais David (*paix sur lui*) sentit de la compassion et de la pitié envers le pauvre, le propriétaire de la brebis unique. C'est pour cette raison, qu'Allah nous dit: **[Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un nécessiteux, Allah a la priorité sur eux deux. Ne suivez pas donc les passions, afin de ne pas dévier de la justice.]²**

C'est-à-dire n'ayez pas de penchant envers le pauvre par pitié, ni envers le riche par intérêt ou par crainte, car Allah -*Gloire à Lui*- est le protecteur de tout le monde. Il nous ordonne d'être des juges impartiaux sans prendre en considération l'état des adversaires qu'ils soient pauvres, riches, faibles ou puissants.

¹ Sourate 38: "Sâd" V.26.

² Sourate 4: "An-Nisâ" (les Femmes) V.135.

Allah *-Gloire à Lui-* comble le juge équitable de beaucoup de faveurs, parmi lesquelles nous citons: l'exaucement de toutes ses invocations en ce monde ici-bas. De plus il sera abrité sous l'ombre du Trône d'**Allah** le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne. Par contre, la plus grande trahison est celle que commet l'émir (celui qui a une responsabilité publique). Il a été dit que le Jour du Jugement Dernier des étendards seront dressés pour afficher la trahison des traîtres, il sera dit: C'est la trahison d'Untel, fils d'Untel.

Le gouverneur est le représentant d'**Allah** sur la terre, c'est vers lui que se réfugient les opprimés, à qui il prête secours. Il doit estimer le fort faible tant qu'il ne lui a pas restitué son droit et le faible pour lui est fort tant que son droit ne lui a pas été rendu.

Certains juristes ont préféré le juge équitable même libertin au juge partial vertueux. Ils ont dit à ce sujet: L'impartialité du juge a des effets sur la communauté toute entière alors que sa vertu lui revient et ne leur sert à rien. La stabilité des royaumes est fondée sur la justice, car la justice est le fondement du règne, alors que l'injustice cause la ruine des royaumes.

Allah *-Gloire à Lui-* dit: **[Leurs demeures sont devenues**

désertes parce qu'ils avaient été injustes. C'est bien là un avertissement pour les gens qui savent.]¹

Allah -Gloire à Lui- a permis à l'opprimé de se venger mais à condition de ne pas dépasser ses limites et Il a menacé l'oppresseur des pires châtements. Il dit: **[Et quant à ceux qui ripostent après avoir été lésés. Ceux-là pas de moyens contre eux. Il n'y a de voie (de recours) que contre ceux qui lèsent les gens et commettent des abus, contrairement au droit sur la terre: Ceux-là subiront un châtement douloureux.]²**

Allah -Gloire à Lui- a anéanti plusieurs peuples à cause de leur injustice entre eux. Le peuple de Šuayb en est un exemple, ils lésaient les gens de leur dû. Leur prophète les conseilla de ne pas rogner sur la mesure et le poids, mais ils refusèrent de l'écouter; c'est pourquoi **Allah** les a anéantis.

Le Prophète *(salut et bénédiction sur lui)* menace la communauté qui n'instaure pas la justice parmi ses membres. Il nous dit: ***"Ce qui a causé la perte de ceux qui vous ont précédés est que, lorsque le noble volait ils l'épargnaient et lorsque le faible volait, ils lui appliquaient la loi du talion."***³

¹ Sourate 27: "An--Naml" les fourmis.V.52

² Sourate 42: "Aš-Šûrâ" (La Consultation) V.41 et 42.

³ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans les *Hadiths* des Prophètes.

Si l'équité doit être observée parmi les gens, elle doit l'être aussi envers soi-même, car, l'iniquité envers soi-même est une perte.

Allah *-S'adresse à Lui-* dit: **[Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et, quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs.]**¹

Il dit aussi: **[Allah ne les a points lésés, mais ce sont eux qui se sont fait du tort.]**²

Egalement: **[Nous ne les savons pas lésés, ils se sont fait du tort à eux mêmes.]**³

Il faut savoir que le plus grand ennemi de l'homme est sa nature même, car elle est encline à faire le mal et répugne à faire le bien, donc mauvaise conseillère.

L'injustice envers soi-même c'est le fait d'exposer son âme au châtement et de la priver du Paradis en l'empêchant de se purifier.

Allah *-S'adresse à Lui-* dit: **[Bienheureux celui qui purifie son âme, tandis que courra à sa ruine qui la souille.]**⁴

On se demande ce qu'on doit faire pour ne pas être injuste envers soi-même? La réponse c'est qu'il faut purifier son âme des péchés, reconnaître ses torts, éviter

¹ Sourate 41: "Fussilat" (Les Versets détaillés.) V.46.

² Sourate 3: "Al-Imrân" (La Famille d'Imran) V.117.

³ Sourate 16: "An-Nahl." (Les Abeilles).V.118.

⁴ Sourate 91: "Ach-Chams" (Le Soleil). V.9 et 10.

les méfaits, dresser son âme à se plier aux ordres divins en évitant les lieux des turpitudes. Celui qui laisse libre cours aux abus de son âme en lui accordant tous ses désirs sans refréner ses passions sont injustes envers lui-même. Enfin, nos pieux ancêtres ont dit: Tout le monde sort le matin pour vaquer à ses besoins, l'un voue son âme au salut, et l'autre la voue à sa perte.

La Sincérité

"As-Sedq"

La sincérité est l'opposé du mensonge. C'est la force qui pousse l'homme à poursuivre son chemin et l'empêche d'hésiter ou de rétrograder. La sincérité est de différentes sortes: il y a la sincérité de la foi, la sincérité de l'intention, la sincérité dans les paroles et la sincérité dans les actes. Dans les pages suivantes, nous allons expliquer chacune séparément.

1- La sincérité de la foi:

Elle consiste à savoir qu'**Allah** existe, qu'Il est Unique et qu'Il n'a point d'associé, qu'Il est Omnipotent: rien ne survient dans Son Royaume si ce n'est par Sa décision, Son arrêt est irrévocable.

La croyance du Musulman doit être ferme, et ne doit être entachée d'aucun doute, tout au long de sa vie et en toutes circonstances. S'il reçoit une faveur, il loue le Créateur et si, au contraire, il est frappé par un malheur, il endure avec patience. Il sait que tout bien qui l'atteint provient d'**Allah** et que tout mal qui l'atteint vient de lui-même.

Allah *-Glorie à Lui-* n'est point injuste envers Ses Créatures, mais Il les éprouve, Il dit: **[Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: "Nous croyons" sans les**

éprouver? Nous avons certes éprouvé ceux qui ont vécu avant eux; ainsi Allah connaît ceux qui disent la vérité et connaît ceux qui mentent.]¹

Il dit également: [Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et ceux qui sont endurants?]²

Allah -Glorie à Lui- décrit ainsi ceux dont la foi n'est pas sincère: [Il y a parmi les gens ceux qui adorent Allah en hésitant. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquillement, et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi le bien d'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente!]³

Il dit aussi: [Parmi les gens il en est qui disent: "Nous croyons en Allah"; puis, si on leur fait du mal pour la cause d'Allah, ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtement d'Allah. Or, s'il vient un secours de Ton Seigneur, ils diront certes: "Nous étions avec vous!". Allah n'est-Il pas le meilleur à savoir ce qu'il y a dans les poitrines de tout le monde?]⁴

¹ Sourate 29: "Al-'Ankabût" (L'Araignée) V.2 et 3.

² Sourate 3: "Al-'Imrân" (La Famille d'Imran) V.142

³ Sourate 22: "Al-Hadjj" (Le Pèlerinage) V.11.

⁴ Sourate 29: "Al-'Ankabût" (L'Araignée) V.10

La sincérité de la foi se manifeste dans le cœur du fidèle, lorsque **Allah** et Son Prophète sont ce qu'il aime le plus au monde. Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) l'a dit en ces termes: *"Trois choses, celui qui aura l'avantage de les avoir y trouvera la splendeur de la foi: Il aime Allah et Son Prophète plus que quiconque, il aime son semblable uniquement pour la cause d'Allah et il déteste retourner à l'incroyance autant qu'il déteste être jeté en Enfer."*¹

Allah -Gloire à Lui- décrit ainsi la sincérité de la foi: [Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, puis, par la suite, ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans la voie d'Allah; ceux-là sont les véridiques.]²

2- La sincérité de l'intention:

Elle consiste à avoir la ferme résolution d'accomplir une œuvre pie de façon que l'élan émane du cœur et qu'il soit désintéressé de tout profit personnel. Il importe également que la résolution soit prise sans hésitation, sans penchant ni faiblesse.

Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) dit: *"Quand le serviteur accomplit de bonnes œuvres, les anges satisfaits relèvent les feuillets des actions cachetés vers le*

¹ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Foi.

² Sourate 49: "Al-Hujurât" (Les Appartements) V.15.

*Seigneur qui, les voyants devant Lui, dit: Jetez ces feuillets, car ces actions n'ont pas été accomplies dans le but de Me plaire."*¹

‘Abdillah Ibn 'Omar (Allah l'agrée) a rapporté ce Hadith, d'après le Messager d'Allah (salut et bénédiction sur lui): "**Celui qui ne se soucie que de ce monde ici-bas, Allah l'appauvrira, accumulera ses soucis et il n'obtiendra de cette vie que ce qui lui est prédestiné, tandis que celui qui ne vise que l'au-delà, Allah écartera de son chemin tous les soucis et la vie d'ici-bas viendra à lui malgré elle.**"²

Aïcha la mère des croyants (Allah l'agrée), a rapporté ces paroles du Messager d'Allah (salut et bénédiction sur lui): "**Une armée marchera pour la conquête de la Ka`ba. Lorsque les soldats seront parvenus dans un certain désert, les premiers et les derniers de cette armée seront enfouis sous terre**". Ô Messager d'Allah, demanda Aïcha, comment les soldats de cette armée seront-ils enfouis du premier au dernier, alors qu'il y aura parmi eux des commerçants et d'autres qui ne sont pas venus dans les mêmes intentions qu'eux? Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) répliqua: "**Ils seront ressuscités et jugés conformément à leurs intentions.**"³

¹ Hadith rapporté par At-Tabarani dans le Recueil moyen.

² Hadith rapporté par Ibn Majah dans le chapitre de L'Ascétisme.

³ Hadith rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Ventes et par Mouslim.

Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) dit également: "**Quand deux Musulmans croisent leurs épées pour s'entre-tuer, l'assassin et l'assassiné, tous deux iront en Enfer**". Ô Messager d'Allah, lui dit-on, l'un est un assassin (il le mérite), mais pourquoi aussi celui qui est assassiné? "**Parce qu'il cherchait à tuer son frère.**" répondit le Prophète (salut et bénédiction sur lui).¹

L'intention est donc la base de toutes les actions et l'homme sera jugé selon son intention. Ceci est signalé par le Prophète (salut et bénédiction sur lui) qui dit: "**Les actes sont de la valeur de l'intention qui est à leur origine et chacun n'a de son œuvre que la valeur de son intention.**"²

L'acte accompli avec une intention sincère est béni, il réussit et il est rétribué. On a parfois recours à d'autres mots pour désigner l'intention comme (la volonté) ou (l'objectif). Ces mots expriment le même état du cœur lorsqu'une connaissance qu'un certain objet amènera un bien imminent ou lointain y prend lieu. Cette notion fait naître le désir d'obtenir l'objet et une ferme résolution du cœur qui donne l'ordre aux membres et aux sens d'agir. Ainsi naît l'acte qui n'est que la concrétisation de l'intention.

¹ Hadith rapporté par Al-Boukhari

² Hadith rapporté par Al-Boukhari

L'importance et la gravité de la sincérité de l'intention se révèle dans le *Hadith* qui parle des trois qui ont mérité l'Enfer, malgré leur prétendue bonne intention: le premier était mort sur le champ de la bataille comme martyr, le deuxième était charitable et dépensait largement, tandis que le troisième était un uléma qui récitait le *Coran*.

Leurs œuvres pieuses n'avaient pas été accomplies uniquement dans l'intention de plaire à **Allah**, mais dans celle de jouir d'un certain crédit auprès des gens. Il fut dit au martyr: Tu as combattu pour qu'on dise de toi. Il est courageux et ceci a été dit. Au deuxième: Tu dépensais pour que les gens disent: Il est généreux et ceci a été dit: Au troisième, il fut dit: Tu apprenais le *Coran* et tu le récitais pour que l'on dise de toi c'est un uléma et ceci a été dit: Ils ne reçurent donc aucune rétribution pour leurs actions, tout au contraire, ils ont mérité le juste châtement pour leur attitude ostentatoire.

3- La sincérité dans la parole:

Le Musulman ne dit que la vérité aussi bien dans les nouvelles qu'il rapporte que dans le contenu de ces nouvelles. Il dit ce qui est effectivement réel, soit du passé ou du futur et il ne manque jamais à ses promesses. Celui qui préserve sa langue du mensonge est qualifié de sincère. Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) a recommandé la sincérité en ces termes: "**Soyez**

*sincères! La sincérité guide vers la bienfaisance qui à son tour mène au Paradis. L'homme qui est toujours sincère finit par être inscrit chez Allah au nombre des véridiques. Méfiez-vous du mensonge! Le mensonge mène à la débauche et la débauche mène au Feu. L'homme qui ne cesse de mentir, sera inscrit chez Allah au nombre des menteurs!"*¹

La sincérité est une des nobles qualités des croyants, et c'est aussi l'un des attributs d'Allah *-Gloire à Lui-*, qui dit: **[Et qui est plus véridique qu'Allah en propos.]**² Egalement: **[Et qui serait plus véridique qu'Allah quand Il parle.]**³

La sincérité est une des qualités des Prophètes et des Messagers. Il n'y a aucun prophète envoyé par Allah qui n'ait été réputé pour sa sincérité parmi son peuple.

Les Prophètes ne furent jamais démentis par ce qu'on doutait de leur conduite ou que leurs paroles renfermaient une incertitude, ils le furent par jalousie et tyrannie. A ce propos, Allah *-Gloire à Lui-* dit: **[Ce n'est pas toi qu'ils accusent de mensonge, mais, ce sont les mécréants qui nient les Signes d'Allah.]**⁴

¹ *Hadith* rapporté par Mouslim dans le chapitre de la Bienfaisance et des liens.

² Sourate 4: "An-Nisâ" (Les femmes) V.122.

³ Sourate 4 "An-Nisâ" (Les Femmes) V.87.

⁴ Sourate 6: "Al-An`âm" (Les bestiaux) V.33.

On raconte que, lorsque Héraclius s'enquérant au sujet du Prophète (salut et bénédiction sur lui), demanda à Abou-Soufyan: L'avez-vous connu comme étant menteur avant cela? Non, répondit Abou-Soufyan. Alors, répondit Héraclius, il n'aurait pas évité le mensonge au sujet des hommes et aurait osé mentir sur **Allah**.

Il est étonnant d'apprendre qu'Ibrahim (paix sur lui) s'interdira d'intercéder en faveur des gens le Jour du Jugement Dernier, en disant: J'ai menti en trois occasions. Gloire à Toi Ô **Allah**! Seulement, trois mensonges, tout au long de sa vie? C'étaient pourtant des paroles équivoques et c'était dans un but noble et sublime: celui de convaincre son peuple que leurs croyances étaient vaine.

A l'époque où vécut Ibrahim (paix sur lui) les gens célébraient solennellement, hors de leur ville, une certaine fête. Il était de coutume, que tous les habitants de la ville assistent à cette fête. Ils sortirent donc et invitèrent Ibrahim (paix sur lui) à les accompagner. Mais, ayant décidé de briser leurs idoles, il leur dit, comme nous l'apprend le *Coran*: **[Je suis malade.]**¹

Ce fut son premier mensonge. Le deuxième fut lorsqu'il brisa toutes les idoles et épargna la plus grande pour réfuter leurs arguments. On lui demanda si c'était lui qui

¹ Sourate 37: "As-Sâffât" (Les Rangés).V.89.
210

avait brisé les idoles, il leur répondit: **[Non! C'est le plus grand d'entre eux, interrogez-les donc s'ils peuvent parler.]**¹

Le troisième mensonge fut, lorsqu'il émigra avec sa femme en Egypte. A cette époque, l'Egypte était gouvernée par un roi tyrannique et ravisseur de femmes, dont il disposait à sa guise, après avoir tué le mari. Sur ce fait, Ibrahim (paix sur lui) dit à sa femme: Si on te questionne sur l'identité de ma personne, tu diras que je suis ton frère. En effet, il n'y a pas d'autres croyants sur cette terre que nous deux (faisant ainsi allusion aux frères de la foi.)²

Lorsque le Prophète (salut et bénédiction sur lui) fut questionné sur la sincérité du croyant il dit: "**Le croyant ne ment jamais.**"³ Puis il cita ces mots du *Coran*: **[Ceux qui ne croient pas aux Signes d'Allah sont les seuls à inventer le mensonge.]**⁴

4-La sincérité dans l'acte:

Les actes sont sincères lorsque leurs apparences sont conformes à leurs intentions, de sorte que ce le fidèle fasse publiquement ce qu'il veut en son fort intérieur.

Allah -Gloire à Lui- couvre d'éloges ceux qui sont ainsi, Il

¹ Sourate 21: "Al-Anbiyâ" (Les Prophètes) V.63.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des *Hadiths* des Prophètes.

³ *Hadith* rapporté par Al-Khara'iti dans le chapitre des mauvaises mœurs.

⁴ Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.105.

dit: **[Il y a, parmi les croyants des hommes qui ont été sincères au pacte qu'ils avaient conclu avec Allah; certains d'entre eux ont atteint le terme de leur vie, tandis que les autres attendent, mais leur attitude n'a pas changé.]¹**

En revanche, le *Coran* nous décrit ainsi celui qui n'a pas été sincère dans son acte et dit: **[Certains d'entre eux ont fait un pacte avec Allah: "S'il nous accorde une faveur, nous ferons sûrement l'aumône et nous serons au nombre des justes. "Mais lorsque Allah leur accorde une faveur, ils en deviennent avares et tournent le dos, indifférents. Allah a donc suscité l'hypocrisie, dans leurs cœurs, jusqu'au Jour où ils Le rencontreront, parce qu'ils n'ont pas accompli ce qu'ils avaient promis à Allah et parce qu'ils mentaient.]²**

Voici un exemple probant de sincérité dans l'acte en accord avec l'intention.

Le Prophète (*salut et bénédiction sur lui*) envoya 'Assem Ibn Thabet (*Allah l'agrée*) à la tête d'un escadron composé de neuf personnes. L'escadron tomba dans un piège tendu par des mécréants. Ces derniers les enserrèrent, leur ordonnèrent de rendre les armes et leur promirent la sécurité. Quelques-uns se rendirent, mais 'Assem (*Allah*

¹ Sourate 33: " Al-Ahzâb " (Les Coalisés) V.23.

² Sourate 9: "At-Tawbah" (L'Immunité) V.75, 76 et 77.

l'agréé) refusa de se placer sous la protection d'un incroyant. Il dit à ses amis: Lorsque je me suis converti à l'Islam, j'ai conclu un pacte avec **Allah**, de ne jamais toucher un polythéiste ni de laisser un polythéiste me toucher. Il insista sur sa position et combattit jusqu'à sa mort. Puis, lorsque les incroyants voulurent porter son cadavre jusqu'à la Mecque, un groupe de guêpes ombragea le cadavre, de sorte qu'ils ne purent l'approcher. Ils partirent et décidèrent de revenir le lendemain. Mais à leur surprise ils ne le trouvèrent pas, un déluge était survenu la veille dans la vallée, et avait emporté au loin le cadavre si bien qu'on ne le retrouva pas. Les ulémas ont dit à son sujet: Il a été sincère au pacte qu'il a conclu avec **Allah** qui le lui rendit, il ne fut touché par aucun polythéiste ni durant sa vie, ni après sa mort.

Allah *-Gloire à Lui-* a recommandé à Ses serviteurs la sincérité. Il dit: **[Ô vous qui croyez! Craignez Allah et soyez parmi ceux qui sont sincères.]**¹

Il *-Gloire à Lui-* fait ainsi l'éloge des Prophètes et des gens pieux qui sont sincères: **[Mentionne Ismaël dans le Livre; il était sincère en sa promesse; ce fut un Messager et un prophète.]**²

¹ Sourate 9: "At-Tawbah" (L'immunité) V.119.

² Sourate 19: "Maryam" (Marie) V.54.

Il dit également: [Celui qui est venu avec le message sincère et ceux qui y ont cru, ceux-là en vérité, sont les pieux par excellence! Ils obtiendront auprès de leur Seigneur, tout ce qu'ils voudront: telle est la récompense de ceux qui font le bien. Allah efface ce qu'ils oeuvraient de pire et Il leur paie leur salaire de ce qu'ils oeuvraient de plus beau.]¹

La sincérité est une preuve de l'affranchissement du serviteur de toute autre servitude, excepté celle qui est due à **Allah**. En effet, le mensonge dans les propos n'a autre motif que la peur; il peut être dicté par la crainte d'une personne, ou par la convoitise de ce que possède cette personne. Or, le vrai serviteur est celui qui ne craint que son Seigneur et ne convoite que Ses grâces.

La sincérité est une preuve de la foi parfaite. Celui qui reconnaît Son Seigneur est sincère dans sa croyance, dans son intention, dans ses propos et ses actes. Il ne craint qu'**Allah**, et n'a d'espoir qu'en Lui. Il se désintéresse de ceux qui lui sont hostiles, car la satisfaction de Son Seigneur est son but. L'amour d'**Allah** est son objectif et il n'a pour tout espoir que la joie de regarder Sa Face Sublime.

¹ Sourate 39: "Az-Zumar" (Les Groupes) V.33, 34 et 35.

Le Dévouement

"Al-Ikhlâs"

Le mot *"Ikhlâs"* ou foi dérive du mot *"Khulûs"* qui veut dire pur. Tout ce qui est purifié et débarrassé de toute altération est nommé *"Khâlis"*. C'est dans ce sens, que nous trouvons les paroles d'**Allah** *- Gloire à Lui-*: **[Il y a certes un enseignement pour vous dans les bestiaux: Nous vous abreuvons de ce qui est dans leur ventre: un produit extrait, entre le chyme et le sang: un lait pur, délicieux et facile à absorber.]¹**

Ce lait est donc pur, il ne contient aucune trace de sang ni d'excréments, ni dans la couleur, ni dans l'odeur, ni par sa densité ou son aspect. Mais, il est d'une blancheur immaculée et il est doué de particularités nettement différentes de tout ce qui l'entoure.

Chaque œuvre sincère, pure de toute altération est nommée *"Ikhlâs"*. Mais, les gens ont pris l'habitude d'appliquer le mot *"Ikhlâs"* aux œuvres qui sont dépouillées de toutes imperfections et visant l'approbation d'**Allah** qui dit: **[Ils n'ont été chargés de prescriptions que pour le culte qu'ils vouent à Allah soit exclusif, en toute fidélité.]²**

¹ Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.66.

² Sourate 98: "Al-Bayyinah" (La Preuve) V.5.

Il dit aussi: **[C'est à Allah qu'appartient la religion pure.]**¹ Egalement: **[Dis: Il m'a été ordonné d'adorer Allah en Lui vouant exclusivement le culte.]**²

Et encore: **[Dis: C'est Allah que j'adore, à qui je voue exclusivement mon culte.]**³

Les hommes vertueux de la nation musulmane ont divergé sur la détermination du mot *Ikhlas*. Certains d'entre eux disent, que "*Ikhlas*" c'est la pureté de l'intention à l'égard d'**Allah**. D'autre disent, que "*Ikhlas*" c'est le fait de ne pas se préoccuper des créatures en se préoccupant continuellement du Créateur; ou bien c'est un acte caché aux créatures et purifié de toutes souillures ou encore que "*Ikhlas*" c'est le fait de dénuer son intention de s'approcher d'**Allah** de tout ce qui est susceptible de l'altérer. Bref, "*Ikhlas*" signifie que l'acte soit accompli dans le but exclusif d'obtenir l'approbation d'**Allah** -*Gloire à Lui*- et cela sans aucune ostentation, ni recherche de renommée, ni rétribution ou profit en ce monde, ni en vue d'être comblé d'éloges de la part des gens, comme **Allah** -*Gloire à Lui*- l'a indiqué en ces termes: **[C'est pour le visage d'Allah que nous vous**

¹ Sourate 39: "Az-Zumar" (Les Groupes) V.3.

² Sourate 39: "Az-Zumar" (Les Groupes) V.11.

³ Sourate 39: "Az-Zumar" (Les Groupes) V.14.

nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude.]¹

La pureté de l'œuvre est le fruit de la pureté de la foi. Parmi les modèles exemplaires de la fidélité de l'œuvre, citons ce *Hadith* du Prophète (salut et bénédiction sur lui) qui dit: *"Sept catégories d'hommes seront à l'ombre d'Allah, le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne: Un gouverneur juste; un jeune homme qui a passé sa vie dans l'adoration d'Allah; un homme dont le cœur est attaché aux mosquées, deux personnes qui s'aiment pour l'amour d' Allah; se réunissent et se séparent pour Lui; un homme qui, dans la solitude, fond en larmes en invoquant Allah; un homme qu'une femme, belle et de bonne ascendance, incite à l'adultère et à laquelle il répond: La crainte d'Allah m'empêche de commettre ce péché. Un homme qui fait l'aumône en secret, si bien que sa main gauche ignore ce que sa main droite a donné."*²

Parce que toutes ces œuvres pie ont été accomplies uniquement dans le seul but de plaire à **Allah** leurs auteurs ont mérité ce privilège. **Messenger d'Allah** (salut et bénédiction sur lui) dit: *"Le Jour de la Résurrection, le soleil sera tellement proche des créatures que les gens seront noyés dans leur propre sueur qui arrivera pour*

¹ Sourate 76: "Al-Insân" (L'Homme) V. 9.

² *Hadith* rapporté par Malik dans Al-Mouwatta'.

certains au niveau des talons pour d'autres au niveau des genoux, de la taille ou encore des épaules, des oreilles et ainsi de suite." Donc, celui qui aura le privilège d'être abrité sous l'ombre de Son Trône, sera gratifié d'une chance inouïe.

Le jour de la Résurrection, le soleil se rapprochera tellement de la terre, que les gens seront noyés dans leur propre sueur qui arrivera pour certains au niveau des talons; pour d'autres au niveau des genoux, de la taille ou encore des épaules, des oreilles et ainsi de suite. Donc, celui qui aura le privilège d'être abrité sous l'ombre de Son Trône, sera gratifié d'une chance inouïe.

Al-Ikhlâs ou dévouement est de deux catégories et chacun a sa part selon la place qu'il occupe auprès d'**Allah** et selon le degré de sa valeur auprès de Lui. Il y a le fidèle "*Mokhliss*" et le fidèle "*Mokhlass*". Le premier "*Mokhliss*" (ou dévoué), c'est celui qui a été guidé, par Son Seigneur, vers la pureté et qui s'est appliqué avec assiduité à purifier tous ses actes de toute imperfection, en ne visant par là que l'approbation d'**Allah**.

Le second est le "*Mokhlass*" (le distingué), c'est celui qui n'a obtenu cet honneur qu'en vertu du choix de Son Seigneur, qui l'a élu. Ceci, est une faveur et un don qu'**Allah** octroie à certains de Ses serviteurs, comme nous l'apprend la Parole divine: [**Souviens-toi de Nos**

serviteurs Abraham, Isaac et Jacob qui étaient fermes dans leurs religion, leur vie et leur clairvoyance. Nous avons fait d'eux, l'objet d'une distinction particulière: le rappel de l'au-delà. Ils sont auprès de Nous, certes parmi les meilleurs élus.]¹

Allah dit également: [Et mentionne dans le Livre Moïse. C'était vraiment un élu (*Mokhlas*) et c'était un Messager et un Prophète.]²

Tous ces élus "*Mokhlassoun*" Satan n'a absolument aucun pouvoir sur eux comme Allah -*Glorie à Lui*- l'a signalé en ces termes: [(Satan) dit: "**Par Ta puissance, je les séduirai tous assurément. Sauf Tes serviteurs élus (*Mokhlassoun*) parmi eux.**"³

Allah dit également: [(Satan) dit: "Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien, je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous, à l'exception de ceux, parmi eux, qui sont Tes serviteurs élus "*Mokhlassoun*".]⁴

D'un autre côté, le dévouement et la sincérité sont étroitement liés car une des conditions de la véracité du dévouement est la sincérité et une des conditions de la

¹ Sourate 38: "Sâd" V.45, 46 et 47.

² Sourate 19: "Mariam" (Marie) V.51.

³ Sourate 38: "Sâd" V.82 et 83.

⁴ Sourate 15: "Al-Hijr" V.39 et 40.

véracité de la sincérité est le dévouement. On peut comprendre cela dans ces paroles du Prophète (salut et bénédiction sur lui) qui a dit: "**Le conseiller doit être loyal et ne doit jamais dévoiler les secrets d'autrui.**"¹

Donc, le conseiller doit être loyal lorsqu'il conseille celui qui le consulte, sincère dans ses paroles et ses exhortations, désintéressé de tout profit ou d'éloges si ce n'est d'**Allah** - Gloire à Lui- qui connaît les choses cachées. Si ses conseils ont été efficaces pour autrui, qu'il ne rappelle pas à ce dernier son bienfait, ni ne soit infatué de lui-même, mais qu'il attribue plutôt cette inspiration bienfaisante à Son Seigneur.

Ajoutons que la porte du repentir pour les non-purs est grande ouverte, comme **Allah** - Gloire à Lui- l'a signalé: **[Les hypocrites seront, certes, au fond de l'abîme du feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur; sauf ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux -là seront avec les croyants. Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense.]**²

La dévouement est indispensable dans la foi, dans l'intention, dans les paroles et les actes, tout comme la sincérité. De sorte, que nous pouvons dire: pas de sincérité sans foi et pas de foi sans sincérité.

¹ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi.

² Sourate 4: "An-Nisâ" (Les Femmes) V.145 et 146.

Cela est évident dans ces paroles du Prophète *(salut et bénédiction sur lui)* qui, lorsqu'il fut questionné sur l'heureux élu qui aura mérité son intercession le Jour du Jugement Dernier, dit: "***Le bienheureux qui jouira de mon intercession le Jour du Jugement Dernier, c'est celui qui aura dit: "Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah" et que cela vienne purement de son cœur ou de lui-même***".¹

On comprend le fruit du dévouement grâce à ces paroles d'Allah *-Gloire à Lui-*: **[Que la crainte saisisse ceux qui laisseraient après eux une descendance faible (des enfants en bas âge), et qui seraient inquiets à leur sujet; qu'ils redoutent donc Allah et qu'ils prononcent des paroles justes.]**²

Le verset nous prouve, que le dévouement dans les paroles est une assurance pour l'avenir des enfants, en cas du décès de leur tuteur. De plus, le dévouement amène l'amélioration des conditions et l'absolution des péchés, comme Allah *-Gloire à Lui-* le promet en ces termes: **[Ô vous qui croyez! craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés.]**³

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de la Science.

² Sourate 4: "An-Nisâ" (Les Femmes) V.9.

³ Sourate 33: " Al-Ahzâb " (Les Coalisés) V.70 et 71.

Certains des ulémas et des hommes pieux de la communauté, sont d'avis que la parfaite pureté réside dans la vigilance même à l'égard de son propre souffle, de sorte, qu'avec chaque expiration l'on sent l'Omniprésence de l'Omnipotent (*Al-Qayyum*) -*Gloire à Lui*- et que c'est par Sa volonté qu'on subsiste sans avoir d'espoir en la vie d'ici-bas et, dans l'attente de la mort à chaque geste et à chaque repos. Certains d'entre eux, lorsqu'ils se réveillent le matin n'espèrent pas vivre jusqu'au soir et quand vient la nuit, ils n'espèrent pas revoir le matin. D'autres, lorsqu'ils inspirent n'espèrent pas expirer le souffle. Ils considèrent que ceci est le summum du dévouement. Car selon eux, le serviteur d'**Allah** doit être entièrement dévoué à Son maître et Seigneur, à chaque moment et à chaque instant de sa vie. Ils se réfèrent pour cela aux paroles d'**Allah** -*Gloire à Lui*- adressées au plus parfait dans la foi, le maître des dévoués (*mokhliss*) et le maître des distingués (*mokhliss*), notre Prophète Mohammad (*salut et bénédiction sur lui*). Il lui dit: **[Dis: "En vérité, mes prières, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort sont destinées à Allah, le Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé! Voici ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre.]**¹

¹ Sourate 6: "Al-An`âm" (Les Bestiaux) V.162 et 163.

Patience Et Endurance

"As-Sabr"

La patience et l'endurance sont des vertus qui consistent à réprimer sa nature humaine en fonction des exigences de la raison et de la loi. Certains ulémas ont dit que le mot patience, peut avoir plusieurs significations différentes selon les circonstances de la vie. Si c'est le fait de se résigner devant le malheur, on le nomme patience tout simplement et son opposé est la colère; si le mot est utilisé pour décrire la fermeté durant le combat, on le nomme courage et son opposé est la lâcheté; si c'est pour décrire le fait de supporter les paroles irritantes d'autrui, on le nomme longanimité et son opposé est l'emportement; si c'est le fait de se retenir de parler, on le nomme discrétion et son opposé est la légèreté.

De même, on nomme endurance, le fait de s'astreindre à l'obéissance, au culte d'**Allah**, de lutter contre ses passions et d'éviter les péchés. Cela, car le Musulman est appelé à réprimer sa nature humaine par la soumission, par les actes de dévotion, la lutte contre ses penchants et l'éloignement des péchés. **Allah** -Gloire à Lui- nous recommande dans Son Livre révélé les formes d'endurance et nous dit: [**Ô vous les croyants! soyez**

endurants. Rivalisez en endurance. Soyez fermes et craignez Allah; Afin que vous obteniez la félicité.]¹

La patience est l'une des vertus de l'Islam qui a vu sa forme la plus parfaite en la personne du meilleur des fils d'Adam, Mohammad *(salut et bénédiction sur lui)* que le Seigneur a décrit par ces paroles: **[Certes, tu es doué du plus noble des caractères.]²**

La patience est également l'une des vertus dont jouissent les Messagers, **Allah** *-Gloire à Lui-* ordonna à Son Bien-aimé Mohammad *(salut et bénédiction sur lui)* de suivre leur exemple, Il a dit: **[Sois patient, comme l'ont été les Messagers qui étaient doués d'une ferme résolution.]³** Ce qui prouve que leur patience atteignit le faite de la patience.

L'homme ne peut acquérir cette vertu sans l'aide et la grâce d'**Allah** qui dit: **[Sois patient! Ta patience ne vient que d'Allah.]⁴** Mais, bien que ce soit **Allah** qui guide le fidèle vers la patience et l'assiste, Il annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont endurants, par ces paroles: **[Annonce une heureuse issue aux endurants, à ceux qui, frappés d'un malheur disent: "Nous appartenons à Allah et vers Lui sera notre retour!"]**.

¹ Sourate 3: "Al-'Imrân" (La Famille d'Imran.) V.200.

² Sourate 68: "Al-Qalam" (La Plume). V.4.

³ Sourate 46: "Al-Ahqâf" V.35.

⁴ Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.127.

Ceux-là auront pour lot miséricorde et bénédiction de leur Seigneur. Ils auront suivi le droit chemin.]¹

La patience est la vertu la plus indispensable pour l'accomplissement des actes de dévotion. Le mois de *Ramadan*, par exemple, a été nommé le mois de patience, parce que le croyant renonce par piété aux désirs licites permis en dehors du jeûne. Il supporte la faim, la soif et trouve son réconfort en pensant à **Allah** et à la grande rétribution accordée pour cet acte de dévotion, selon le *Hadith qudussy* (divin) qui dit: **“Tout ce que fait le fils d'Adam est pour lui, sauf le jeûne, il est pour Moi et c'est Moi qui en fixe la rétribution.”²**

Toutefois, la patience n'est valable que si elle est accompagnée de sincérité. Ainsi le jeûneur dans sa solitude n'est vu que par **Allah** qui est le Seul témoin de son acte de dévotion. C'est pour cette raison que c'est **Allah** qui en fixe la récompense.

En ce qui suit, nous exposerons les quatre sortes d'endurance et nous expliquerons chacune séparément.

1-L'endurance dans la soumission:

Cette forme d'endurance consiste à respecter les ordres d'**Allah** quels que pénibles ou difficiles qu'ils soient: comme le fait de supporter le jeûne, d'accomplir les

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V. 155-157.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre du Jeûne.

prières nocturnes ainsi que tous les autres actes de dévotion.

2-L'endurance dans la résistance aux désobéissances:

En s'écartant de ce qu'**Allah** interdit et de tout ce qui fait encourir la colère d'**Allah**, comme l'indique ce verset global: **[Certes, Allah prescrit l'équité, la charité, l'assistance bienveillante aux proches. Il proscrit la turpitude, réproouve l'inconvenance, stigmatise la violence injustifiée. Allah vous exhorte ainsi, pour vous inciter à réfléchir.]**¹

Cette parole est vraie lorsqu'elle dit: Le combattant est celui qui réprime ses passions et l'émigré est celui qui fuit les turpitudes.

3-L'endurance face aux bienfaits:

Par la reconnaissance de leur source qui est la grâce divine et leur utilisation uniquement dans ce qui est licite. **Allah** -Gloire à Lui- dit: **[Bien au contraire l'homme est rebelle, dès qu'il se voit dans l'aisance.]**²

Le Prophète (*salut et bénédiction sur lui*) dit: ***“Chaque jour au lever du soleil, deux anges se mettent à ses côtés et crient aux habitants de la Terre à part les humains et***

¹ Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.90.

² Sourate 96: "Al-'Alaq" (L' Adherence) V..6 et 7.

le Djinns et disent: "Le peu qui suffit vaut mieux que le trop qui divertit." ¹

Il invoquait son Seigneur par ces paroles: "*Seigneur! Préserve-moi de l'épreuve du Feu et de son châtement; de l'épreuve du tombeau et de son châtement; de l'épreuve de la richesse et de l'épreuve de la pauvreté.*"²

4-L'endurance dans les épreuves:

Cette endurance se manifeste par l'acceptation des arrêts divins et du destin sans s'alarmer ni se plaindre. Le croyant les accepte avec stoïcisme en demandant à **Allah** de le dédommager de sa perte, qu'elle soit matérielle, physique ou morale, et de l'assister par Sa Grâce en cas de la disparition d'un être aimé... **Allah** -*Gloire à Lui*- dit: **[Nous vous éprouverons de quelques façons, par la peur, la faim, la diminution des biens, de personnes et de fruits. Annonce la bonne nouvelle aux endurants.]**³

Allah -*Gloire à Lui*- dit également: **[Et certainement Nous vous éprouverons afin de connaître ceux d'entre vous qui luttent, ainsi que les endurants et d'éprouver ce que l'on rapporte sur vous.]**⁴

¹ *Hadith* rapporté par Ahmad dans le Recueil des Ançar.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Invocations.

³ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.155.

⁴ Sourate 47: " Mohammed" V.31.

Les épreuves sont proportionnelles à la foi de l'homme: si sa foi est fragile l'épreuve sera légère. C'est pour cette raison que le Prophète (salut et bénédiction sur lui) dit: *"Les épreuves les plus pénibles sont celles qui s'abattent sur les Prophètes, puis sur les élus, puis sur les meilleurs et ainsi de suite par ordre de mérite. Chacun est éprouvé selon sa foi, si elle est forte l'épreuve est forte et si elle est faible l'épreuve est faible. Ensuite les épreuves ne quittent pas la personne avant de la purifier de tous ses péchés."*¹

Notons qu'il existe des sortes d'épreuves dont la rétribution (pour celui qui les endure) ne peut être que le Paradis. Anas (Allah l'agrée) a rapporté ce *Hadith qudussy* d'après le Prophète (salut et bénédiction sur lui): **"Allah -Gloire à Lui- a dit: Si Je frappe mon serviteur de cécité et qu'il l'endure avec patience, Je lui accorde en échange le Paradis."**²

At-Tirmizi a rapporté également ce *Hadith* du Prophète (salut et bénédiction sur lui) qui dit: *"La valeur de la rétribution est proportionnelle à l'épreuve. Quand Allah aime des gens, Il les soumet à l'épreuve. Celui qui se résigne obtiendra l'approbation d'Allah, mais celui qui se révolte encourra Sa colère."*³

¹ *Hadith* rapporté par Ibn Majah dans le chapitre des Epreuves.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des malades.

³ *Hadith* rapporté par At-Tirmizi et Ibn Majah dans le chapitre de l'Ascétisme.

Donc, lorsque l'homme est frappé d'un malheur ou d'une chose qui le répugne, il doit se résigner pour mériter une grande récompense. S'il n'arrive pas à atteindre le stade du contentement, qu'il soit du moins parmi ceux qui endurent sans se plaindre.

Certains de nos pieux *Cheikhs* ont dit: Lorsqu'**Allah** veut rapprocher de Lui l'un de Ses serviteurs, Il le détache de tout ce qui le corrompt, l'expose à toutes sortes d'épreuves pour l'obliger à retourner vers Son Seigneur.

Celui qui ne s'alarme pas, ni ne s'irrite, ni ne se plaint obtiendra l'approbation d'**Allah** et une généreuse récompense. Quant à celui qui se lamente, se rebelle, s'emporte contre les arrêts divins; il sera maudit et rien n'arrêtera le cours du destin, car les décrets divins sont justes et immuables que l'on s'y résigne ou non. **Allah** décrète tout avec une sagesse infinie, même si cette dernière n'est point apparente pour ceux qui sont doués d'intelligence. Nos pieux ancêtres ont dit: L'homme est avide du bien en toutes ses affaires, or, dans certaines affaires le mal est caché.

Donc, il n'existe point de mal qui ne fasse partie d'un bien car tout ce qui provient d'**Allah** ne peut être qu'un bien. C'est Lui qui dit: **[Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose qui, cependant, vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose qui**

cependant vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas.]¹ C'est pour cette raison, qu'un des Connaisseurs disait: Je trouve ma joie dans les arrêts du destin.

Un autre, s'attristait et s'effrayait si la vie lui ouvrait les bras et disait: Je crains qu'on me dise le Jour du Jugement Dernier: **[Vous avez dissipé vos biens et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre]**²

Al-Boukhari a rapporté ce *Hadith* du Prophète (salut et bénédiction sur lui): **"Quand Allah veut du bien à quelqu'un, il l'éprouve."**³

Il (salut et bénédiction sur lui) dit également: **"C'est merveilleux! Tout ce qui arrive au croyant, lui est favorable. Nul autre n'a ce privilège: S'il est heureux, il remercie Allah et cela est bien pour lui; s'il est malheureux, il se résigne et cela est bénéfique pour lui."**

Nos pieux ancêtres ont dit: Le croyant n'est jamais épargné qu'il s'agisse d'une maladie, d'une diminution de biens ou d'une humiliation.

L'épreuve en cette vie est, pour celui qui l'endure avec patience, un bienfait caché, car elle amène l'homme à recourir à Son Seigneur, qui lui pardonne ses péchés, ou

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.216.

² Sourate 46: "Al-Ahqâf" V.20.

³ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre des Malades.

l'élève en degrés ou bien lui accorde ces deux faveurs à la fois. On raconte que le Jour du Jugement Dernier, avant que la Balance ne soit posée ou que le Jugement ne soit commencé, un Crieur de la part du Seigneur -Le Sublime- dira: Que Celui dont le salaire incombe à **Allah**, se lève. Quelques-uns sous l'effet d'une inspiration se lèveront, puis l'ordre sera donné de les mener au Paradis. Les anges leur demanderont surpris: Qui êtes-vous? Ils répondront: Nous sommes les patients? Les portes du Paradis s'ouvriront alors pour eux et ses Gardiens leur diront: **[Paix sur vous, pour votre endurance.]**¹

Lorsque les gens du Rassemblement verront ce que les endurants ont gagné, ils souhaiteront avoir eu leurs corps découpés avec des cisailles de fer, dans la vie terrestre, et avoir enduré tout ce mal, pour mériter ce que les patients ont mérité. **Allah**, Le Glorieux, dit vrai en signalant que: **[Ceux qui sont endurants, seront dignement rémunérés au-delà de toute mesure.]**²

Les *Cheikhs* éminents ont dit que l'endurance était de quatre sortes, à savoir: L'endurance en **Allah**, l'endurance auprès d'**Allah**, l'endurance pour la cause d'**Allah** et enfin l'endurance dans l'amour d'**Allah**.

¹ Sourate 13: "Ar-Ra'd" (Le Tonnerre) V.24.

² Sourate 39: "Az-Zumar" (Les Groupes) V.10.

1- L'endurance en Allah:

Cette endurance exige que le serviteur se désiste de son pouvoir et de sa force pour se fondre dans la Puissance et le Pouvoir divins, en ayant la ferme conviction que, **Allah** est le Seul à pouvoir lui éviter les malheurs, lui faire acquérir les profits, empêcher le mal de lui nuire et permettre au bien de le combler. Il doit se réfugier en Lui et l'implorer de lui donner la patience, de l'aider à être obéissant, de l'empêcher de faire le mal, de lui inspirer de la gratitude pour Ses faveurs en les utilisant dans les voies du bien, de lui octroyer la patience dans les épreuves de sorte ne jamais se plaindre ni s'alarmer.

Ces notions sont explicites dans les paroles d'**Allah** -*Glorie*
à Lui- qui a dit: **[Dis: "Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, en dehors de ce qu'Allah veut.]**¹

[Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. S'il veut pour toi un bien, nul ne détournera de toi Sa faveur.]²

[Et si Allah fait qu'un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut le retenir. Et s'il fait qu'un bien te touche, c'est qu'Il est Omnipotent.]³

[Ce qu'Allah accorde par miséricorde aux gens, personne ne peut le retenir. Et ce qu'Il retient,

¹ Sourate 7: "Al-A`raf" V.188.

² Sourate 10: "Yûnus"(Jonas) V.107.

³ Sourate 6: "Al-An`Am" (Les Bestiaux) V.17.

personne ne peut l'accorder après Lui. C'est Lui Le Puissant, Le Sage.]¹

On voit ainsi clairement que tout est entre Les Mains d'**Allah** et qu'Il est Le Maître Suprême de l'univers, Il est L'Avantageur et Le Désavantageur. Donc la patience qui est la reine des vertus est une faveur qui ne provient que d'**Allah**. C'est pour cette raison que, s'adressant au meilleur des fils d'Adam, notre Prophète (salut et bénédiction sur lui), **Allah** Sois à Lui- dit: **[Sois endurant; Allah t'y aidera.]²**

Pour arriver à ce stade, il faut que le serviteur adresse sa demande à **Allah**, en ayant la ferme conviction qu'il n'est de pouvoir que le Sien, ni de force que la Sienne et qu'Il détient le bien et le mal.

2-L'endurance auprès d'Allah:

Cette endurance exige que le serviteur accepte les décrets d'**Allah**, de sorte que son penchant aille de pair avec ce qu'**Allah** a décrété et que ses désirs soient conformes à la volonté divine. Il se réjouit de tout ce qu'**Allah** lui accorde, sans protester ni par la langue ni par le cœur. Il devient comme le Prophète (salut et bénédiction sur lui) l'a décrit: ***"Le croyant est flexible, semblable au roseau, qui se plie au passage de la tempête."***³

¹ Sourate 35: "Fâtir" (Le Créateur) V.2.

² Sourate 16: "An-Nahl" (Les Abeilles) V.127.

³ *Hadith* rapporté par Al-Boukhai dans le chapitre des Malades.

Telle est la patience consentante à son apogée et l'endurance requise.

Toutefois, nous trouvons dans la vie, quelqu'un qui est contraint à endurer. C'est celui qui est dépourvu de puissance, qui est patient malgré lui. Son cœur riposte contre la destinée et sa langue se lamente, tel le malade qui se plaint de sa maladie à ses visiteurs ou du décès de son fils dans un accident de voiture, alors que tous les autres passagers ont survécu. Egalement celui qui recourt à la polygamie, sous prétexte, que sa première épouse ne donne naissance qu'à des filles.

Ainsi toute protestation, toute plainte, toute interrogation, ou tout étonnement sur les incidents du destin, sont des indices qui révèlent que leur auteur manque d'endurance à l'égard d'**Allah**. Car l'endurance à Son égard est l'indice de la fermeté de la foi en la Justice du destin qu'il soit bon ou mauvais, agréable ou amer... C'est aussi la conviction que tout ce qui provient d'**Allah** est un bien et que l'épreuve est un bienfait caché. Ainsi le croyant se résigne, car tout ce qui doit l'atteindre ne peut le manquer, et tout ce qui l'a déjà atteint ne pouvait l'épargner, et la compassion d'**Allah** à l'égard de Son serviteur, surpasse la compassion de la mère à l'égard de son enfant.

3-L'endurance pour la cause d'Allah:

C'est le "*Djihad*", i.e. la lutte pour la Cause d'**Allah**, dans tous les domaines et la recherche de Son approbation par tous les moyens. Cette lutte englobe toute action qui nécessite un effort, qui est en contradiction avec les penchants naturels, ou qui expose l'homme à tout ce qui lui est nuisible tel que le combat pour faire dominer la Parole d'**Allah**, même si l'on doit mourir en martyr, être blessé ou perdre l'un de ses membres.

Le *Coran* nous décrit l'attitude des hommes endurants pour la cause d'**Allah** à plusieurs reprises et nous incite à suivre leur modèle. On y trouve: **[Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent: "Seigneur! Déverse sur nous l'endurance, affermis nos pas et accorde-nous la victoire sur ce peuple infidèle.]**¹ **[Combien de Prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans la voie d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Allah aime les endurants.]**²

¹ Sourate 2: "Al-Baqarah" (La Vache) V.250.

² Sourate 3: "Al-`Imrân" (La famille d'Imran) V.146.

[Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurants?]¹

[S'il y a cent endurants parmi vous, ils vaincront deux cents; et s'il y en a mille, ils vaincront deux mille, par la grâce d'Allah. Allah est avec les endurants.]²

Rappelons aussi, tout ce que les Messagers ont enduré de la part de leurs peuples pour la Cause d'**Allah**. Ils les malmenèrent et les persécutèrent. Mais les Messagers supportèrent la souffrance sans rendre le mal par le mal ni se venger ni même se soucier de leur personne. Ils repoussaient avec bonté, enduraient et pardonnaient.

Le *Coran* nous donne plusieurs exemples de ceux-là, dont nous citons:

[Certes, des Messagers avant toi (Mohammad) ont été traités de menteurs. Ils endurèrent alors avec constance d'être traités de menteurs et d'être persécutés, jusqu'à ce que Notre secours leur vînt.]³

[Comment ne pas nous en remettre à Allah, Lui qui nous a guidés vers des voies sûres pour notre salut? Aussi, sommes-nous fermement résolus à supporter

¹ Sourate 3: "Al-`Imrân" (La famille d'Imran) V.142.

² Sourate 8: "Al-Anfâl" (Le Butin) V.66.

³ Sourate 6: "Al-An`âm" (Les Bestiaux) V.34.

vos outrages. Allah est le meilleur appui pour ceux qui se fient à Lui.]¹

[Ô mon enfant, observe la prière, recommande ce qui est bien, déconseille ce qui est mal. Endure patiemment ce qui peut t'atteindre, tout cela est le propre d'une âme résolue.]²

Allah -Glorie à Lui- a promis aux endurents de réaliser tous leurs désirs, Il dit: [Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers Allah est en vérité avec les bienfaisants.]³

4-L'endurance dans l'amour d'Allah:

C'est l'endurance de ceux qui aiment (*Mohibbine*), ceux qui éprouvent le désir ardent de Le rencontrer et de regarder Sa Face Sublime. Leurs âmes et leurs cœurs sont suspendus à La Perfection et La Sublimité divines. Ils attendent avec une patience semblable à la passion et avec vigilance, que le terme de leur vie soit achevé. Et si ce n'était que chaque vie a un terme qui doit s'écouler, leurs âmes ne seraient pas restées un seul instant dans leurs corps.

Cet amour ne peut être compris que par ceux dont le cœur est rempli d'amour et de passion à l'égard d'Allah Lui même. Il est évident que personne ne peut connaître

¹ Sourate 14: "Ibrahim" V.12.

² Sourate 31: Luqmân" V.17.

³ Sourate 29: "Al-'Ankabout" (L'Araignée) V.69.

le désir ardent de la passion sinon celui qui a éprouvé ce sentiment, et personne non plus, ne peut connaître l'ardeur du désir charnel sinon celui qui en a souffert.

Cette forme d'endurance a été décrite par plusieurs amoureux¹ comme: Omar Ibn Al-Fared, Dhû'l-Nun Al-Misri et Rabi'a Al-Adawiya dans leurs poèmes, leurs plaintes: ils ont parlé d'un amour pur, très particulier, que beaucoup ignorent.

Ces amoureux ont dit que l'adoration dans l'espoir d'accéder au Paradis ou par crainte de l'Enfer est semblable à l'œuvre du mauvais ouvrier qui est satisfait en obtenant son salaire et riposte s'il en est privé. Ils ont dit que le but de notre dévotion, doit émaner de notre amour pour l'Être Suprême. C'est un amour dépouillé de toute crainte, et de toute convoitise.

Allah -*Glorie à Lui*- est le Seul digne d'être adoré, et le Seul digne d'être vénéré, même s'Il n'y avait ni Paradis ni Enfer.

Allah -*Glorie à Lui*- est La Beauté absolue, La Magnificence absolue et La Perfection absolue. Son adoration et la

¹ Ces amoureux sont les maîtres du Soufisme (ou mysticisme). Le Soufisme est le renoncement à tous les plaisirs égoïstes, de façon à se consacrer corps et âme à **Allah**. Délivrés de toutes les servitudes des désirs, les maîtres Soufis se sont soumis aux ordres d'**Allah** -*Glorie à Lui*- de façon que leur passion ne fût que dans la dévotion et l'adoration d'**Allah**. Ils souhaitent ce qu'Allah souhaite car ils n'ont plus de souhaits propres; ils se sont délivrés des besoins et ont ainsi acquis la paix et le bonheur dans les deux mondes.

soumission à Ses ordres procurent au serviteur le plaisir et la jouissance.

Son invocation (*Dhikr*) dispense son auteur de toute autre compagnie. Ces amoureux se demandent : Est-ce que si **Allah** n'avait pas créé le Paradis et l'Enfer, les élus se seraient écartés de Sa dévotion, de la recherche de Son approbation et du désir de Sa rencontre? Quel est le sens de ces paroles du Prophète (*salut et bénédiction sur lui*): ***"L'amour des femmes et des parfums fut placé dans mon cœur, qui ne trouve son bonheur que dans la prière."***¹

Pourquoi se tenait-il debout toute la nuit au point que ses pieds se fissuraient, alors que le Seigneur lui avait pardonné tous ses péchés? Ces mystiques se basent sur le verset qui décrit les attitudes des amoureux: **[Ils dormaient une petite partie de la nuit.]**²

C'est ainsi que naissent l'amour sincère d'**Allah** et la connaissance de Ses Attributs. Ceux qui sont consumés par Son amour et le désir de Le rencontrer, traduisent cet amour par leur zèle dans le culte.³ Leur ravissement ne provient que de la douceur de Son intimité, de Son invocation, de la récitation de Ses paroles durant la nuit,

¹ *Hadith* rapporté par An-Nissâ'i

² Sourate 51: "Az-Zariyat" (Ceux qui éparpillent.)V.17.

³ Dans la tradition rapportant la question posée par Gibril au Messager d'**Allah**: "Qu'est ce que la bienfaisance?". Il répondit: "*C'est que tu rendes ton culte à Allah comme si tu Le voyais; et si tu ne Le vois pas, Lui, du moins, te voit.*"

pour profiter de la sérénité du soir et du sommeil des gens. Ils se détachent ainsi de toutes les occupations terrestres et se livrent à Son adoration, espérant que cette dévotion leur procure la patience de supporter la séparation d'**Allah**. Lorsque leur vie arrive à son terme, ils considèrent la mort comme la libératrice désirée depuis longtemps tel un amoureux passionnément attendu.

L'endurance sous toutes ses formes n'est acquise qu'à force d'entraînement de simulation de la part de l'homme jusqu'à ce qu'il atteigne l'endurance la plus parfaite: Cette belle patience dont parle le Prophète Ya'coub (Jacob) (paix sur lui).

Le *Coran* nous rapporte que les fils de Ya'coub, vinrent vers lui prétendre que *Yussuf* (Joseph) avait été dévoré par le loup. Il leur répondit alors: [**"Vos âmes, plutôt, vous ont suggéré quelque chose, (il ne me reste plus donc) qu'une belle patience]**¹

Il répéta les mêmes paroles, lorsque ses fils vinrent lui annoncer que leur frère avait volé et que sa punition pour le péché du vol était l'esclavage. Il leur dit: [**Vos âmes plutôt vous ont inspiré (d'entreprendre) quelque chose. Oh! Belle patience. Il se peut qu'Allah**

¹ Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.18.

me les ramènera tous les deux. Car c'est Lui L'Omniscient, Le Sage.]¹

Les ulémas ont expliqué que le sens de belle patience est le fait de supporter la douleur ou le mal sans se plaindre ni protester. Il nous faut signaler également que la patience exigée dans les épreuves, est celle qui se manifeste à l'instant même où le malheur nous frappe et non la patience après l'écoulement du temps, car c'est là faire l'épreuve de faiblesse dans la résignation.

On raconte que le Prophète (salut et bénédiction sur lui) passa auprès d'une femme qui pleurait sur une tombe: "**Crains Allah, lui dit-il, et endure**". Laisse-moi, tranquille, lui dit-elle, car tu n'es pas atteint d'un malheur semblable au mien. Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) la quitta et partit. On lui dit: Malheur à toi Ô femme, c'est le Messager d'**Allah** (salut et bénédiction sur lui) qui te parlait. La femme se précipita vers la maison du Prophète (salut et bénédiction sur lui), voulant s'excuser, elle lui dit: Je ne t'ai pas reconnu. La vraie patience, lui répondit-il: "**Consiste à supporter le premier choc.**"²

¹ Sourate 12: "Yûsuf" (Joseph) V.83.

² *Hadith* rapporté par Al-Boukhari et Mouslim dans le chapitre des Funérailles.

Enfin, Le Prophète (salut et bénédiction sur lui) dit: "*Celui qui veut être chaste, Allah l'aidera. Celui qui cherche à se passer de ce que possèdent les autres, Allah l'enrichira. Celui qui veut être patient, Allah l'aidera à patienter. Celui qui ne veut que le bien, Allah le lui accordera.*"¹

¹ *Hadith* rapporté par Al-Boukhari dans le chapitre de *Az-Zakat* (l'aumône obligatoire).